



Vers des jours meilleurs

Une architecture temporaire pour une stabilisation à long terme

Pauline DUCCI

Vers des jours meilleurs

Une architecture temporaire pour une stabilisation à long terme

Travail de fin d'études présenté par Pauline Ducci, en vue de l'obtention du Master en architecture de la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme de l'Université Catholique de Louvain - LOCI Tournai

Année académique 2022-2023

Promotrice :

Agnès Mory, Architecte, chargée de cours, LOCI Tournai, co présidente de la commission BARC-MARC

Expert externe :

Anais Dangremont, assistante sociale à la maison communautaire «aux Chênes de Mambré» à Kain

Professeurs de l'atelier 1.618 :

Daniel Otero Peña, Martin Outers, Luca Sgambi, Éric Van Overstraeten

Plusieurs années de recherches, de projets d'architecture, de réflexion et d'apprentissage ont permis à ce travail de fin d'études de voir le jour. Je tiens à remercier plusieurs personnes ayant contribué à l'aboutissement de ce travail.

Je souhaite tout d'abord remercier Madame Agnès Mory, ma promotrice, d'avoir accepté de me suivre dans ce travail, de m'avoir conseillée et accompagnée tout au long de sa réalisation.

Je souhaite également remercier les professeurs de l'atelier 1.618, Monsieur Daniel Otero Peña, Monsieur Martin Outers, Monsieur Luca Sgambi et Monsieur Éric Van Overstraeten, de m'avoir accompagnée et conseillée lors de l'élaboration du projet d'architecture.

Je remercie également Madame Anaïs Dangremont, pour son regard d'expert en tant qu'assistante sociale, pour sa disponibilité ainsi que son aide lors des différentes rencontres avec les habitants de la maison communautaire de Kain.

Je remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'Université Catholique de Louvain sur le site de LOCI à Tournai, de m'avoir formée durant toutes ces années au métier d'architecte.

Je souhaite ensuite remercier ma famille, de m'avoir soutenue, aidée, écoutée lors de mes années d'études. Je remercie tout particulièrement ma maman, pour son soutien inconditionnel, ses conseils, ses allers-retours et surtout son aide, sans laquelle je n'aurais

souvent pas su terminer mes rendus.

Merci à toutes les petites mains qui ont pris de leur temps pour m'aider.

Et enfin, je remercie les BAWE, les locataires du 4 quai taille pierre, les bandits du fun, grâce à qui j'ai pu passer d'agréables années. Merci pour les rires, les petits plats incroyables, les brownies (réussis et moins réussis), les apéros, les soirées films et les balades le long des quais. Et merci à Alice et Coline, grâce à qui, en plus de mon diplôme d'architecture, je pourrai obtenir un diplôme de cuisine.

1

PARTIE I - Parler de la transition

1. <i>De quoi parle-t-on ?</i>	
1.1 Introduction	16
1.2 Définitions et principes	20
1.3 Recensement	24
2. <i>La transition avant, la transition aujourd'hui</i>	
2.1 Introduction	30
2.2 Visions d'avant	32
2.3 Visions d'aujourd'hui	34
3. <i>Synthèse partie I</i>	36

2

PARTIE II - Habiter la transition

1. <i>Agir</i>	
1.1 Introduction	38
1.2 Que peut-on faire ?	39
1.3 Que peut-on trouver aujourd'hui ?	42
2. <i>Études de cas</i>	
2.1 Les Grands Voisins, Paris	49
2.2 La maison des jours meilleurs, Paris	36
2.3 Les Chênes de Mambré, Kain	69
3. <i>Synthèse partie II</i>	76

3.

PARTIE III - Créer la transition

1. <i>Comment répondre ?</i>	
1.1 Introduction	78
2. <i>Trois éléments</i>	
2.1 Inoccupation	84
2.2 Préfabrication	85
2.3 Modulaire et modulable	94
3. <i>Application</i>	
3.1 Milieu urbain	109
3.2 Milieu périurbain	121
4. <i>Synthèse partie III</i>	125
CONCLUSION	
RÉFÉRENCES	131
ANNEXES	135



Accueillir pour transformer l'étranger en ami :
Tel est le rôle de la maison, la définition de
l'hospitalité, et le marqueur de toute civilisation¹



1. Saskia Cousin, anthropologue à l'université Paris-Descartes, CANTHEL, membre de l'Institut universitaire de France.

Une maman seule avec trois enfants, un homme seul, un jeune adulte, un couple sans enfant, un couple avec un enfant, une femme battue, un homme battu, une femme portant une jolie robe, un homme en chemise, un enfant allant à l'école avec une boîte à tartine vide.

Tant de personnes, de tout âge, de tout type, de tout genre, qui se retrouvent du jour au lendemain dans une situation délicate. Une situation que bien plus de personnes que nous le pensons connaissent, celle de ne pas savoir où dormir, où loger, où habiter.

D'abord dans la famille, ensuite chez un ami, on laisse tomber ses affaires car elles prennent trop de place, on choisit ce que l'on préfère et on abandonne le reste. Une maison d'accueil, ensuite une autre, puis encore une autre. La perte de la garde de son enfant, un accueil de nuit, un accueil de jour pour se cacher des regards, puis une maison d'accueil, encore. Une ville, puis une autre, et encore une autre. De moins en moins d'affaires, de moins en moins de contacts sociaux, de moins en moins d'espoir.

Puis, pour certains, un peu d'espoir, car une place dans une maison communautaire se libère. On peut garder des sous de côté, se faire soigner, c'est dur, mais on garde espoir. On peut s'inscrire sur une liste pour recevoir un logement du CPAS, mais la liste est longue, interminable. 7 ans, 7 ans d'attente pour retrouver un chez soi. Et entre deux ? Nulle part où aller pour certains.

Il n'y a pas que les personnes que nous voyons mendier ou dormir à même la rue. Nombreux

sont les visages cachés du sans-abrisme. Nombreuses sont les personnes sur le point de se retrouver à la rue.

C'est un sujet qui touche, un sujet qui fâche.

C'est un sujet qui me tient à cœur, même s'il peut faire peur. J'aimerais pouvoir aider. Donner des vêtements, faire à manger, faire un don. Mais aussi penser, penser la façon dont nous pourrions aider à travers une certaine compétence, l'architecture dans ce cas-ci.

L'architecture peut-elle aider ?

Oui.

L'architecture permet d'habiter, de protéger, de réunir, l'architecture sous toutes ses formes est l'art le plus proche de l'être humain. Car il pense pour son bien-être.

Penser pour le bien-être des personnes en situation d'urgence, où qu'elles soient et peu importe qui elles sont, voilà le but de ce travail de fin d'études.



PARTIE I.I

Parler de la transition - De quoi parle-t-on ?

1.

de retrouver une certaine stabilité et peut-être également un emploi. Petit à petit, les personnes passant par des logements de transition, retrouvent une autonomie. Autonomie importante dans le développement de soi et la stabilisation de sa situation.

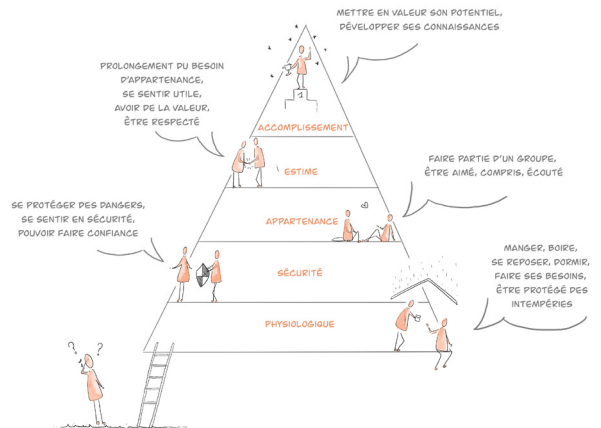
De quoi parle-t-on ?

A l'heure actuelle, lorsqu'une personne veut « exister », il ne s'agit pas simplement de penser, comme l'avait évoqué Descartes, mais bien d'exister administrativement². En effet, afin d'avoir des papiers en ordre, d'exister aux yeux de l'état, il faut aujourd'hui avoir une adresse ainsi qu'une source de revenus.

Pour des milliers de personnes, la question de l'adresse est inconnue. Logées chez des connaissances, allant d'accueil en accueil, ou n'ayant ni squat, ni accueil, ces personnes ne peuvent donner d'adresse fixe, et ne peuvent donc exister administrativement.

C'est à ce moment qu'entrent en jeu les logements de transition. Qu'ils se déclinent sous forme de maisons d'accueil, de maisons de vie communautaire, de simples maisons ou appartements ou qu'ils apparaissent et disparaissent chaque année au travers de ce que l'on appelle « l'urbanisme transitoire »³, ces formes de logements sont là pour permettre aux personnes n'ayant nulle part où aller, de poser leurs affaires le temps d'une année ou plus, afin de se mettre en ordre administrativement,

Si l'on reprend, comme le suggère l'architecte Cyrille Hanappe⁴, les diagrammes des besoins humains, comme la pyramide de Maslow par exemple, on peut se rendre compte que sont considérés comme besoins primordiaux, besoins de base, ceux liés au physiologique (manger, boire, se reposer,...), une fois que ces besoins sont comblés, nous pouvons alors combler ceux de l'étage supérieur, soit les besoins de sécurité, et enfin, les derniers besoins, ceux liés à l'appartenance (se sentir soutenu, aimé, écouté, compris,...). Or, afin de pouvoir permettre à une personne de se stabiliser, il est important de pouvoir lui offrir la possibilité de répondre à chacun de ses besoins de façon simultanée, et non par étapes. C'est pourquoi un nouveau diagramme a été imaginé, sur base de



² Livia Otal, coordinatrice mission bidonvilles de Médecins du Monde.

³ « L'urbanisme transitoire c'est l'occupation temporaire de bâtiments vides, avec pour but d'avoir un impact sur la ville à long terme », définition proposée par l'ASBL Communica.

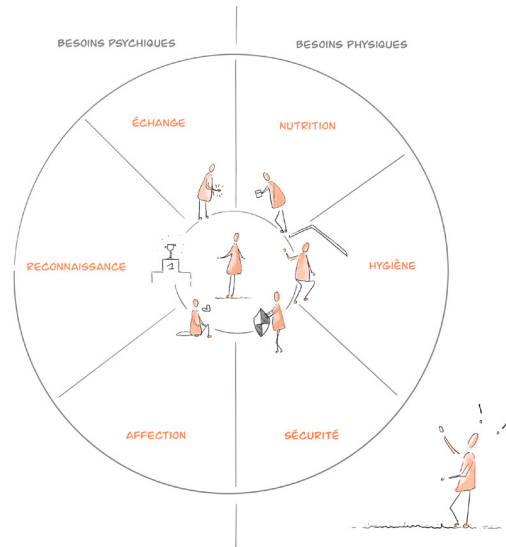
Pyramide de Maslow : répondre aux besoins étape par étape ©Ducci P.

⁴ Cyrille Hanappe, architecte et enseignant, dans Meadows, F. (2017). Mini Maousse : habiter le temporaire, la nouvelle maison des jours meilleurs. In E. A. C. d. I. a. d. patrimoine (Ed.).

la pyramide, « le cercle de Stevenson ». Il s'agit d'un schéma reprenant 6 besoins, 3 besoins psychiques et 3 besoins physiques. Ces 6 besoins ont une importance identique.

Malheureusement, si l'on s'intéresse à la réalité des choses, peu sont les personnes en situation de précarité ayant la possibilité de répondre à ces 6 besoins simultanément.

Il s'agirait donc peut-être finalement d'inverser le schéma des besoins, plutôt que de chercher sans cesse un endroit qui permettrait d'offrir une réponse à ces besoins, il serait intéressant de réfléchir à la façon dont toute une ville pourrait répondre aux besoins. C'est l'architecte Cyrille Hanappe qui répond à cette idée, en proposant de rendre la ville « accueillante ». Ce dernier propose cette théorie dans la continuité de ce qui se passe actuellement partout dans le monde. Catastrophes climatiques et guerres poussent un grand nombre de populations à quitter brutalement leur lieu de vie, ce qui a pour conséquence un afflux important de personnes



Cercle de Stevenson : répondre aux besoins simultanément ©Ducci P.

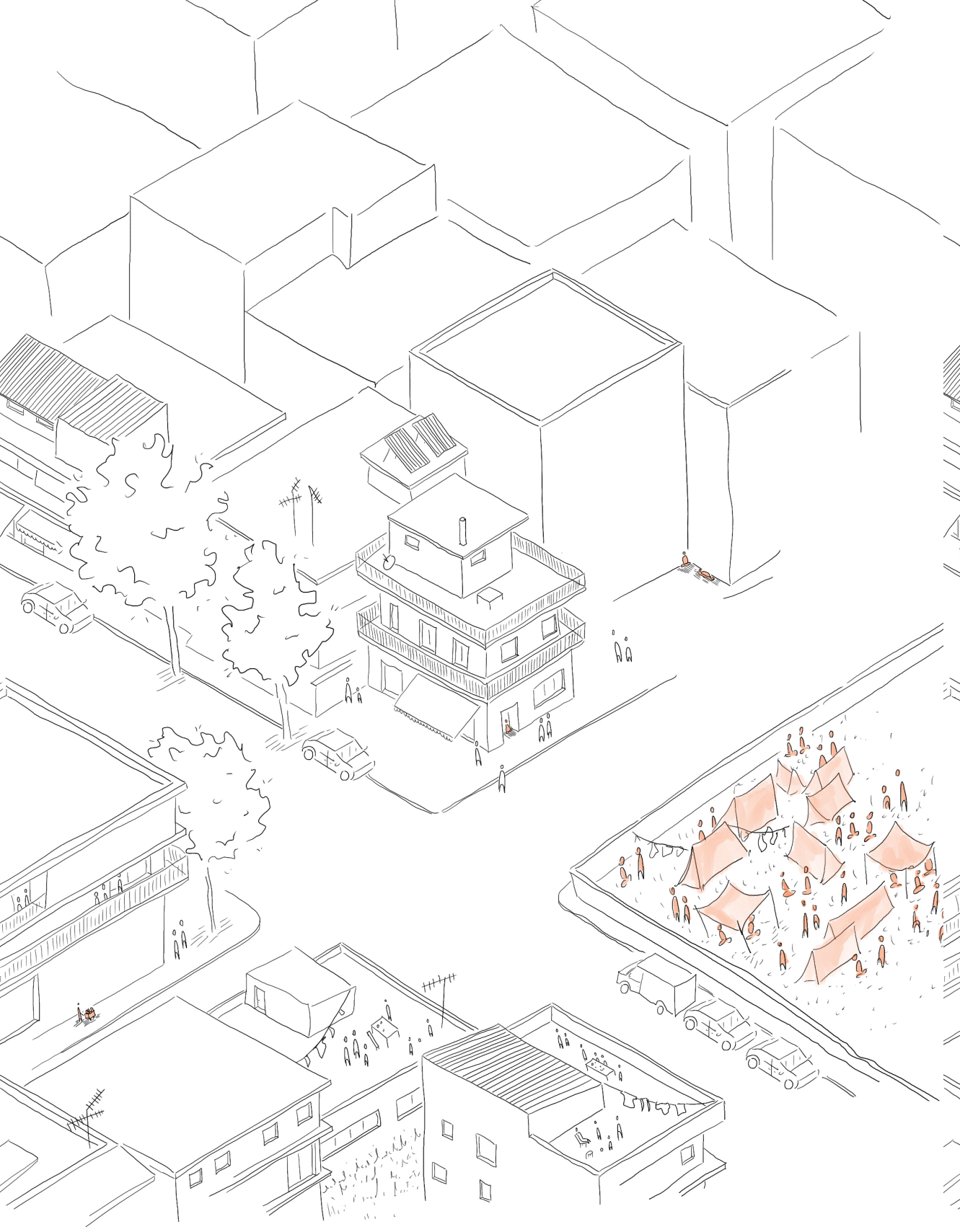
dans certaines villes. Il devient donc impératif de penser la ville de sorte qu'elle puisse accueillir à tout moment une masse importante de personnes.

Exister administrativement ou ne pas exister.

Afin qu'il soit possible de rendre les villes accueillantes, ou du moins plus accueillantes que ce qu'elles sont aujourd'hui, plusieurs architectes et urbanistes, comme Cyrille Hanappe et Fiona Meadows⁵, ainsi que des sociologues et anthropologues, comme Saskia Cousin⁶, mettent en œuvre différentes idées. Parmi ces idées nous retrouvons, comme cité plus haut, l'urbanisme transitoire, mais aussi la réaffectation de friches, la construction de maisons d'accueil, la création de nouveaux quartiers entièrement démontables et transportables et enfin la construction de bâtiments pouvant être réutilisés par la suite. Mais avant de nous concentrer sur les façons de faire, il est intéressant de connaître l'origine de ce que l'on appelle aujourd'hui « habitat transitoire ».

⁵Fiona Meadows, architecte diplômée d'Etat, responsable de programmes et commissaire d'exposition à la Cité de l'architecture et du patrimoine.

⁶Saskia Cousin, anthropologue à l'université Paris-Descartes, CANTHEL, membre de l'Institut universitaire de France.



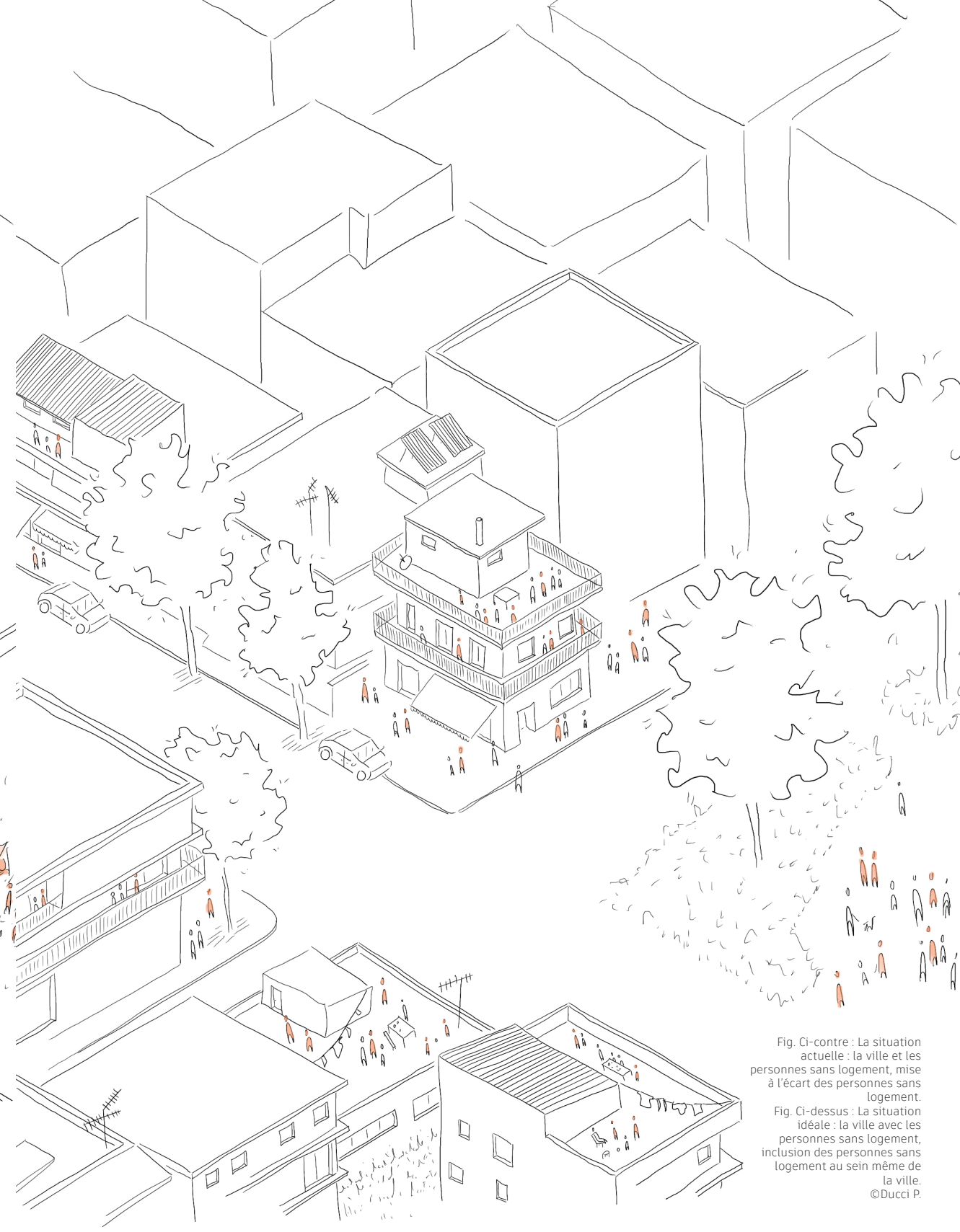


Fig. Ci-contre : La situation actuelle : la ville et les personnes sans logement, mise à l'écart des personnes sans logement.

Fig. Ci-dessus : La situation idéale : la ville avec les personnes sans logement, inclusion des personnes sans logement au sein même de la ville.

Quelle est l'origine des mots ?

Les termes « transition » ou « habitat de transit », n'existent pas depuis la nuit des temps. En effet, les premiers termes concernant le monde de la précarité et les personnes se trouvant dans une situation de non-logement ou de précarité extrême, sont « le mendiant », « le vagabond » et enfin « le sans domicile fixe ». Différentes définitions se sont succédées au fil du temps, se précisant de plus en plus.

A l'origine, le mot « mendicité », qui vient du Latin « mendicitas », décrivait, au XII^{ème} siècle, celui qui se retrouvait dans un état d'indigence extrême, celui qui en venait à demander l'aumône. L'adjectif « vagabond » quant à lui, apparaît au Moyen-Age, au XIV^{ème} siècle, tenant ses racines du Latin « vagabundus », et décrivant « une personne qui mène une vie errante ». Au XVI^{ème} siècle, on voit apparaître la définition « sans domicile fixe »⁷ pour « un vagabond ». Ces définitions resteront d'actualité et se verront reprises par les Dictionnaires, notamment par le Larousse universel du XIX^{ème} siècle qui décrit

un vagabond comme « une personne qui erre çà et là, sans aveu, sans état, sans domicile »⁸.

A partir de là, différents textes de lois ont été proposés, pour finalement définir le terme « vagabond » en se basant sur trois critères particuliers à ce mode de vie : l'absence de travail, le manque de ressources pour vivre et la non-appartenance à une communauté. Ainsi, en août 1701, une définition plus précise est proposée : « Déclarons vagabonds et gens sans aveu ceux qui n'ont ni profession, ni métier, ni domicile certain, ni bien pour subsister, et qui ne sont avoués, et ne peuvent certifier de leurs bonne vie et mœurs, par personnes dignes de foi »⁹.

Les vagabonds subissent depuis lors une exclusion forcée de la société. En effet, appartenant au monde de la pauvreté, et n'ayant pas la possibilité de gagner de l'argent et donc de subvenir à leurs besoins vitaux, les vagabonds se retrouvent dans une situation de dépendance et d'exclusion. Ils appartiennent, aux yeux de la société, au monde du marginal, et vivent dès lors

⁹ Grand Catherine, « Le délit de vagabondage au XVIII^{ème} siècle : une illustration jurisprudentielle de la justice prévôtale de Lyon », in Des Vagabonds aux SDF. Approches d'une marginalité). Cité par Kitts, A.

Un domicile est obligatoire pour faire valoir ses droits

⁷ Rey Alain (sous la direction de), Dictionnaire historique de la langue française, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1998. Cité par Kitts, A.

⁸ Boiste Pierre-Claude-Victor, Dictionnaire universel de la langue française, Paris, 1834. Cité par Kitts, A.

« en dehors des normes dominantes de cette société »¹⁰. Au XIX^{ème} siècle, la société, alors concentrée sur les travailleurs, allait jusqu'à considérer les vagabonds, les personnes sans domicile ni emploi, comme « inutiles au monde »¹¹.

Plus tard encore, les lois préciseront qu'un citoyen doit avoir élu domicile à un endroit précis depuis un certain temps, afin de pouvoir être considéré comme tel et participer activement au développement de la société.

Aujourd'hui il est question d'aider les personnes se retrouvant dans ces situations. Grâce à cette forme d'habitat que nous appelons « habitat de transit » ou « habitat transitoire », la question de l'adresse se voit résolue et les personnes concernées peuvent aspirer à une réintégration administrative et sociale au sein la société.

Si l'on s'intéresse aux définitions proposées plus récemment par le Larousse¹², nous retrouvons pour les mots transit, transition et transitoire, le fait de passer par un lieu, un état, sans y rester, il s'agit de quelque chose qui ne dure pas.

Mais lorsque l'on parle de transitoire, de quelque chose qui ne dure pas, nous pourrions confondre le fait de transiter volontairement et involontairement. En effet, des formes de vie comme le nomadisme par exemple, sont des façons de vivre le transit volontairement, tandis que les habitats de transit que nous trouvons dans nos régions, sont créés plus particulièrement pour les personnes en situation de grande précarité nécessitant un endroit où poser leur affaires le temps d'une année ou plus.

“Les personnes sans-abris ou sans chez-soi sont très régulièrement identifiées comme étant un groupe homogène caractérisé par la seule itinérance qui, pourtant, elle-même prend déjà des aspects très variés.”¹³

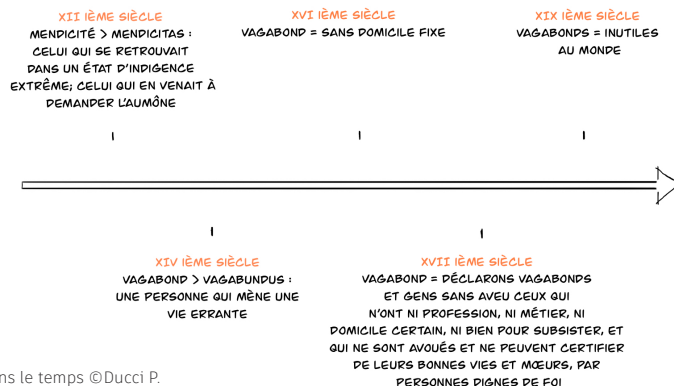
En effet, une personne sans abris, sans logement, n'est pas l'image stéréotypée que nous avons de personnes isolées, ayant parfois des problèmes d'assuétudes, vivant en itinérance. Le public touché par cette situation est bien plus large et il s'agit de ne pas confondre le stéréotype et la réalité, mais également de ne pas confondre le choix et l'obligation de vivre dans une situation telle qu'énoncée plus haut.

¹⁰ Garnot Benoît (sous la direction de), Normes juridiques et pratiques judiciaires du Moyen Age à l'époque contemporaine, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2007. Cité par Kitts, A.

¹¹ Bart Jean, « Vagabondage et citoyenneté », in Des Vagabonds aux SDF. Approches d'une marginalité, op. cit., p. 147-159. Cité par Kitts, A.

¹² Larousse. (2021). Dictionnaire Larousse poche 2022 : Larousse dictionnaires.

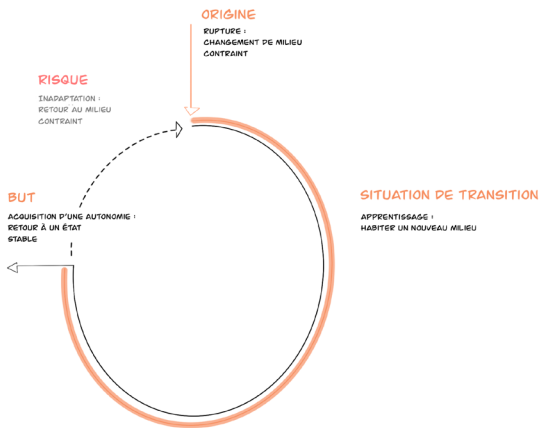
¹³ Jeremy Wilmot Coordinateur Adjoint Relais social de Charleroi.



Le transitoire est un état ponctuel entre une origine et un but

Patrick Beaucé¹⁴, coordinateur de l'option design à l'école nationale supérieure d'art de Nancy, explique que le mot transitoire désigne un état ponctuel qui se situe entre une origine et un but, c'est donc un état qui se veut fixe mais dans la continuité d'une évolution vers un but précis et fini. Il y a donc une différence entre le transitoire et ce qui est nomade. Car le nomadisme est en réalité un transit infini, aucun but fixe n'est atteint.

¹⁴ Dautrey, J., & Beaucé, P. (2020). Identités du transitoire : École nationale supérieure d'art et de design de Nancy.



« *Transitoire est un adjectif qualifiant une chose, un phénomène, un état, un régime qui ne dure pas. C'est une qualification dont la connotation négative saute aux yeux. En effet, cela vaut-il la peine de porter son attention vers quelque chose qui ne dure pas ?*

D'aucuns trouveront un intérêt en cherchant les raisons du passage d'un état à un autre. Mais nous sommes là dans l'unique perspective de reconnaître un état stable, voire de le faire advenir.

Il en va tout autrement si nous cherchons à connaître les états transitoires pour eux-mêmes, si nous voulons faire de l'adjectif un substantif. [...] In fine, contrairement à ce que laisserait penser une conception du transitoire comme passage entre deux états, cette observation montrera que le transitoire se déploie dans l'espace-temps d'une présence ouverte à l'imprévu, que le transitoire développe la capacitation des usagers, des compétences professionnelles spécifiques et une économie innovante, qu'il remplit une fonction critique transformant, le cas échéant, les normes et les lois. »¹⁵

L'état de transition, son origine et son but. Schéma inspiré du travail de fin d'études de Iacazio Ombeline, «Nous habitons tous la rue». ©Ducci P.

¹⁵ Beaucé, P. (2020). Identités du transitoire : École nationale supérieure d'art et de design de Nancy, p39.

Patrick Beaucé explique, en se basant sur les dires de Gilbert Simondon¹⁶, que l'architecture est de l'ordre de l'immobilier par la seule considération de son irréversibilité. Les immeubles sont fixes, ils ne peuvent être modifiés ou déplacés. Or, voilà justement la richesse que peut apporter l'architecture à l'idée du transitoire : la mobilité. Si une architecture peut être modifiée dès qu'il en est nécessaire, si elle peut être déplacée, réparée, si elle peut évoluer au fil du temps, elle peut répondre aux besoins de son temps ainsi qu'aux besoins des temps futurs. C'est là une clé dans l'idée de la transition, c'est là une possible redéfinition de la transition.

Depuis des siècles, les personnes n'ayant la possibilité de subvenir à leurs besoins de par une absence d'emploi ou de moyens, ainsi que d'élire domicile quelque part, sont placées en marge de la société. Elles sont considérées comme étant différentes, elles ne peuvent s'intégrer au monde qui les entoure, elles sont exclues et ne peuvent dès lors qu'entretenir des relations familiales et sociales faibles. Pour certaines personnes se retrouvant dans cette situation, les relations sociales peuvent aller jusqu'à devenir inexistantes. Ne pouvant se rattacher à une société comme un citoyen ordinaire, elles se retrouvent dans une situation où leur seul moyen d'appartenir à cette société, est celui de la dépendance aux services d'aides.

L'habitat de transit est là également pour aider ces relations sociales à être rétablies.

¹⁶ Gilbert Simondon, 1924-1989, philosophe français.¹⁶

Voilà la richesse que peut apporter l'architecture à l'idée du transitoire : l'adaptabilité.

Combien de personnes se trouvent en situation de grande précarité en Belgique ?

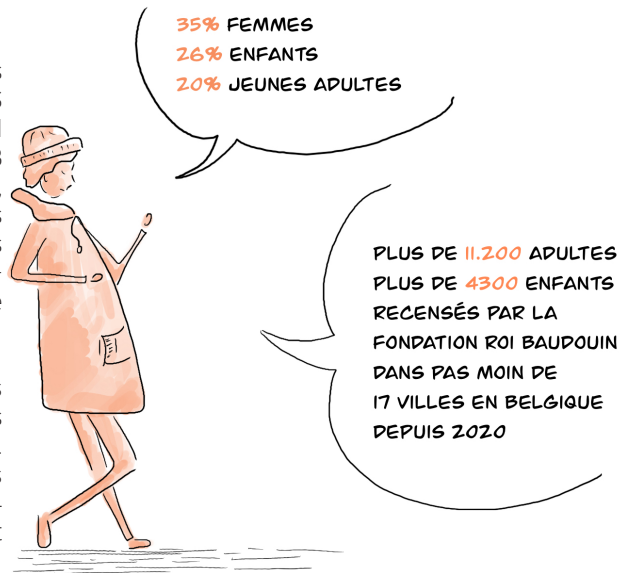
Chaque année, depuis 2020, la Fondation Roi Baudouin organise un « dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi » en Belgique.

Les personnes recensées sont répertoriées selon ce que l'on appelle la typologie ETHOS (European Typology on Homelessness and Housing Exclusion). Cette typologie comporte 13 situations de vie (personnes vivant dans la rue, personnes en hébergement d'urgence, personnes sortant d'institutions, personnes menacées d'expulsion, ...) classées en 4 catégories (sans-abrisme, absence de chez soi, logement instable et logement insuffisant).

Contrairement à ce que l'on pense, les personnes en situation de non-logement ne sont pas uniquement recensées dans les grandes villes. En effet, 0,5 à 1 personnes sur 1000 habitants sont recensées dans les petites communes, 4 personnes sur 1000 dans les villes moyennes et 6 personnes sur 1000 dans les grandes villes.

Comme énoncé plus tôt, le stéréotype de la personne sans-abris est cassé grâce à ce recensement, car nous nous rendons compte que la plus grande partie des personnes recensées sont ce que l'on appelle « les visages invisibles du sans-abrisme ». Un tiers de la population totale réside dans l'espace public, en hébergement d'urgence ou en séjour provisoire. Mais le plus grand groupe est constitué de personnes résidant temporairement dans la famille ou chez des amis. Dans le nombre total des personnes recensées, 30 à 35% sont des femmes, 26% des enfants directement concernés par la situation de non-logement des parents et 20% sont de jeunes adultes.

La situation de grande précarité en Belgique n'est pas encore résolue. Mais le gouvernement espère pouvoir mettre en place des aides spécifiques plus adaptées grâce à ce recensement. Néanmoins, le temps que les aides évoluent, de nombreuses associations luttent pour permettre aux personnes en situation de non-logement de bénéficier d'un confort minimal, afin de pouvoir, comme énoncé plus haut, se stabiliser et retrouver une autonomie, et ainsi aspirer à un logement pérenne stable.



	CATÉGORIE OPÉRATIONNELLE	SITUATION DE VIE
SANS-ABRIS	1 PERSONNES VIVANT DANS LA RUE	ESPACE PUBLIC OU EXTERNE
	2 PERSONNES EN HÉBERGEMENT D'URGENCE	CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE
SANS LOGEMENT	3 PERSONNES EN FOYER D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES SANS DOMICILE	FOYER D'HÉBERGEMENT D'INSERTION LOGEMENT PROVISOIRE HÉBERGEMENT DE TRANSITION
	4 PERSONNES EN FOYER D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES	CENTRE D'ACCUEIL POUR FEMMES
	5 PERSONNES EN HÉBERGEMENT POUR IMMIGRÉS	LOGEMENT PROVISOIRE CENTRE D'ACCUEIL
	6 PERSONNES SORTANT D'INSTITUTIONS	INSTITUTIONS PÉNALES INSTITUTIONS MÉDICALES
	7 BÉNÉFICIAIRES D'UN ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT À PLUS LONG TERME	FOYER D'HÉBERGEMENT MÉDICALISÉ POUR PERSONNES PLUS ÂGÉES LOGEMENT ACCOMPAGNÉ POUR EX SANS-ABRIS
LOGEMENT PRÉCAIRE	8 PERSONNES EN HABITAT PRÉCAIRE	PROVISOIREMENT HÉBERGÉ DANS LA FAMILLE OU CHEZ DES AMIS OCCUPATION ILLÉGALE D'UN TERRAIN
	9 PERSONNES MENACÉES D'EXPULSION	APPLICATION D'UNE DÉCISION D'EXPULSION AVIS DE SAISIE DU PROPRIÉTAIRE
	10 PERSONNES MENACÉES DE VIOLENCES DOMESTIQUES	INCIDENTS ENREGISTRÉS PAR LA POLICE
LOGEMENT INADÉQUAT	1 PERSONNES VIVANT DANS DES STRUCTURES PROVISOIRES/ NON CONVENTIONNELLES	MOBILE HOMES CONSTRUCTIONS NON CONVENTIONNELLES HABITAT PROVISOIRE
	2 PERSONNES EN LOGEMENT INDIGNE	LOGEMENTS INHABITABLES OCCUPÉS
	3 PERSONNES VIVANT DANS DES CONDITIONS DE SURPEUPEMENT SÉVÈRE	NORME NATIONALE DE SURPEUPEMENT LA PLUS ÉLEVÉE



PARTIE I.II

Parler de la transition - La transition avant, la transition aujourd'hui

« [...]3 ans après les forains », poursuit-il, « ma femme d'alors avait le RSA et moi je n'avais plus de revenus. On avait deux enfants à l'époque qui avaient à peu près 14-16 ans. J'ai recherché du travail et j'ai trouvé un boulot dans une frieterie arrageoise. J'étais non déclaré aussi... J'y ai travaillé pendant 2 ans. Je ne gagnais pas grand-chose et il fallait voir les heures que je faisais. A 6 h du mat' on faisait les courses à Hénin-Beaumont, je rentrais et je descendais tout à la deuxième cave, je nettoyais. C'était de l'esclavage. Quand j'ai perdu cet emploi, c'est ma femme qui m'a mis dehors, car je m'étais engrainé avec elle. Elle avait un mauvais caractère. Après la frieterie et après un emploi en contrat aidé comme veilleur de nuit en réinsertion, il y a 18 ans, j'ai fini à la rue. [...] A l'époque, j'avais des amis, j'avais ma famille... mais je n'ai pas toujours eu de bonnes fréquentations. Mes amis, ils buvaient beaucoup, ça n'allait pas. Maintenant, ils sont partis chacun de leur côté, j'ai eu des bons amis, mais j'ai plus de contact, plus du tout. [...] »¹⁷

¹⁷ Aubry, A., Baronnet, J., & Boisseuil, C. (2019). Un logement pour s'en sortir : paroles de précaires. Recherche sociale, 230(2), récit de R., 64 ans, vivant depuis 18 ans dans un garage à Arras.

« Une femme est devenue sans-abri après la rupture de sa relation. Cela l'a obligée à séjourner temporairement dans un logement de crise du CPAS et à demander un revenu d'intégration sociale. En tant que mère isolée, elle ne peut toujours pas héberger ses enfants avec elle. Comme elle ne dispose que d'un petit revenu, il lui est très difficile de trouver un logement avec suffisamment de chambres pour elle et ses enfants sur le marché immobilier privé. »¹⁸

¹⁸ Récit énoncé dans Fondation Roi Baudouin, (Mars 2022). Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi - Rapport global 2021.

« Sophie est une jeune fille de 19 ans à la rue depuis 1 an et demi. Elle n'a pas connu son père et sa maman est décédée alors qu'elle n'était qu'une jeune adolescente. Ayant fréquenté les services d'aide à la jeunesse, la petite délinquance l'a fait tomber dans la cocaïne à 15 ans seulement. Elle s'est retrouvée à la rue à l'âge de 18 ans et n'en est pas sortie depuis. »¹⁹

¹⁹ Récit énoncé dans Fondation Roi Baudouin, (Mars 2022). Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi - Rapport global 2021.



«Dans la 1^{ière} il y avait moins de monde. C'était un établissement plus petit, c'était à l'Etape à Tournai près de la gare il y a 5 ou 6 ans. J'ai eu un logement A.I.S Agence Immobilière Sociale (2 mois). Puis un logement plus cher en ville avec mes 3 garçons. Mais mes enfants étaient très difficiles et j'ai dû déménager. Après un bail de 3 mois, celui-ci n'a pas été renouvelé. Ensuite la maison Catherine, c'était joli mais pas pratique, les loyers assumés, mais cela a dégénéré avec le propriétaire (mes fils difficiles). Ensuite ici. D'abord comme résidente car on est résidente 6 mois et au bout de 7/8 mois on devient communautaire.»

Interview réalisé personnellement

«Depuis 3 mois K. a quitté son logement, son compagnon, et laissé son bébé chez le père qui avait un logement. Le plus dur pour elle était le fait qu'elle n'avait pas de contact avec son ex-compagnon et donc pas de nouvelles de son bébé. Le centre a fait des démarches et aujourd'hui K. peut régulièrement garder son fils une nuit avec elle.»

Interview réalisé personnellement



«J'ai fait une première maison d'accueil avant celle-ci. Dans la première il y avait moins de monde. C'était un établissement plus petit. Après j'ai eu un logement A.I.S. Puis un logement plus cher en ville avec mes 3 garçons. Mais mes enfants étaient très difficiles et j'ai dû déménager. Après un bail de 3 mois, il n'a pas été renouvelé. Ensuite la maison Catherine, c'était joli mais pas pratique, les loyers assumés, mais ça a dégénéré avec le propriétaire (mes fils difficiles). Donc après je suis arrivée ici.»

- D.

Interview réalisé personnellement

«J'ai déjà fait plusieurs maisons d'accueil»

Interview réalisé personnellement

Où tout a commencé

Le 13 novembre 1986, le premier centre d'accueil de Belgique ouvre ses portes, Éric y était, il nous raconte :

« J'ai été engagé le 13 novembre 1986...C'était un jeudi si je me souviens bien. Les premiers demandeurs d'asile sont arrivés dans la nuit d'après... Vers 2-3h du matin. C'était un groupe de Roms ramenés par la police. On était une vingtaine de travailleurs seulement. Ça a été un hiver très rude. Il faisait -15°C et le mazout gelait... La chaudière tombait tout le temps en panne... Il faut savoir que le bâtiment avait été abandonné pendant plusieurs années et tout était en ruines ou cassé. Au début, on a placé des remorques dans la cour qui contenaient des douches et une cuisine. Il y avait des ouvriers

partout qui s'affairaient à réparer le rez-de-chaussée, puis les autres étages au fur et à mesure... On déplaçait beaucoup les gens au gré des travaux. Et à l'époque on utilisait des lits de camp et des meubles de l'armée donc c'était très lourd. C'étaient de grandes pièces vides... Dans les chambres où on place maintenant 12 personnes y séjournait le double... Et sans aucune intimité ! Personne n'avait d'expérience et il n'y avait pas de règlement. Il a fallu tout inventer de zéro, ça a tellement changé aujourd'hui. Le quartier aussi, qui était délaissé, s'est beaucoup gentrifié ces dernières années. Mais je n'ai jamais voulu changer de carrière. Ici c'est top. Avant, je travaillais dans une usine. On ne parlait pas autant des demandeurs d'asile, je ne connaissais pas du tout ce domaine... Le Petit-Château je connaissais uniquement parce que j'y avais fait la sélection du service militaire pendant 3 jours en 1981. Je me souviens qu'on est resté le seul centre d'accueil pendant des années. Quand on accueillait 200 personnes par semaine, on trouvait cela énorme. Aujourd'hui, nous accueillons plus de 200 personnes par jour. Entre-temps, il y a ma photo dans le livre d'histoire de Fedasil. »²⁰

²⁰ Fedasil (2021). 1986 – 2021 = 35 ans. Source : <https://www.fedasil.be/fr/actualites/1986-2021-35-ans>.

Le CPAS (centre public d'action sociale) est créé en 1976. Il s'agit d'un service public organisé au niveau local. Ce service permet aux personnes se trouvant en situation de précarité de bénéficier d'une aide sociale. Cette aide peut se traduire de plusieurs façons, de l'aide financière à la formation, en passant par l'aide aux frais médicaux.

Par la suite, partout en Belgique, différents types d'aide ont vu le jour. Chacune indépendante des autres. Des accueils de nuit, des centres d'accueil de jour, des maisons de vie communautaire, des permanences téléphoniques ou des travailleurs de rue. Malheureusement deux problèmes résident, le manque de place et le manque de coordination entre les différents acteurs.

Lors des premières années, 50 maisons d'accueil, offrant quelques 1063 places d'hébergement, étaient répertoriées. A l'heure actuelle, 4200 places pour personnes en situation de non-logement sont répertoriées, réparties dans une centaine de centres en Wallonie et à Bruxelles.

Malheureusement le manque de place reste un problème et devient parfois la cause d'un retour à la rue.

Une personne en maison d'accueil n'ayant pas trouvé de solution d'hébergement, peut se voir, au bout du temps d'hébergement autorisé, retourner à la rue, en situation de non-logement, par manque de place dans d'autres maisons d'accueil.

Il est donc impératif de penser des systèmes d'accueil pouvant répondre à ce besoin de places d'hébergement et pouvant évoluer avec ce dernier au fil du temps.

Comment est vu l'habitat de transit aujourd'hui ?

Aujourd'hui, nous voyons l'habitat de transition de plus en plus temporaire. Par le système de maison d'accueil, qui permet d'avoir une adresse le temps de trouver un logement stable, mais aussi par de nouveaux principes comme l'urbanisme transitoire, évoqué plus haut, qui permet d'installer des logements d'urgence dans un endroit aux multiples fonctions et ainsi favoriser l'intégration sociale des personnes en situation d'urgence. Ces formes d'habitats sont temporaires dans le sens technique comme pratique. Des habitats démontables, transportables, adaptables, permettant d'accueillir au mieux les personnes en situation d'urgence afin de les aider à se stabiliser. Bien entendu il ne s'agit pas ici de substituer l'accès au logement des personnes concernées, mais bien de trouver une solution temporaire afin d'éviter à ces personnes de se retrouver à la rue.

Jean-Louis Cohen, architecte, historien de l'architecture et des villes, justifie et défend le temporaire :

« L'habitat temporaire inaugure l'histoire humaine. En effet, qu'est-ce que la maison d'Adam au Paradis, tenue pour l'origine mythique de l'architecture selon l'Abbé Laugier, sinon un séjour éphémère, puisque son occupant, une fois le péché originel consommé, dut en déguerpir sans tarder ? Quant à l'arche de Noé, dans laquelle Hubert Damisch a vu une autre des origines de l'architecture, n'a-t-elle pas été un refuge provisoire, vite délaissé lorsque les eaux du Déluge refluèrent ? ».

L'habitat temporaire, ou l'habitat de transition, participe à la « zone de marge », comme l'appellent les anthropologues, « l'espace liminaire, intermédiaire entre deux moments de la vie, et les rites qui lui sont associés ».²¹ Cette forme d'habitat aide à la reconstitution personnelle, familiale, mais aussi collective.

L'anthropologue Saskia Cousin fait un parallèle intéressant. Elle compare la cabane à l'habitat temporaire.

Saskia explique l'idée que l'on a de la cabane, ce qu'elle représente. La cabane, qui peut se décliner de différentes façons (cabane, cabanon, hutte, yourte, tipi, ...) est synonyme de refuge, de rupture avec le monde social, de retour à la nature, aux sources, elle peut aussi être synonyme d'exotisme, d'ailleurs. Mais cet imaginaire de la cabane a son envers de décor.

²¹ Saskia Cousin, anthropologue à l'université Paris-Descartes, CANTHEL, membre de l'Institut universitaire de France, dans : Meadows, F. (2017). Mini Maousse : habiter le temporaire, la nouvelle maison des jours meilleurs. In E. A. C. d. l. a. d. patrimoine (Ed.).

²¹Il y a aussi la « bicoque », une petite maison d'apparence médiocre qui révèle la précarité de celui qui y habite. Ces deux visions de la cabane se trouvent à des kilomètres l'une de l'autre, la première qui fait référence à un endroit doux, agréable, paisible, souvent lié au retour en enfance, et la seconde qui est considérée comme étant synonyme de précarité.

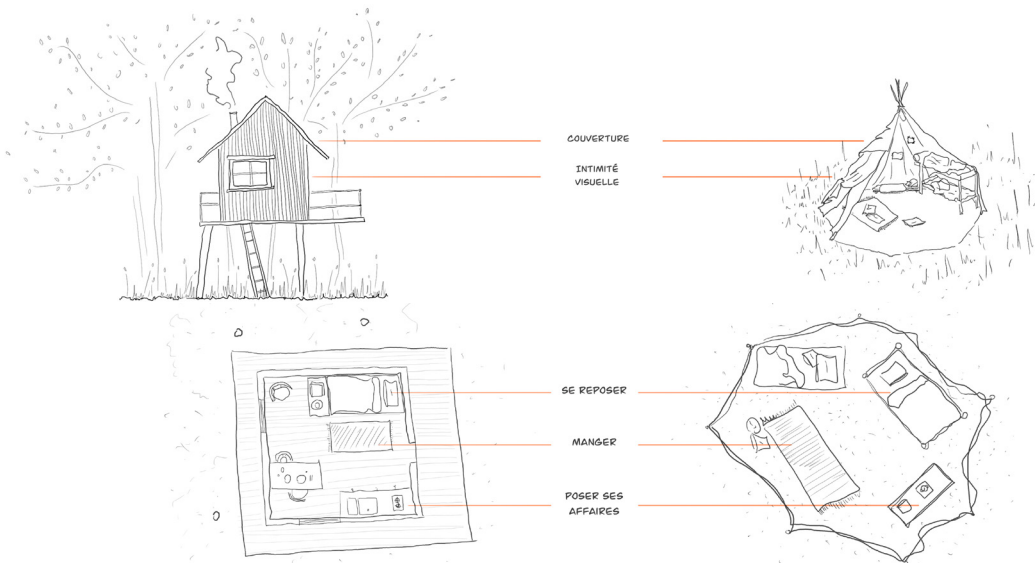
Mais finalement, la seule différence entre les deux visions, se base sur le statut social, l'origine ou le genre de la personne qui en fait usage.

Et pourtant, le sédentaire, l'habitat nomade, attise la curiosité malgré une certaine répulsion pour ses habitants traditionnels. Nombreuses sont les personnes ayant choisi de vivre dans un habitat temporaire, nomade, pour partir en vacances par exemple. Mais encore une fois, la seule différence entre l'habitat nomade qui répulse et l'habitat nomade de vacances, est le statut social des personnes qui l'occupent.

Finalement, l'habitat temporaire, ou l'habitat de transit, laisse certaines personnes réticentes, alors qu'il s'agit simplement de l'égal des habitations qui procurent chez nous un sentiment de paix, de déconnexion, d'ailleurs, de refuge.

Caractéristiques essentielles d'une cabane et d'un habitat précaire :

Couverture
Intimité visuelle
Se reposer
Manger
Poser ses affaires



Cette première partie insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas simplement d'exister, mais bien d'exister administrativement si l'on veut être considéré comme un citoyen en tant que tel. Or, afin de pouvoir exister administrativement, il est nécessaire d'avoir une adresse fixe.

Lorsqu'une personne se retrouve sans logement, donc sans adresse, elle ne peut garder ses documents en ordre, recevoir une aide ni même chercher un éventuel logement.

La seule solution est alors de passer par un état de transition. Qu'il s'agisse d'une transition qui se fait sous la forme de squat, chez des amis, dans la famille, ou sous forme d'accueil, dans un centre d'hébergement d'urgence, un accueil de jour ou encore une maison d'accueil. Grâce à cette transition, les personnes en situation de grande précarité peuvent bénéficier d'une aide leur permettant de se stabiliser, d'acquérir petit à petit une autonomie visant à retrouver une situation stable et pérenne.

L'autonomie est un second point clé. Sans elle, aucune avancée n'est possible. L'autonomie peut se perdre facilement, suite à des situations difficiles à répétition, mais ne se retrouve pas aussi rapidement. Il est important qu'une personne en situation d'urgence puisse se retrouver dans un endroit où elle pourra répondre petit à petit à chacun de ses besoins, physiologiques, psychologiques et sociaux, afin de retrouver un état stable et par la suite, une autonomie quasi-totale.

L'architecture entre en jeu car elle peut permettre de répondre à ces besoins rapidement. L'architecture qui nous intéresse ici, est celle du temporaire, celle du modulaire, du modulable.

Une architecture temporaire pour une stabilisation à long terme.

PARTIE II .I

Habiter la transition - Agir

2.

Des solutions innovantes

Cette seconde partie présente les solutions envisagées aujourd'hui. Celles qui existent, et celles que l'on pourrait appliquer afin de faire évoluer la question du mal ou non-logement.

A l'heure actuelle nous retrouvons en Belgique divers types d'accueils. Accueil de nuit, de jour, maison d'accueil, maison de vie communautaire, logements de transition... La plupart de ces accueils sont des anciens bâtiments réhabilités en espaces de nuit et de jour afin de pouvoir accueillir un maximum de personnes en fonction de ce que la Loi autorise.

Malheureusement, comme nous l'avons évoqué plus haut, le nombre de places disponibles est limité et ces institutions ne peuvent accueillir toutes les personnes ayant besoin d'un hébergement.

Suite à l'envie de répondre à cette problématique de lutte contre la pauvreté et les situations de mal voir non-logement, des associations, dirigées par des bénévoles, des assistants sociaux, des sociologues, anthropologues ou encore des architectes et urbanistes, tentent de sortir de l'ordinaire en proposant de nouvelles techniques d'aide au mal logement.

C'est ainsi que nous voyons émerger des projets comme celui de Housing First, qui permet aux personnes sans-abris les plus vulnérables de s'installer immédiatement dans un logement sans condition (mis à part le fait de payer le loyer) en bénéficiant d'un suivi social.

Ou encore des projets d'urbanisme transitoire, que nous définirons plus loin, qui permettent aux personnes en situation de grande précarité de trouver un hébergement temporaire, mais également un travail ainsi que l'opportunité de créer des liens sociaux avec les habitants du quartier dans lequel se trouve le projet.

Les différents projets proposés tentent toujours de répondre à différentes questions de façon simultanée. Nous retrouvons une réponse à la problématique de mal logement, mais également à la question de logements vacants, d'insertion sociale ou encore d'écologie.

Ce travail de fin d'études s'intéresse à plusieurs de ces caractéristiques afin de proposer une solution architecturale qui pourrait venir compléter les idées déjà lancées.

Cyrille Hanappe nous montre l'importance de la question de l'autonomie. Il est important pour les personnes en situation de précarité, de non-logement, de pouvoir non pas seulement être accueillies, mais au-delà de cela, il est important qu'elles puissent bénéficier d'infrastructures permettant de répondre à chacun de leurs besoins, tout en leur laissant la possibilité d'y répondre de façon autonome.

Comment agir ?

C'est pour cela que, comme nous évoquerons par la suite, les principes d'urbanisme transitoire peuvent être une solution car ils permettent aux personnes en situation d'urgence d'être accueillies tout en ayant la possibilité de répondre de façon autonome à certains de leurs besoins.

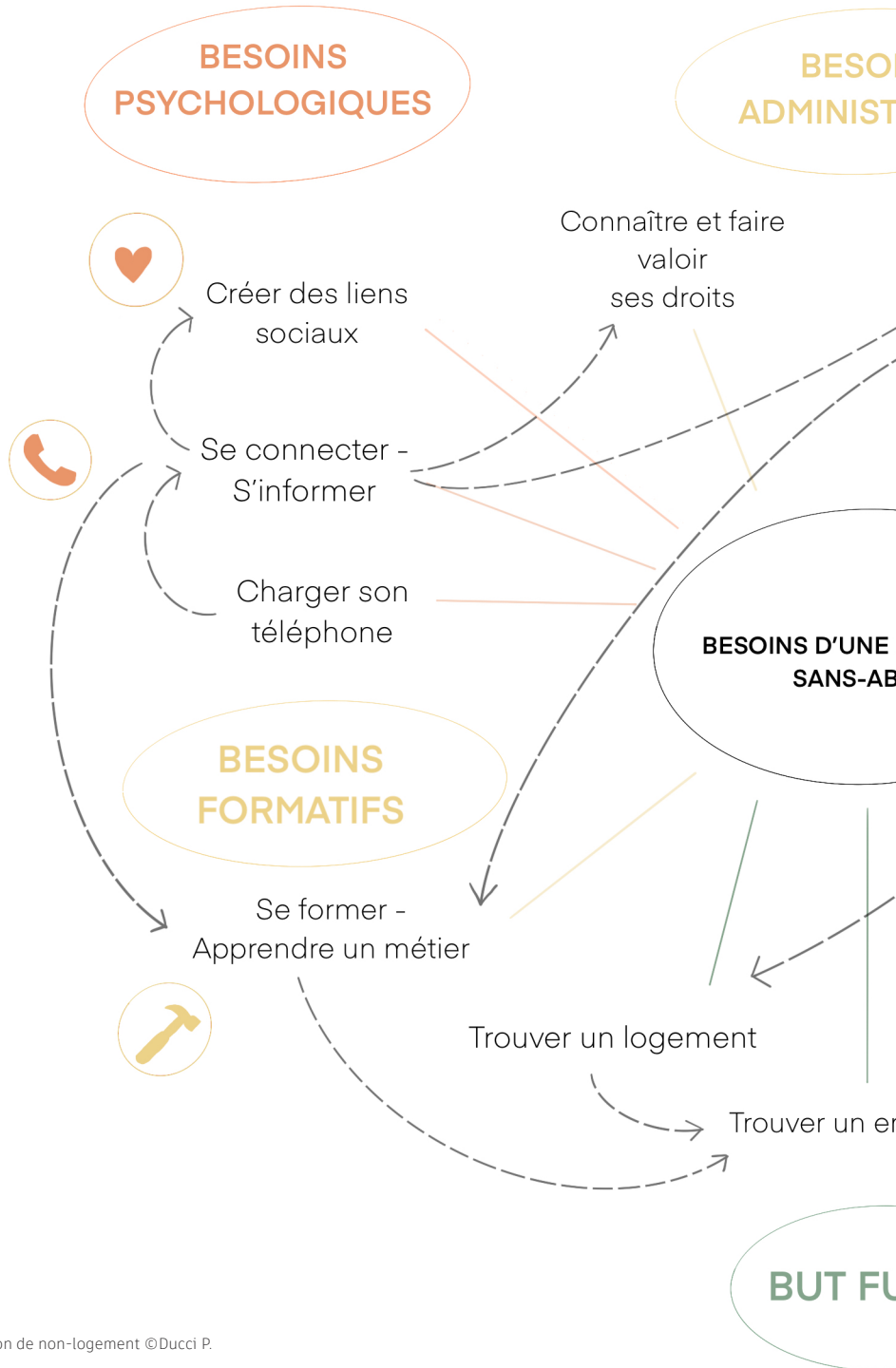
Si l'on suit les idées de Cyrille Hanappe²², six scénarios sont possibles : réutiliser et réinvestir les bâtiments laissés à l'abandon, comme des usines ou des bureaux ; réutiliser et réinvestir les logements non-utilisés ; sécuriser les bidonvilles existants afin de leur permettre d'être accompagnés et soutenus (dans le cas de la France) ; créer de nouveaux quartiers, intégrés aux villes et entièrement démontables ; créer des maisons d'accueil partout dans la ville ; construire des bâtiments basés sur le concept de grand plateau, pouvant être réutilisés par la suite.

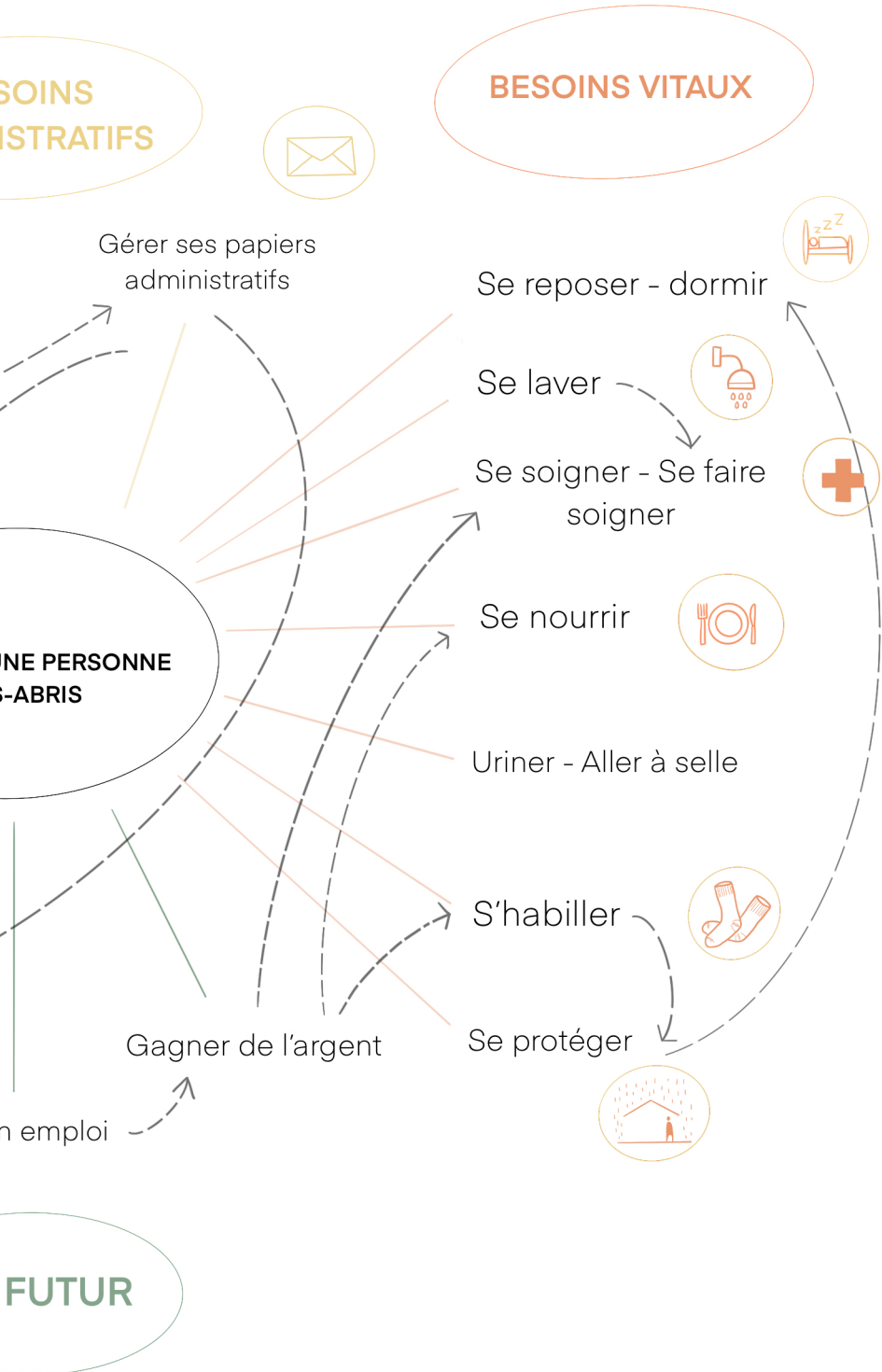
Dans chacune de ces solutions, la question ne parle pas uniquement de logements, mais bien d'une panoplie de services liés aux besoins de chacun. Car en effet, le principe de respect de la dignité de l'être humain peut être considéré comme tel lorsqu'une personne peut subvenir de façon autonome à ses différents besoins, sans qu'elle ait à se sentir continuellement dépendante d'aides.

Six scénarios

1. Réutiliser et réinvestir les bâtiments laissés à l'abandon
2. Réutiliser et réinvestir les logements non-utilisés
3. Sécuriser les bidonvilles existants
4. Créer de nouveaux quartiers intégrés aux villes et entièrement démontables
5. Créer des maisons d'accueil partout dans la ville
6. Construire des bâtiments polyvalents, basés sur le concept de grand plateau

²² Cyrille Hanappe, architecte et enseignant, dans Meadows, F. (2017). Mini Maousse : habiter le temporaire, la nouvelle maison des jours meilleurs. In E. A. C. d. l. a. d. patrimoine (Ed.).



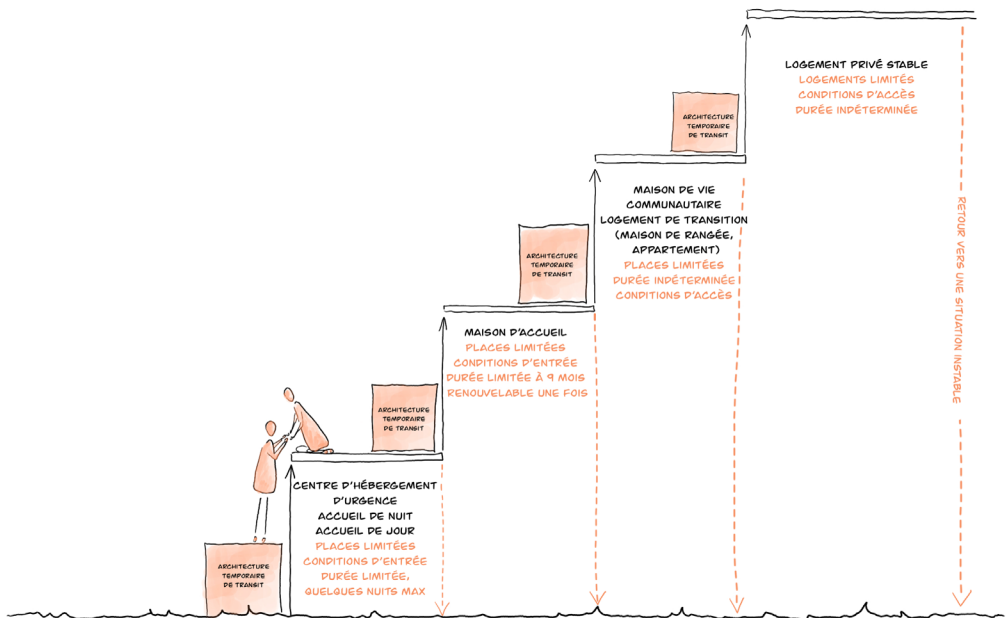


A l'heure actuelle différentes formes d'aides et d'accueils sont disponibles en Belgique. Il y a différents niveaux d'aides. Une personne en situation d'urgence tente souvent d'abord de squatter quelques temps chez des amis ou dans la famille, dans la mesure du possible, ensuite, une fois que ces solutions-là sont épuisées, deux options s'offrent à elles, l'abri de nuit ou la maison d'accueil.

Comment cela se passe aujourd'hui ?

L'abri de nuit, comme son nom l'indique, est un endroit où les personnes peuvent passer la nuit. Le problème est que les places sont limitées et les conditions d'entrée exigeantes (hommes seuls, femmes seules, pas d'enfants, ...).

La maison d'accueil, est un centre pouvant accueillir un nombre défini de personnes, familles ou non. La capacité d'accueil dépend des centres, et la durée de séjour est limitée à neuf mois renouvelables une fois, donc maximum dix-huit mois, après quoi les personnes accueillies



RUE, ABRIS DE FORTUNE, SQUAT
 CONDITIONS DIFFICILES
 PAS D'ADRESSE
 DURÉE INDÉTERMINÉE
 PAS DE STABILITÉ

«Un escalier difficile à gravir», schéma inspiré du travail de fin d'études de Iacazio Ombelino
 «Un escalier moins difficile à gravir si l'on peut s'aider d'hébergements de transit»
 ©Ducci P.

doivent avoir trouvé une solution. Bien entendu un suivi psycho-social est géré par la maison d'accueil, afin de donner aux habitants toutes les chances d'évoluer dans le bon sens.

Une fois la durée écoulée, les habitants ont plusieurs choix : soit ils ont trouvé un logement privé, soit ils peuvent passer dans la maison de vie communautaire. La maison de vie communautaire est une maison de transition dans laquelle la durée de séjour est illimitée. Mais les places sont limitées et le but n'est pas d'y rester mais bien de l'utiliser comme un tremplin vers une habitation privée.

Le logement de transition entre en jeu entre la maison d'accueil et le logement privé, car en effet, les propriétaires n'acceptent que très rarement de laisser leur logement en location à des personnes pour lesquelles le CPAS intervient, ou des personnes étant passées par une maison d'accueil. Le logement de transition intervient donc comme un logement tampon entre la dépendance à des services sociaux et l'autonomie quasi-totale.

La maison de vie communautaire peut être considérée comme un logement de transition en tant que tel, mais il s'agit d'un hébergement non-autonome, les habitants ont une chambre, mais partagent les espaces de vie et les espaces sanitaires, ils ont des tâches journalières à accomplir, comme faire à manger ou participer au nettoyage des espaces communs.

Les étapes citées ci-dessus sont évidemment théoriques, chaque possibilité d'aide n'est pas disponible dans chaque ville de Belgique. Néanmoins, cela résume bien les premières aides existantes.

Nous pouvons donc classer ces aides en trois catégories liées à la durée de l'accueil : l'accueil d'urgence, l'accueil courte durée et l'accueil à durée indéterminée.

Mais au-delà des accueils, d'autres formes d'aides sont disponibles. En effet, de nombreuses associations mettent en place des systèmes d'aides indépendants. Nous parlons plus haut d'urbanisme transitoire.

L'urbanisme transitoire est donc une appropriation de lieux non utilisés, d'espaces vacants ou de bâtiments vides, dans le but d'y installer de façon temporaire différents services qui ont pour but de générer des liens sociaux au cœur du quartier dans lequel l'installation se trouve.

Les services peuvent être divers et variés, c'est d'ailleurs souvent le cas : cours de cuisine, cours de sports, de musique, de peinture, espaces pour les enfants, espaces de coworking, café de quartier, restaurant de quartier, mais aussi accueil d'urgence pour personnes en situation de non-logement. Les personnes en situation d'urgence peuvent donc venir s'installer dans ces logements d'urgence temporaires, afin de pouvoir se stabiliser le temps de se relancer dans une vie en autonomie, et ils peuvent, grâce à ces endroits hybrides, participer à une vie de quartier, se former, et donc s'intégrer socialement, ce qui permet parfois de faciliter la transition de la rue à une habitation en autonomie par la suite.

Ces lieux hybrides, lieux de transit, permettent de générer un lien social fort entre les personnes en situation de grande précarité et les habitants fixes du quartier.

Afin de mieux comprendre les enjeux de ce qui est transitoire, nous allons analyser 3 références, une première qui traite de l'urbanisme transitoire et de ce que le projet peut apporter au quartier dans lequel il se trouve, une seconde qui traite de la préfabrication et une troisième qui présente ce que l'on peut trouver à l'heure actuelle en Belgique.



PARTIE II .II

Habiter la transition - Études de cas

Grille d'analyse

Les trois études de cas sont réalisées sur base d'une grille d'analyse commune, qui reprend différents points qui me semblent importants pour la réalisation du projet d'architecture qui en découle.

Ces points concernent les usagers, l'intimité, les espaces partagés, la proximité du bâtiment aux commodités alentours, les fonctions présentes, l'ouverture du bâtiment sur l'extérieur et enfin le ressenti que les habitants ont lorsqu'ils vivent dans ce bâtiment.

Cette grille d'analyse est utile car elle permet de rendre compte de l'efficacité d'un projet, mais aussi de ses défauts. La grille d'analyse n'est évidemment pas complétée de la même façon pour chaque référence, car comme énoncé plus haut, il s'agit de trois références distinctes, qui racontent quelque chose de différent.

La première parle d'urbanisme transitoire, la seconde parle de préfabrication et de mobilité, tandis que la troisième montre la situation actuelle en Belgique.

Bien que la grille d'analyse soit légèrement adaptée en fonction de chaque référence, un point commun reste le même : les habitants.

Les habitants se trouvant dans une situation particulière, nécessitant des fonctions particulières ou un contexte particulier, ils sont un point clé dans l'analyse de chaque projet.

Les usagers

Qui y vit ? Combien de temps ? Comment ?

Les usagers sont les premières personnes concernées par le fonctionnement d'un projet. Il est donc intéressant de savoir en quoi ce projet leur apporte quelque chose.

Il est question ici de comprendre ce que l'utilisateur peut faire dans chaque projet, combien de temps il peut en bénéficier, de quelle façon.

Les espaces intimes

Quels espaces sont offerts à l'intimité ? de quoi sont-ils composés, comment y vit-on, comment sont-ils disposés dans le bâtiment ?

Les projets présentés traitent de l'accueil de personnes en situation de grande précarité et de non-logement. Cet accueil se fait sous forme d'habitat temporaire qui est souvent partagé par un grand nombre de personnes dans cette situation de besoin.

Bien entendu, hébergement partagé signifie qu'il est important de savoir de quelle façon une personne ou une famille peut se retrouver en intimité, ou même si une intimité est possible.

Il est ensuite intéressant de voir de quelle façon l'intimité est gérée par rapport au reste du bâtiment.

Les espaces partagés

Quels espaces sont dédiés au partage ? Comment sont-ils agencés ? Où se trouvent-ils ? Quelle taille font-ils ? Quand y a-t-on accès ? Sont-ils confortables pour les habitants ?

Comme expliqué dans la partie concernant les espaces intimes, les bâtiments sont régulièrement partagés par plusieurs habitants, il y a donc des espaces personnels et des espaces partagés.

Il est question ici de savoir comment s'articulent les espaces partagés. Il est également question de savoir de quelle façon les habitants peuvent en profiter et si cela est suffisant.

Connexion à la ville

Où se situe le bâtiment ? Est-il facile d'accès ? Est-il situé proche de commodités nécessaires aux habitants ou proche de transports ? Quelles commodités sont présentes dans le bâtiment ? Quelles commodités sont situées hors du bâtiment ?

Le schéma des besoins d'une personne en situation de non-logement, présenté aux pages 40-41, présente chaque fonction dont elle nécessite. Ne pouvant en général se mouvoir qu'à pied ou en transports, il est important que ces personnes aient la possibilité d'accéder à toutes les commodités nécessaires le plus facilement possible.

Il est donc intéressant de savoir où se situe le bâtiment et ce qu'il propose à ce niveau là.

Ouverture sur l'extérieur

Le bâtiment a-t-il un lien avec l'extérieur, lequel ? A quel degré, est-ce utile pour les habitants ?

Comme tout bâtiment, les trois projets analysés ont un lien avec l'extérieur, un lien plus ou moins fort.

Il est ici question de savoir de quel type de lien il s'agit et si ce lien est important et utile pour les habitants.

Habiter

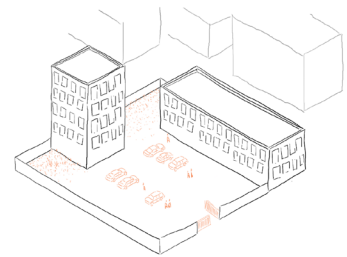
Entretiens et/ou relevés habités. Comment les habitants s'y sentent ? Que disent-ils ? Que veulent-ils changer ? Qu'est-ce qui est important pour eux ?

Les entretiens, relevés habités et témoignages sont importants pour la compréhension globale du projet. Le ressenti des personnes y habitant est un élément clé afin de pouvoir faire évoluer les projets au mieux.

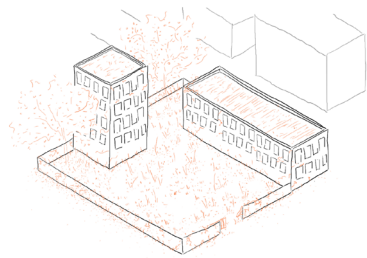
Première étude de cas

Les grands voisins, Paris

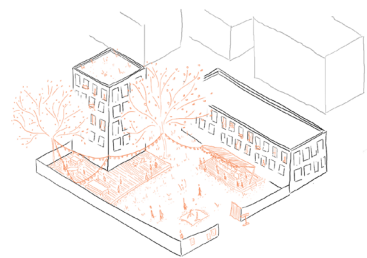
Les Grands Voisins, Paris



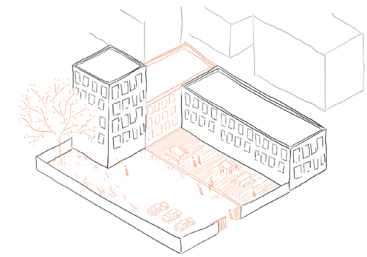
UTILISATION INITIALE



SITE EN FRICHE



UTILISATION TEMPORAIRE



UTILISATION FUTURE

En 2015, l'association Aurore, la coopérative Plateau Urbain et l'association Yes We Camp s'associent pour créer « Les Grands Voisins », l'expérience d'occupation d'espaces temporairement vacants. C'est à Paris, dans le XIVème arrondissement que cela se passe, dans l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul. 3.4 ha d'espaces vides qui ont permis d'accueillir différentes fonctions répondant aux besoins fondamentaux du quotidien : se loger, se nourrir, créer des liens sociaux, appartenir.

« Cette forme d'urbanisme, que l'on appelle « urbanisme transitoire », permet de répondre aux problématiques des villes actuelles : de quelle façon peut-on accueillir et loger les plus démunis et leur laisser une place ? Comment trouver des locaux abordables pour lancer son activité, là où le marché les rend inaccessibles ? Quelles formes nouvelles pour des lieux de rencontres, de production et de création, qui laissent la place à de l'implication volontaire et amatrice dans nos villes d'experts et de spécialistes ? Comment adapter nos modes de vie et transformer nos villes, face aux enjeux écologiques ? »²³

²³ Les Grands Voisins, [s.d.], 10 intentions transformées en actes. Source : <https://lesgrandsvoisins.org>

Tout d'abord, l'occupation de lieux temporairement vacants. Ces lieux peuvent être de l'ordre de la friche, sur laquelle viendra se construire un nouveau bâtiment, ou de l'ordre d'un bâtiment désaffecté. Mais qu'il s'agisse d'une friche ou d'un bâtiment désaffecté, un point commun les lie : la non-occupation temporaire des lieux. L'un est en attente d'une autorisation de construire, et l'autre est en attente d'une éventuelle destruction ou reconversion. Il est donc possible d'utiliser ces lieux de façon temporaire, en passant par le concept d'urbanisme transitoire.

C'est ainsi que Les Grands Voisins ont eu l'autorisation d'occuper temporairement l'ancien hôpital afin d'accueillir des personnes nécessitant un toit, d'autres ayant besoin de locaux pour lancer leurs projets ou simplement des habitants ayant envie de boire un verre ou de s'investir dans un projet citoyen.

Ensuite, l'idée des Grands Voisins est de mettre en avant la cohabitation. Dans ce projet cohabitent des milliers de personnes, certaines vivent sur place, d'autres y travaillent ou viennent simplement jeter un œil. L'idée est de mutualiser les espaces afin de mélanger les fonctions, les genres, les origines, les statuts sociaux de chacun et ainsi démontrer qu'il est possible de vivre en communauté et qu'il est même intéressant de vivre de façon mélangée. Autant de fonctions ne peuvent qu'apporter du positif lorsque nous leur laissons la chance de cohabiter. Simplement déjà par le lien social que cela engendre.

Ce genre de lieu est finalement peut être une solution adéquate pour la réinsertion sociale de personnes ayant été obligées de se retrouver en marge de la société. Ce sont des lieux hybrides, qui permettent intégration et mixité sociale.

Un troisième point est abordé : « faire une place aux personnes en situation de précarité en cœur de ville ».

Un accueil de nuit ainsi qu'un accueil de jour sont créés et permettent d'aider et d'orienter les personnes n'ayant pas de logement. A cela est ajouté la possibilité pour ces personnes de

travailler dans la conciergerie sociale installée sur le site, afin de les relancer doucement dans la vie active, vers la recherche d'un emploi.

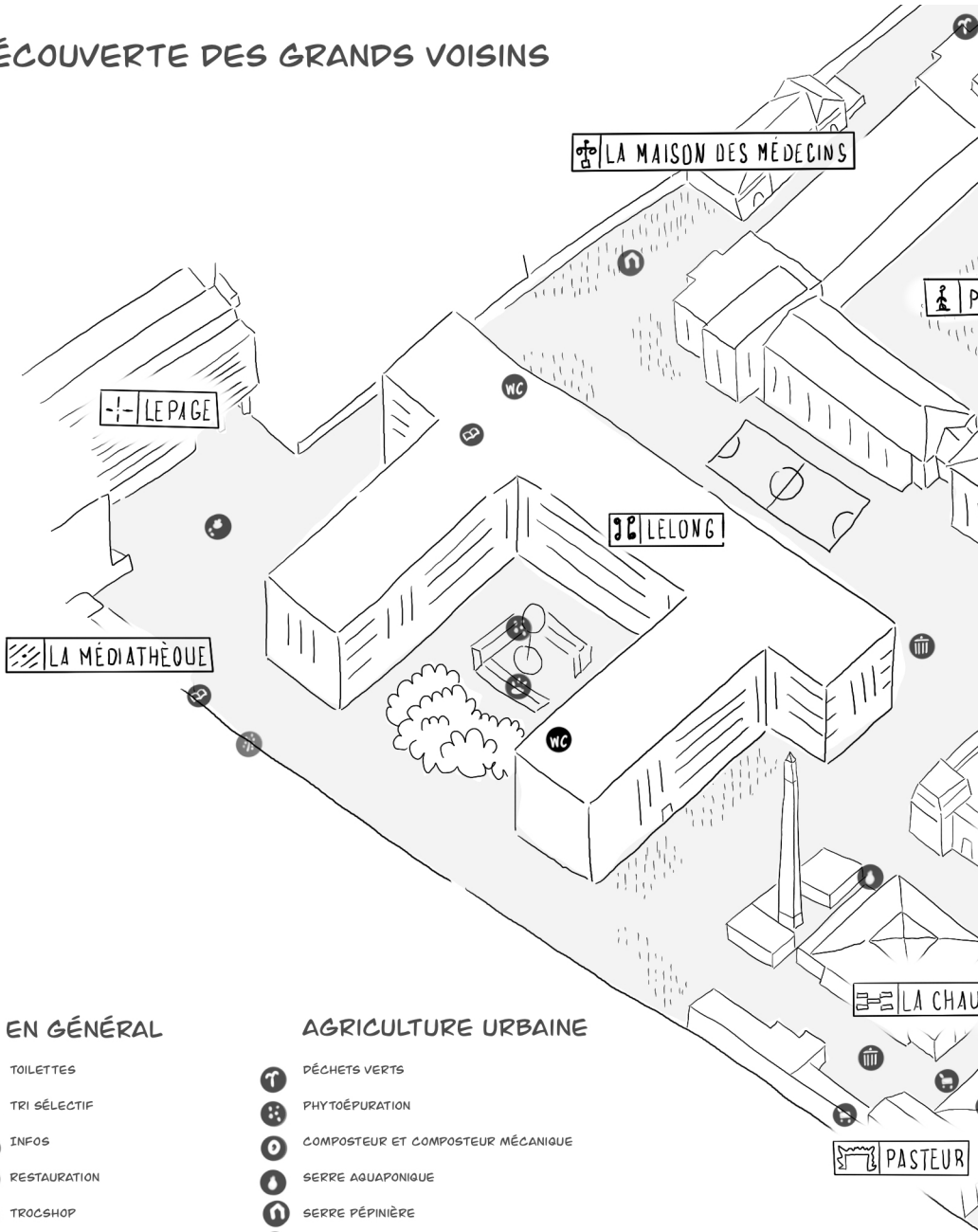
En plus d'accueillir des personnes en situation de précarité, Les Grands Voisins c'est aussi la possibilité d'accéder à des locaux pouvant servir aux personnes qui souhaitent lancer leur projet mais qui ne parviennent pas à accéder au marché classique. De cette façon, Les Grands Voisins permettent ainsi aux jeunes créateurs de se lancer en plein centre-ville.

Mais Les Grands Voisins c'est aussi un lieu d'activités culturelles et artistiques ouvert à tous. Des événements, des cours, des ateliers, des découvertes, ... Autant de choses qui permettent à un public large de venir s'intégrer au projet.










Les Grands Voisins c'est donc un espace intermédiaire entre la vie actuelle, et ce que pourrait être la vie dans un monde idéal. Frugalité et partage sont les mots d'ordre ; c'est construire avec ce qu'il est possible d'avoir, avec une main d'œuvre restreinte ; aider les personnes dans le besoin, quelque soit leur statut social ; c'est la création de collectifs ; l'organisation d'activités, l'entraide ; c'est un monde en transition.

Faire une place aux personnes en situation de précarité au cœur de la ville

DÉCOUVERTE DES GRANDS VOISINS



EN GÉNÉRAL

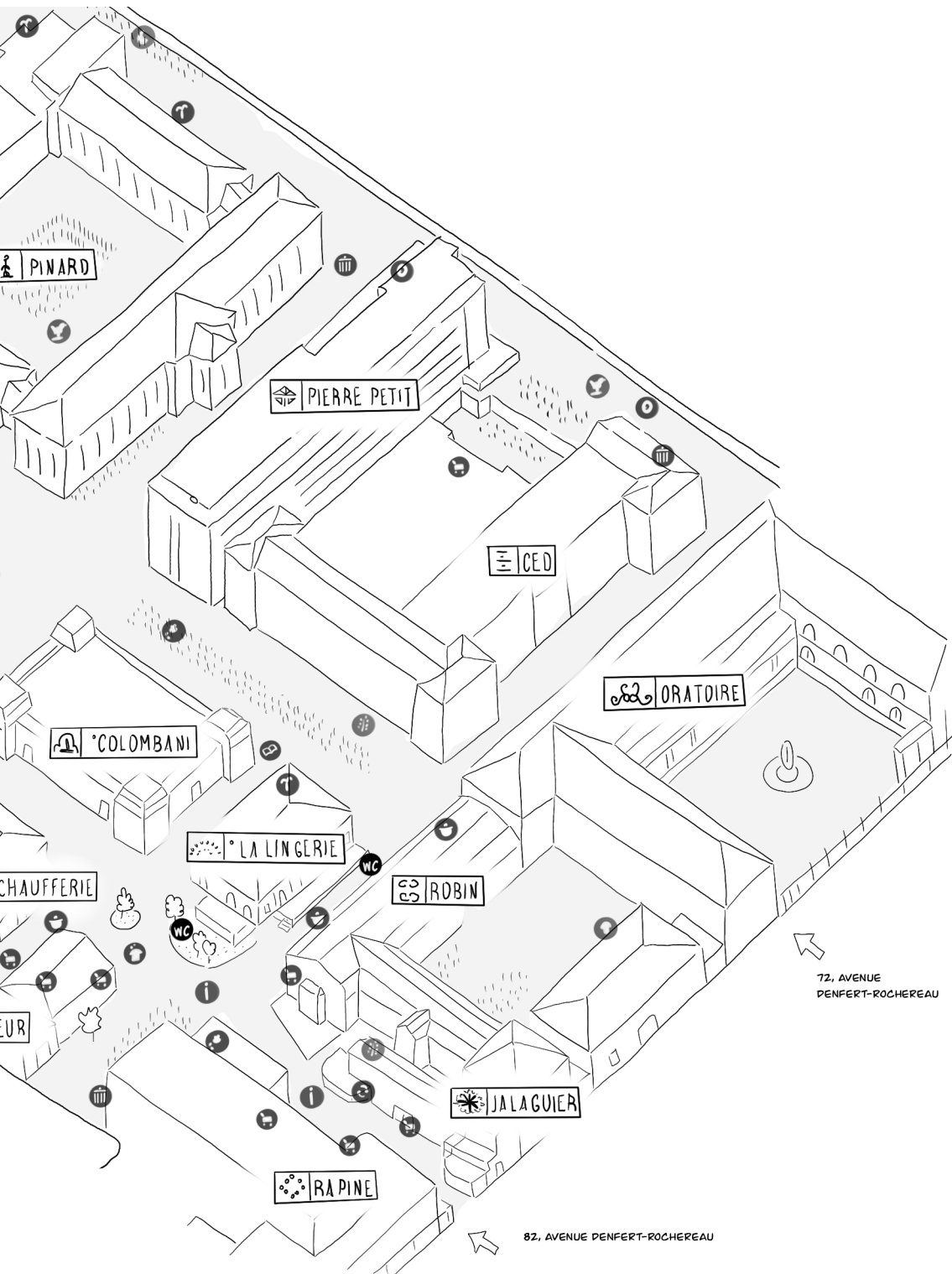
-  TOILETTES
-  TRI SÉLECTIF
-  INFOS
-  RESTAURATION
-  TROCSHOP
-  CIRQUE PAUL ET VINCENT
-  BOUTIQUES
-  BIBLIOTHÈQUES - BOÎTES À LIVRES
-  POTAGERS PARTAGÉS ET PERMACULTURE

AGRICULTURE URBAINE

-  DÉCHETS VERTS
-  PHYTOÉPURATION
-  COMPOSTEUR ET COMPOSTEUR MÉCANIQUE
-  SERRE AQUAPONIQUE
-  SERRE PÉPINIÈRE
-  POULLAILLERS
-  RUCHES
-  BANANERAIE
-  CULTURE DE HOUBLON
-  CHAMPIGNONNIÈRE

SPORT ET BIEN-ÊTRE

-  BANYA



Axonométrie du site telle que présentée sur les feuillets d'accueil du public des Grands Voisins pendant la saison 1

La surexposition pour contrer l'isolation

Dans ce projet, les espaces sont différents de ce que l'on a l'habitude de voir. En effet, tout se mélange, tout est diversité et partage, tout est hybride. Il y a de l'intime, mais aussi du surexposé, du partagé.

Le but dans ce projet est de permettre aux personnes accueillies de se mêler à tous niveaux à la ville qui les entoure. Ce pourquoi nous retrouvons par exemple un camping, ouvert à tous, permettant de ne pas différencier personnes en situation de précarité et habitants pérennes du quartier. Aucune différence n'est faite, chaque partie a accès aux différentes possibilités de camping. A la différence qu'évidemment les accueils de jour et de nuit eux sont réservés aux personnes en situation de non-logement.

Il y a donc en effet une différence à pointer. Même si l'idée est de préconiser la mixité, il reste nécessaire d'offrir aux personnes dans le besoin la possibilité de se retrouver seuls ou en famille dans un espace intime rien qu'à eux.

Les différents espaces sont soit intérieurs, dans les anciens locaux de l'hôpital, soit extérieurs, entre les différents bâtiments. Le projet créé est comme un grand quartier, avec des rues, des

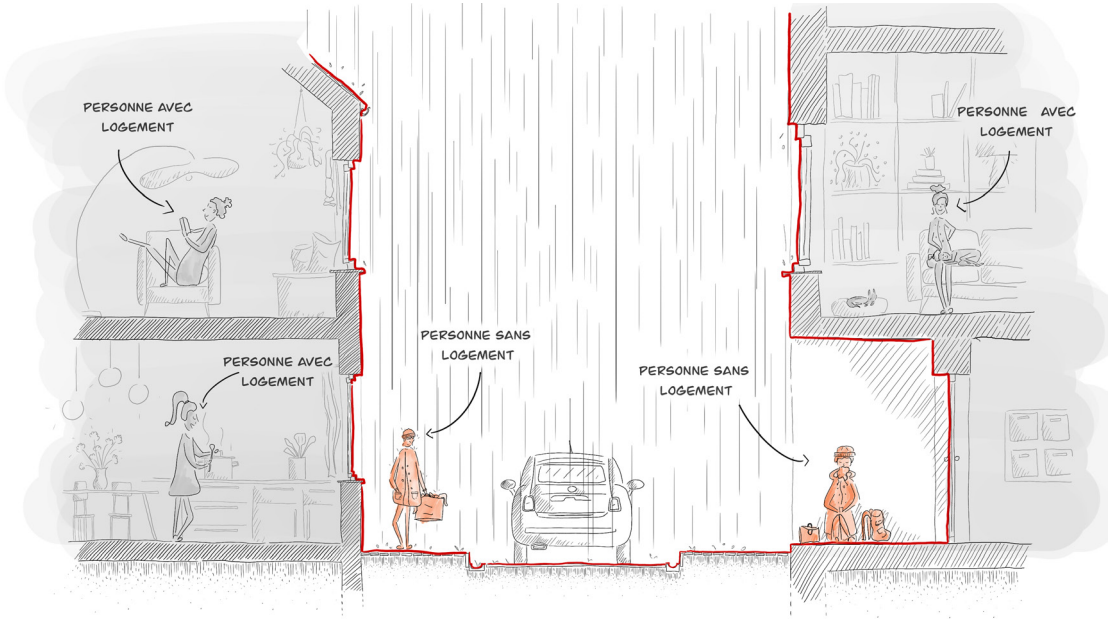
places, et des espaces couverts ou intérieurs.

Les différentes fonctions ou les services proposés ont chacun leur place dans ce quartier, tous sont distingués ou représentés par des constructions, principalement faites en bois, qui ont été réalisées à la main, avec l'aide de bénévoles. Mais les constructions peuvent également être faites de matériaux de récupération.

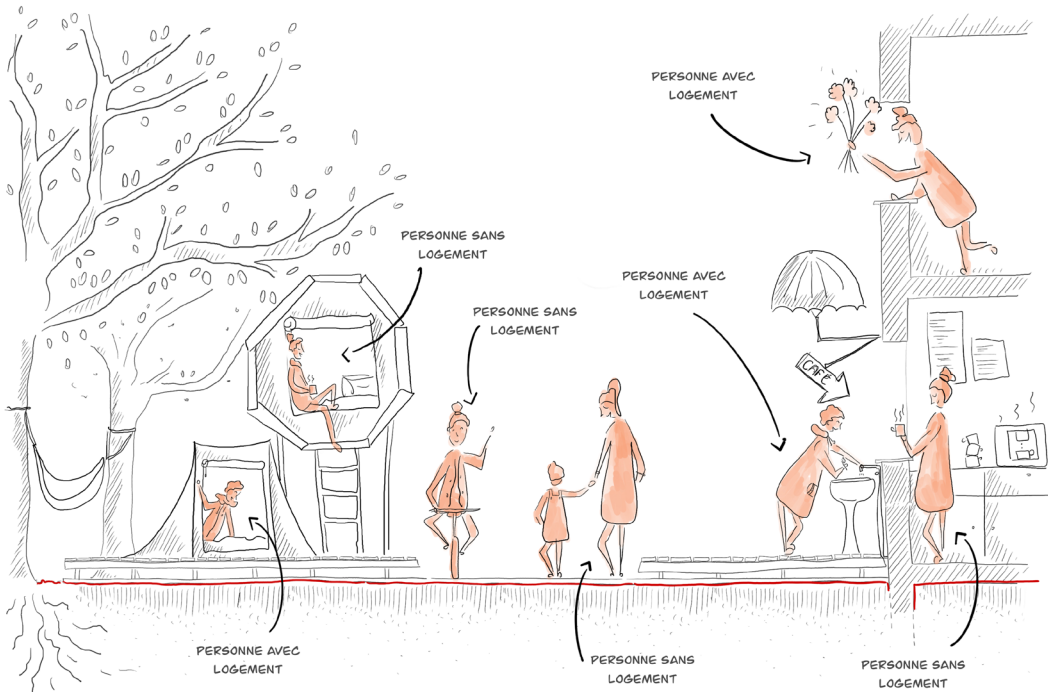
Ces constructions sont de l'ordre de sols, de mobiliers, de parois, de toitures. Les espaces extérieurs, comme les terrasses ou les parvis, sont surélevés grâce à une plateforme construite en bois, ce qui permet d'intimiser l'espace en lui-même, ou plutôt de le qualifier en tant que tel, de le distinguer de la partie rue et circulation. Un toit permet également d'intimiser ou de qualifier un espace.

Ces espaces sont ouverts à tous. C'est en habitant et en habillant la rue que le projet promeut mixité, diversité et partage.

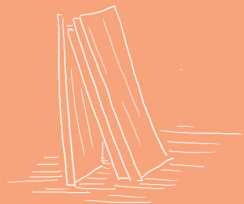
Diversité
Mixité
Partage



Coupe schématique de la situation habituelle d'une personne sans logement en ville ©Ducci P.



Coupe schématique de la situation d'une personne sans logement aux Grands Voisins ©Ducci P.



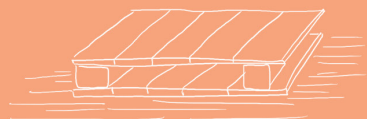
Planches de bois de récupération



Sections de bois neuf



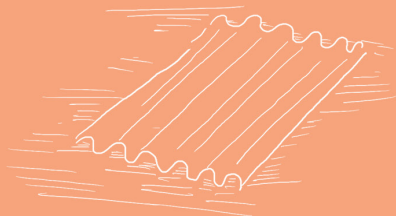
Panneaux en bois neufs ou récupérés



Palettes



Longerons en bois neufs ou récupérés



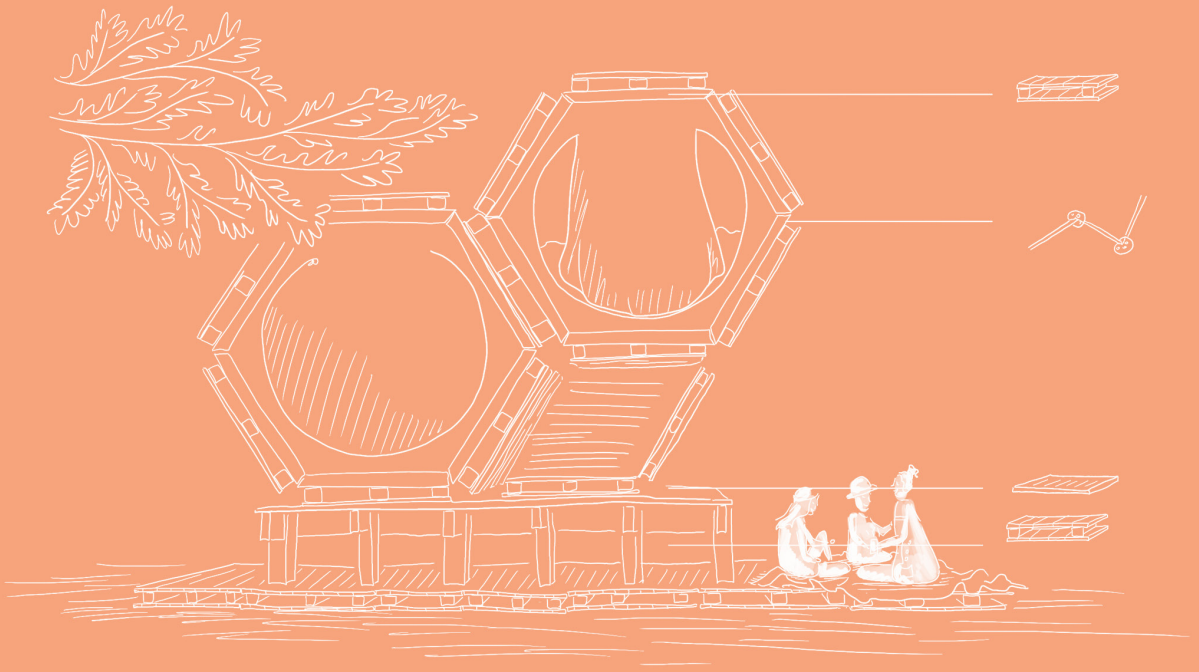
Tôle ondulée



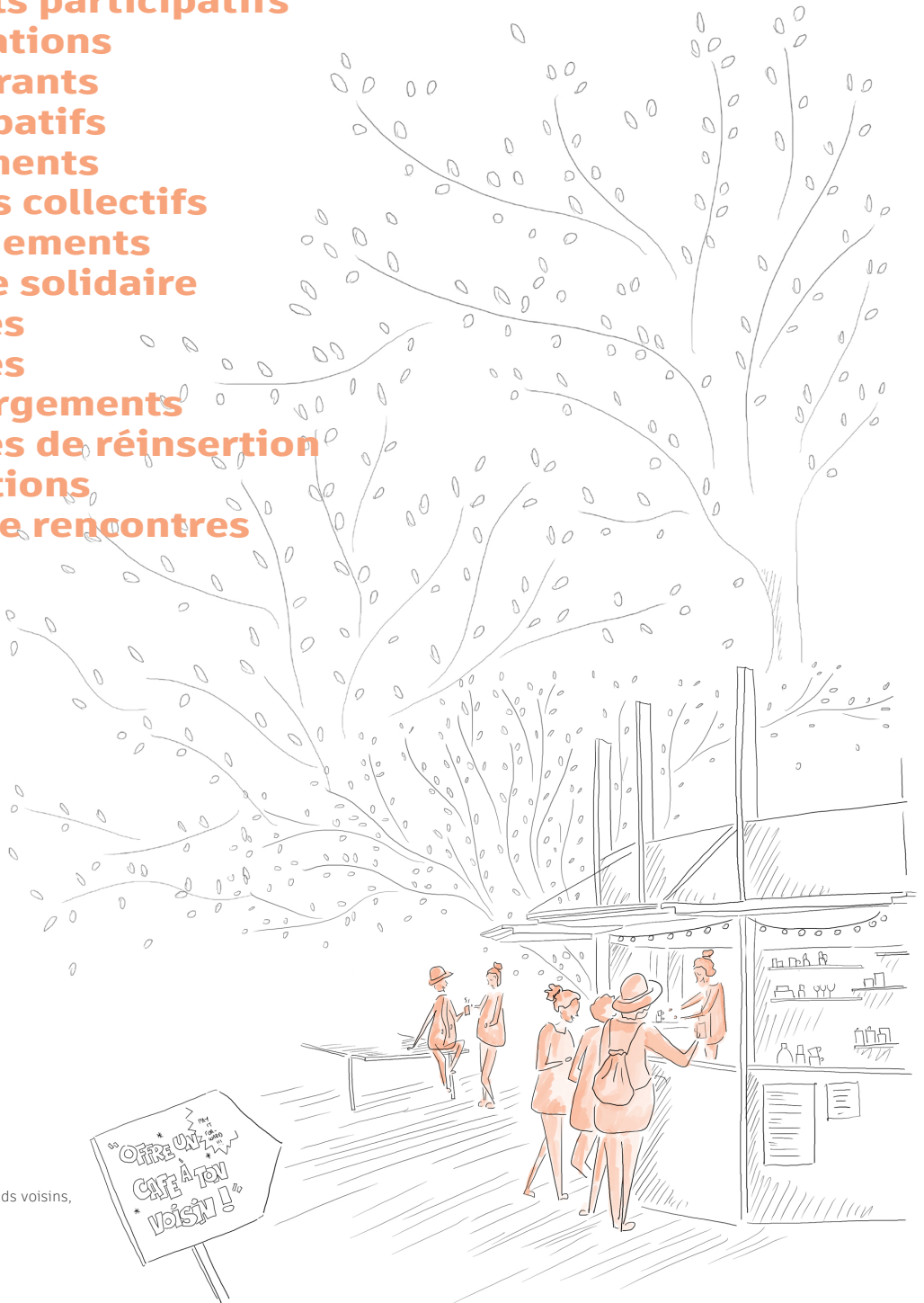
Cordes et câbles



Outils de construction



Coopératives
Habitats participatifs
Associations
Restaurants
participatifs
Événements
Ateliers collectifs
Hébergements
Cantine solidaire
Marchés
Services
d'hébergements
Services de réinsertion
Colocations
Lieux de rencontres

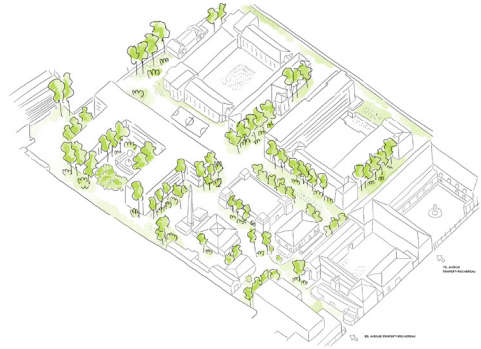


Le projet est situé dans le 14ème arrondissement à Paris en plein centre-ville.

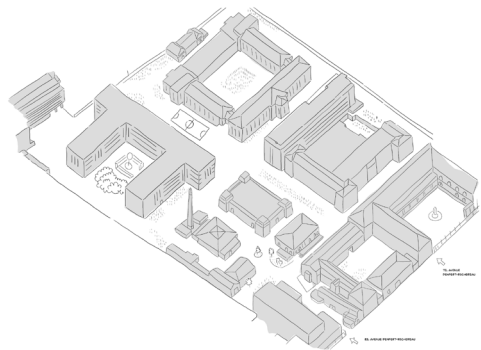
Il est support d'inspiration pour les villes. Les personnes ayant pu ou pouvant participer ou découvrir ces lieux, se rendent compte qu'il est possible de s'appropriier la rue, l'extérieur, la ville. Ils peuvent avoir un autre rapport à l'espace extérieur, et peuvent dès lors s'en inspirer et comprendre qu'il est possible de le faire partout. La connexion à la ville se fait principalement par les activités ayant lieu sur place. Mais elle peut également se faire par le fait que Les Grands Voisins sont comme un parallèle de la ville, une ville dans la ville. En effet, les rues, les commerces, l'Horeca, la disposition de chaque élément constitutif de ce projet, tout est coordonné comme une véritable ville, mais une ville libérée de tout stéréotype, libérée des barrières sociales.

Les Grands Voisins sont accessibles tous les jours, du matin au soir, mais la nuit, l'entrée est fermée afin de permettre de garder le site en sécurité. Il y a donc tout de même une forme de détachement par rapport au contexte, par le simple fait de s'en séparer par moment.

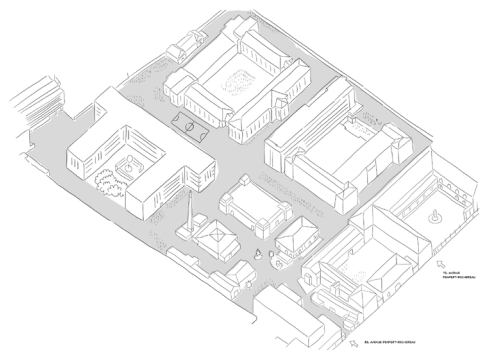
« On essaie de faire en sorte que les personnes les plus fragiles ou les plus seules soient des protagonistes de la ville plutôt que d'être considérées comme des pauvres, des exclus, des étrangers »



Une ville dans la ville - présence de végétation le long des axes



Une ville dans la ville - présence d'îlots



Une ville dans la ville - présence d'axes structurants
©Ducci P.

« Moi le premier soir où j'étais là, j'étais ému. Avant j'allais dormir sous une tente. J'appelais le 115 tous les matins, je cherchais où dormir, où manger. C'était impossible de chercher du travail. Parfois au centre de jour on arrive à 2h du matin pour se réveiller à 7h. Ici c'est bien, t'as l'impression d'être considéré comme quelqu'un de normal. », P.J.



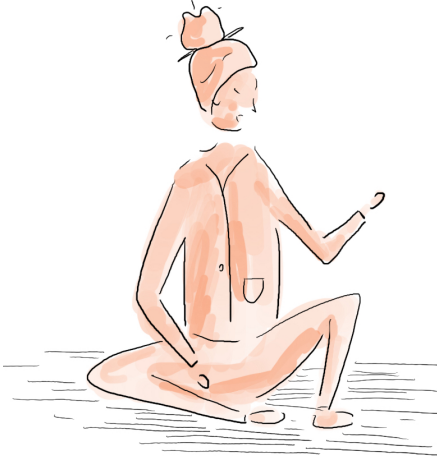
Les Grands Voisins c'est donc un espace intermédiaire entre la vie actuelle, et ce que pourrait être la vie dans un monde idéal. Frugalité et partage sont les mots d'ordres ; c'est construire avec ce qu'il est possible d'avoir, avec une main d'œuvre restreinte ; aider les personnes dans le besoin, quelque soit leur statut social ; c'est la création de collectifs; l'organisation d'activités, l'entraide ; c'est un monde en transition.

« Pierre Petit²⁴ c'est apprendre à savoir être », S.A.

²⁴ Pierre Petit est le nom d'un bâtiment du site des Grands Voisins, il s'agit du bâtiment dans lequel se trouve un centre d'hébergement de stabilisation pour personnes en situation de précarité.



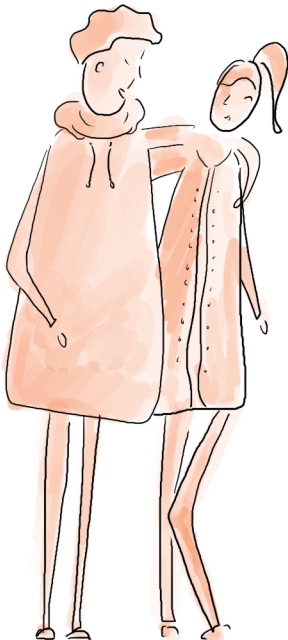
« En décembre 2013 je me suis retrouvé dehors. C'était compliqué, je n'avais nulle part où aller. J'appelais les centres pour trouver une place, il fallait se débrouiller. La vie dehors ça m'a détruit, physiquement et moralement. Ici à Pierre Petit c'est tranquille, c'est plus vaste qu'avant. Ça fait du bien de parler. », S.B.



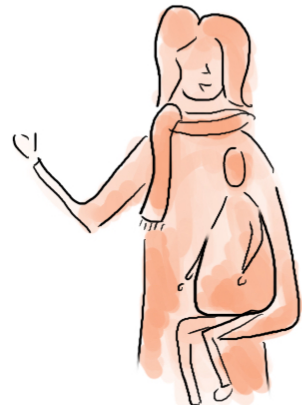
« Ça fait 40 ans que j'avais pas mis les pieds dans un cinéma, faute de moyens financiers. »



« J'ai participé à toutes les sorties avec ma femme et ma fille parce que ce sont des moments uniques où j'arrive à oublier les soucis administratifs et trouver le moment de détente qui me donne des forces et de l'espoir. »



« Je suis ici pour reprendre l'envol dans la vie », E.S.



Deuxième étude de cas

La maison des jours meilleurs, Paris

La maison des jours meilleurs, Paris

Au début du XX^{ème} siècle, après les guerres, Jean Prouvé présente une conférence dans laquelle il explique la nécessité de créer des maisons usinées. Déjà expérimenté dans le sujet grâce aux maisons préfabriquées des réfugiés qu'il propose en 1946, ce n'est pas un hasard s'il présente cette idée à ce moment-là, en effet, les sinistrés de la guerre se comptent par milliers, dont le plus grand nombre sans logement. Il exprime la nécessité de penser et créer des logements qualitatifs par des moyens rapides, efficaces et peu coûteux. Malheureusement l'état n'a pas donné suite à cette idée.

Mais en 1954, suite à la période de grand froid qui a suscité énormément de morts, l'abbé Pierre lance un appel à l'aide auquel Jean Prouvé répond en proposant « La maison des jours meilleurs ». Cette maison est pensée et construite minutieusement de sorte qu'elle soit montée rapidement et efficacement. Le système constructif est basé sur un bloc sanitaire structurel préfabriqué qui permet d'organiser l'espace et de servir de point structurel pour les poutres qui assurent la stabilité des panneaux de façade.

Lors de cette analyse, nous allons laisser de côté certains points de la grille d'analyse. Notamment la partie sur les espaces intimes et les espaces partagés. Simplement car il s'agit ici d'une maison unifamiliale, les familles ont donc une intimité quasi intégrale et ne partagent aucun espace intérieur.

Néanmoins, nous verrons lors de l'analyse de la situation du bâtiment dans la ville, qu'il est situé en plein centre-ville et qu'il est donc nécessaire de gérer l'intimité par des systèmes de stores ou rideaux aux fenêtres.

Avant de préciser les points restants de la grille d'analyse, il est intéressant, pour cette référence-ci de comprendre le système constructif, car c'est ce point là qui sera le plus pertinent dans la réalisation d'un projet par la suite.

Comme énoncé plus haut, il s'agit d'un projet préfabriqué qui a été créé et pensé pour une situation d'urgence.

La maison, placée sur le quai de la Seine à Paris, est construite en 4 étapes. Lors de la première étape, un soubassement en béton est coulé, sur lequel la maison pourra venir se placer. De là, le noyau de la maison, le bloc sanitaire servant de poutre porteuse, est installé au centre de l'espace prévu. Le bloc sanitaire est composé d'un espace salle de bain fermé et d'un espace cuisine ouvert sur l'espace de vie. Après avoir placé le noyau central porteur, la toiture peut être placée. La toiture est composée d'une structure en acier sur laquelle est posée une toiture en bacs d'aluminium. Et enfin, la dernière étape, la disposition des panneaux sandwiches en bois préfabriqués qui permettent de venir fermer la maison.

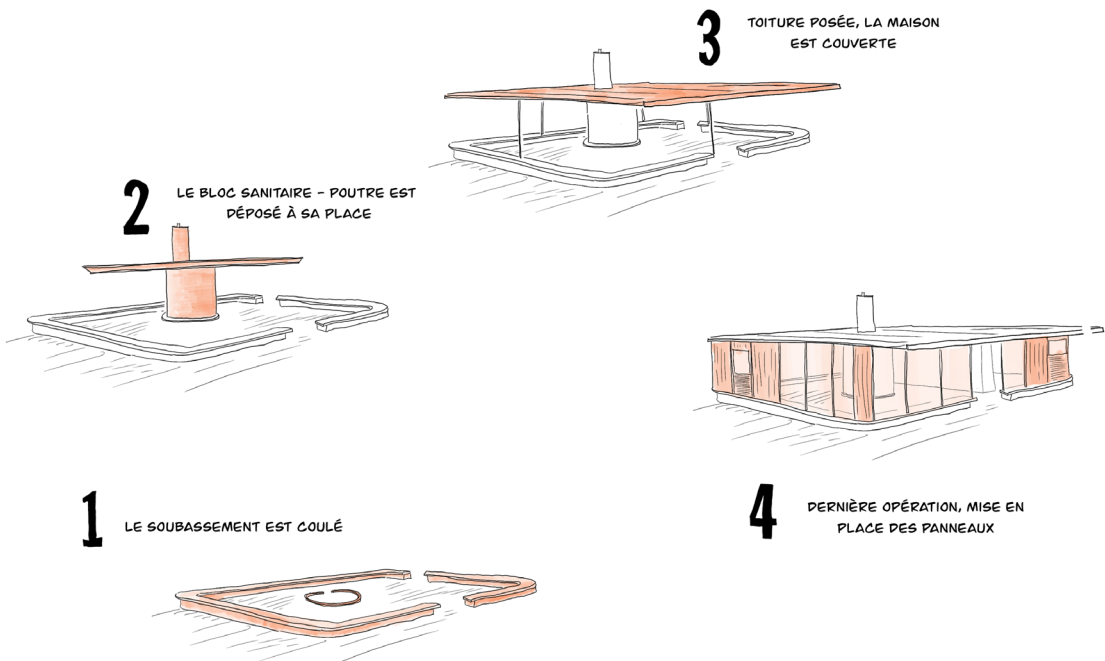
Malheureusement la maison ne sera pas homologuée car la salle d'eau ne dispose pas d'ouverture sur l'extérieur, malgré une ventilation mise au point.

« Jean Prouvé a élevé sur le quai Alexandre III la plus belle maison que je connaisse, le plus parfait moyen d'habitation, la plus étincelante chose construite. Et tout cela en vrai, bâti, conclusion d'une vie de recherches. Et c'est l'Abbé Pierre qui lui a commandée ! »

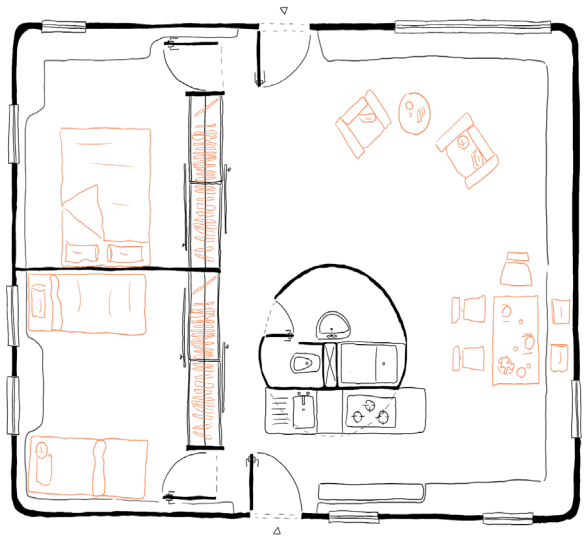
Le Corbusier



© Centre Pompidou/MNAM/Bibliothèque Kandinsky/Fonds Jean Prouvé



Maison unifamiliale



Plan de la maison des jours meilleurs " [sans échelle]
©Ducci P. Inspiré d'un dessin existant original.

Les maisons pensées par Jean Prouvé ont été construites pour accueillir des familles dans le besoin. Elles contiennent une salle de bain, un séjour, une cuisine et deux chambres. Le projet n'ayant pas eu l'autorisation d'être utilisé, aucune spécification n'a été donnée quant à la durée d'utilisation de ces maisons par les habitants.

Néanmoins, il est aisé d'imaginer ce qu'elles auraient pu apporter aux familles dans le besoin quelque soit la limite dans le temps. Nous pouvons imaginer ces maisons comme un logement temporaire dont les familles peuvent bénéficier le temps de trouver un logement stable ou d'être accepté dans un centre d'accueil. Ou comme logement pérenne, qui peut dès lors se développer partout sur le continent, afin de servir d'habitation stable pour les familles dans le besoin, sans qu'elles n'aient à passer par des centres d'accueils ou autre hébergement d'urgence.

Nous pourrions également imaginer de décliner ces logements afin d'accueillir non

pas uniquement des familles, mais aussi des personnes seules ou des couples.

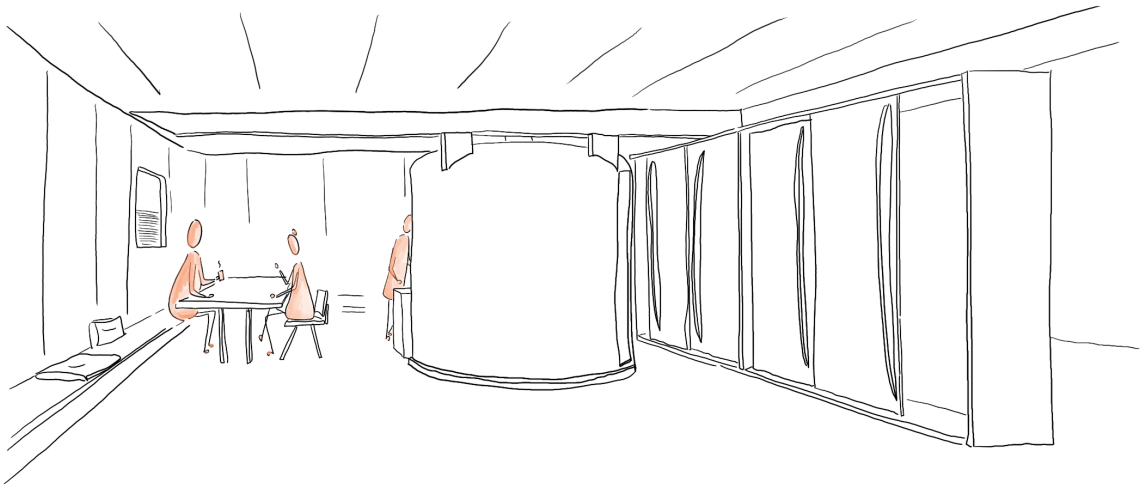
Ces prototypes étaient situés sur le quai Alexandre III à Paris, position relativement centrale dans la ville de Paris. Cette position est intéressante, car comme il est expliqué plus haut, les personnes en situation de non-logement nécessitent de pouvoir répondre à des besoins spécifiques, mais n'ayant pas de moyen de se mouvoir individuellement (comme par exemple en voiture, ou même en transport lorsque les frais sont trop élevés), il est important pour elles de pouvoir avoir accès facilement à ces commodités depuis l'hébergement ou l'accueil dans lequel elles se trouvent. Dès lors, la position centrale de ces logements préfabriqués est un point positif dans l'évolution de la situation de ces personnes dans le besoin.

En effet, une personne dans le besoin nécessite d'acquérir une autonomie afin de pouvoir évoluer vers une vie stable et autonome. Il est donc important de leur laisser l'occasion de se rendre là où ils sont attendus par leurs propres moyens.

Bien entendu, il s'agit ici d'une maison, il n'y a donc aucune commodité présente autre que l'hébergement au sein même du bâtiment. Il s'agit donc d'un principe d'aide requérant déjà une autonomie quasi-totale de la part de ses utilisateurs.

Ce projet est intéressant par sa rapidité de construction et sa modularité. Malheureusement, n'ayant eu la possibilité d'être utilisé, aucun témoignage de personnes ayant habité ce projet n'existe.

La maison des jours meilleurs est une référence tant au niveau constructif que social.



Troisième étude de cas

Les Chênes de Mambré, Kain

Les Chênes de Mambré, Kain

C'est en 1986 qu'une communauté chrétienne voit le jour, « Chênes de Mambré ». Jacqueline et Francis Dermaux ont fondé cette communauté, installée dans un ancien couvent, dans le but d'offrir un enseignement chrétien en offrant un accueil aux personnes dans le besoin, mais aussi la possibilité de rencontres et de prières communes. Par la suite, cette maison est devenue une maison d'accueil et une maison de vie communautaire agréées par la Région Wallonne. Cette institution offre un hébergement ainsi qu'un suivi social pour les personnes en situation de grande précarité. La maison accueille sans discrimination hommes, femmes, familles, avec ou sans enfants, de toutes nationalités.

La maison d'accueil peut accueillir 28 personnes et la maison de vie communautaire, 48 personnes.

Comme expliqué en amont, les personnes en situation de précarité passent en règle générale par plusieurs étapes avant de trouver une place en maison d'accueil ou en maison de vie communautaire. Il y a une période de squat, qui se passe la plupart du temps chez des amis

ou dans la famille. Mais malheureusement les ressources à ce niveau-là sont très restreintes. Les personnes téléphonent alors aux différentes maisons d'accueil partout en Belgique, car en effet, il n'est pas toujours possible de trouver une place dans la ville où la personne demandeuse se trouve.

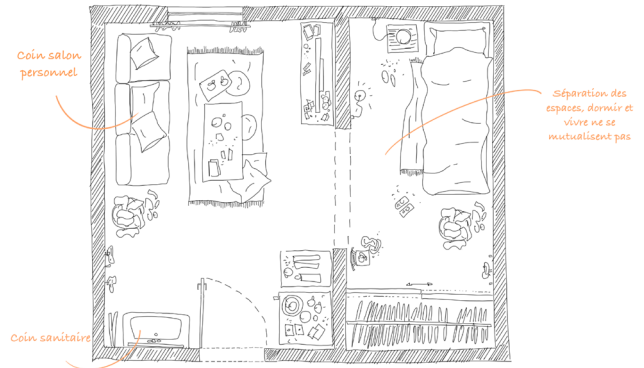
Ici, aux Chênes de Mambré, lorsqu'une personne téléphone ou se présente, deux options peuvent se présenter : la première dans le cas où une chambre est disponible, et la seconde si aucune chambre n'est disponible. Si aucune chambre n'est, la personne peut continuer sa recherche ou attendre qu'une place se libère. Si une chambre est libre, la personne demandeuse passe un entretien aux Chênes de Mambré, lors duquel les assistants sociaux vont estimer l'état d'urgence, les raisons qui amènent la personne demandeuse, mais aussi sa situation financière. Il n'y a aucun délai d'attente, l'équipe se concerte un instant et la personne en situation d'urgence reçoit une réponse immédiate. Des facteurs extérieurs entrent également en jeu, car il est nécessaire, avant de donner une réponse positive, de voir si la ou les chambres disponibles sont suffisamment grandes pour la demande, en fonction du nombre d'enfants, de leur âge et leur sexe.

**Maison d'accueil
et maison de vie
communautaire, entre
situation de passage et
situation pérenne**

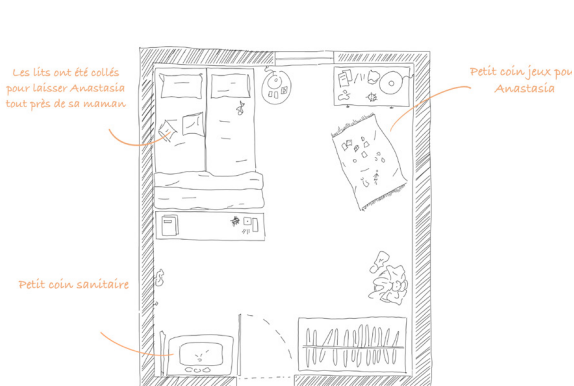
La maison d'accueil dispose uniquement de chambres, il n'y a pas de possibilité de stocker des affaires ou des meubles. Mais en règle générale, les personnes ayant vécu dans différentes maisons d'accueil emportent de moins en moins au fur et à mesure de leurs déplacements.

Comme expliqué, l'établissement ne dispose que de chambres privées et d'espaces partagés. Les chambres sont simples, dans le sens où elles ne sont composées généralement que d'une seule pièce. Cette pièce, si elle est partagée par des parents et leurs enfants, peut être divisée en plusieurs parties grâce à des paravents ou des rideaux, afin de créer une forme d'intimité au sein de la pièce. Chaque chambre dispose de quelques meubles ainsi que d'un lavabo. Dans le bâtiment, les chambres sont disposées de part et d'autre d'un couloir de distribution, accessible par des escaliers.

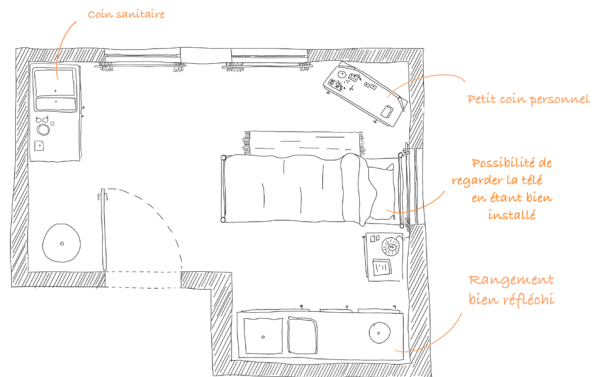
Contrairement aux chambres, les sanitaires sont partagés. Il y a des douches pour femmes, et des douches pour hommes. Dans chaque salle de douches se trouve également un bain, séparé de la zone de douches par une porte, afin de pouvoir donner le bain en toute intimité aux enfants.



Relevé habité d'une chambre type, maison communautaire à Ath, chambre de T. ©Ducci P.



Relevé habité, chambre de E. ©Ducci P.



Relevé habité, chambre de D. ©Ducci P.

En plus des chambres et des sanitaires, la maison d'accueil et maison communautaire disposent d'espaces partagés liés au quotidien.

Ainsi, nous retrouvons au rez-de-chaussée une salle à manger, une nurserie, une cuisine, une buanderie et un jardin. Chaque espace est accessible librement aux habitants, mis à part la cuisine, qui est réservée aux bénévoles.

La salle à manger est une pièce rectangulaire, relativement grande, directement liée au jardin par des fenêtres. Dans cette pièce se trouvent des tables rondes, autour desquelles peuvent s'asseoir plus au moins 6 à 8 personnes. La forme des tables a été choisie minutieusement, afin d'éviter l'exclusion de certaines personnes. La forme ronde permet de créer une mixité lors des repas. Même si chacun peut avoir une place favorite.

La salle à manger, étant ouverte à tous, n'est pas un lieu appropriable aussi facilement qu'une chambre, tous les habitants ne se permettent

pas d'y installer des objets, des dessins, ou autres, qui leur donneraient la sensation d'être chez eux. Néanmoins, certains habitués, vivant dans la maison de vie communautaire depuis plusieurs années, osent y installer des éléments qui rendent l'espace plus « cocoon ».

La nurserie, également située au rez-de-chaussée, est constituée elle aussi d'une pièce rectangulaire ayant vue sur le jardin. A l'intérieur, des jeux pour enfants auxquels les parents peuvent avoir accès, à condition d'y rester avec leurs enfants et non de les laisser jouer librement. C'est également un espace où des activités sont organisées.

Un autre espace partagé que l'on retrouve dans le bâtiment est la buanderie, en libre accès.

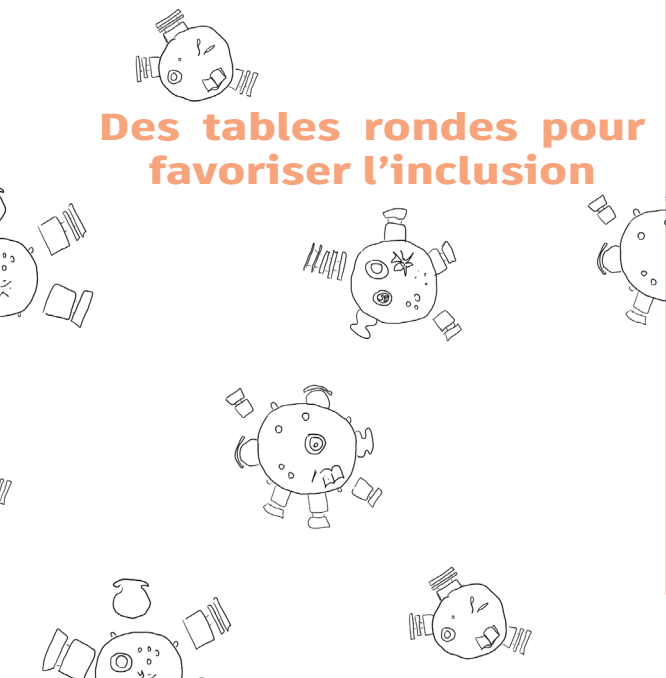
Et enfin, le jardin, accessible librement à n'importe quel moment de la journée, est un vaste espace extérieur, situé à l'arrière du bâtiment, dans lequel se trouve une partie terrasse, mais aussi des jeux pour les enfants ainsi que des animaux.

Des tables rondes pour favoriser l'inclusion

«Ma fille aime aussi la nurserie et la plaine de jeux.»

«Je suis responsable de la buanderie. J'essaye que rien ne traîne, la buanderie est libre, ce qui n'était pas le cas avant. La précédente responsable fixait un horaire d'accès de 8 à 14 h. Ça fonctionne bien.»

«Je fume seule sur l'escalier à l'arrière car le matin je n'ai pas envie d'entendre parler, ni de parler. Je n'aime pas fumer dans un espace commun, il y a trop de problèmes et des clans aussi. Là où je fume, je n'ennuie personne et je n'entends rien. Cela me convient comme ça.»





Rez + 2



Rez + 1



Rez

Garder une autonomie est primordial

L'asbl « Chênes de Mambré » étant installée dans un ancien couvent, les différents espaces ont dû être installés dans les espaces du bâtiment existant. Ce qui a eu pour conséquences de limiter la possibilité d'agencement ainsi que la possibilité d'avoir des espaces supplémentaires pour accroître légèrement le bien être des habitants.

Le bâtiment est situé à Kain, à côté de Tournai. En face se situe un arrêt de bus permettant d'accéder à Kain-centre, au centre-ville de Tournai, ainsi qu'à la gare.

En ce qui concerne les commodités nécessaires aux habitants, à l'intérieur même de la maison, nous ne les retrouvons pas toutes. Il y a la possibilité d'avoir un suivi psychologique, un bureau est prévu à cet effet. Il y a la nurserie pour les parents et leurs enfants, mais pas de médecin sur place, ni d'autre corps médical. Il n'y a pas non plus la possibilité de faire garder les enfants.

La raison est simple : le but n'est pas d'offrir aux habitants absolument tout ce dont ils ont besoin, le but n'est pas de les rendre dépendants des lieux, mais bien de les aider à retrouver une autonomie sociale et financière. C'est donc pour cela que l'asbl préconise le fait que chaque habitant se déplace de façon autonome à chacun de ses rendez-vous.

Le bâtiment se situe en front de rue et est relativement fermé visuellement. Une grande grille sécurise l'accès au jardin.

Les ouvertures côté jardin sont légèrement plus importantes qu'à l'avant.

Le jardin est vaste, plusieurs possibilités d'activités peuvent y avoir lieu. Il y a une terrasse, des jeux pour les enfants, ainsi qu'une partie avec des animaux.

Néanmoins, les habitants ne font pas grand usage de cet espace extérieur, peut-être par gêne, ou par non-envie de sortir de leur espace intime. Peut-être préféreraient-ils que le jardin se subdivise en plusieurs parties, afin de créer des zones plus ou moins intimes. Certains habitants par exemple, n'aiment pas spécialement croiser du monde le matin, ils préféreraient pouvoir boire leur café et fumer leur cigarette en toute tranquillité.



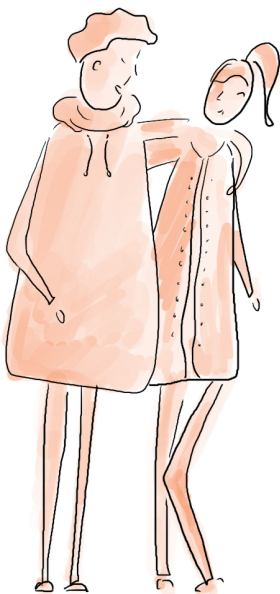
«Le but est de pousser les résidents à sortir, à garder une autonomie, et non pas de se retrouver dans ce centre comme à l'hôtel.»

Je changerais des choses au niveau des chambres par exemple, qu'elles soient mieux adaptées, plus intimes, plus pratiques. Au niveau des communs également, par exemple une salle où ils pourraient partager la TV, car actuellement la TV c'est dans la chambre pour ceux qui en ont une. Avoir peut-être aussi une salle plus artistique, où ils pourraient créer des choses pourrait être bien.»

«Je me sens bien avec ma fille dans ma chambre»



«Il y a des gens sympas, c'est convivial»



«Au centre on a opté pour des tables rondes, le repas c'est la 1^{ière} chose qu'ils prennent en commun et dès qu'ils prennent une chaise, c'est celle-là qu'ils tiennent, « ça c'est la mienne » et de là très vite il y a des affinités qui se créent, même les plus récalcitrants rentrent en contact avec les autres.»

Dans cette seconde partie, l'accent est placé sur les solutions proposées et existantes. L'architecte Cyrille Hanappe propose six scénarios possibles en réponse à la problématique de manque de logement.

Dans ces six scénarios nous retrouvons deux points qui nous intéressent : habiter temporairement des lieux et espaces vacants et penser une architecture modulable et transportable.

A l'heure actuelle, en Belgique, il existe des solutions telles que les centres d'hébergements d'urgence ou les maisons d'accueil, mais de plus en plus, en Belgique et ailleurs, émergent des solutions différentes et innovantes. Notamment à travers l'urbanisme transitoire comme dans le projet des Grands Voisins à Paris, ou encore à travers l'architecture temporaire et démontable de Jean Prouvé.

Ce sont ces deux idées qui nous intéressent particulièrement.

Penser le temporaire et penser le modulable, afin de répondre à un besoin urgent.

PARTIE III.I

Créer la transition - Comment répondre ?

3.

Un mot d'ordre: temporaire

Les deux chapitres précédents permettent d'arriver à la proposition suivante : des modules pensés pour l'hébergement d'urgence.

Le premier chapitre nous parle de la situation que vivent les personnes sans logement depuis des siècles. Reclues de la société non pas par choix, mais simplement parce qu'elles n'ont pas accès au mode de vie d'un citoyen ordinaire. Les personnes en situation de non-logement se débrouillent d'abord seules, pour ensuite se tourner vers les aides présentes en Belgique (centre d'hébergement d'urgence, accueil de nuit, accueil de jour, maison d'accueil).

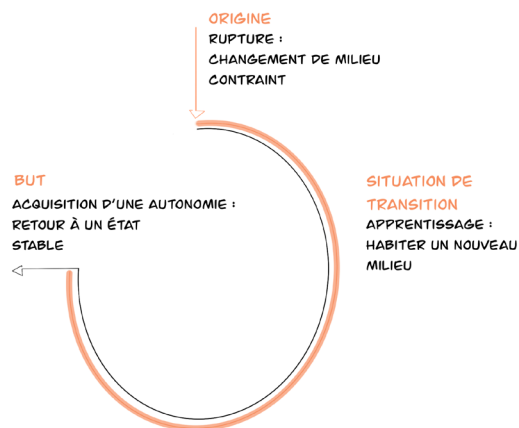
Malheureusement, les aides citées manquent de place. Ce qui a pour conséquence de faire retomber les personnes demandeuses dans une situation de non-logement à chaque nouvelle étape.

Il est donc intéressant de penser l'entre-deux. L'entre-deux est la situation entre le non-logement et l'hébergement d'urgence, ou entre l'hébergement d'urgence et le logement pérenne.

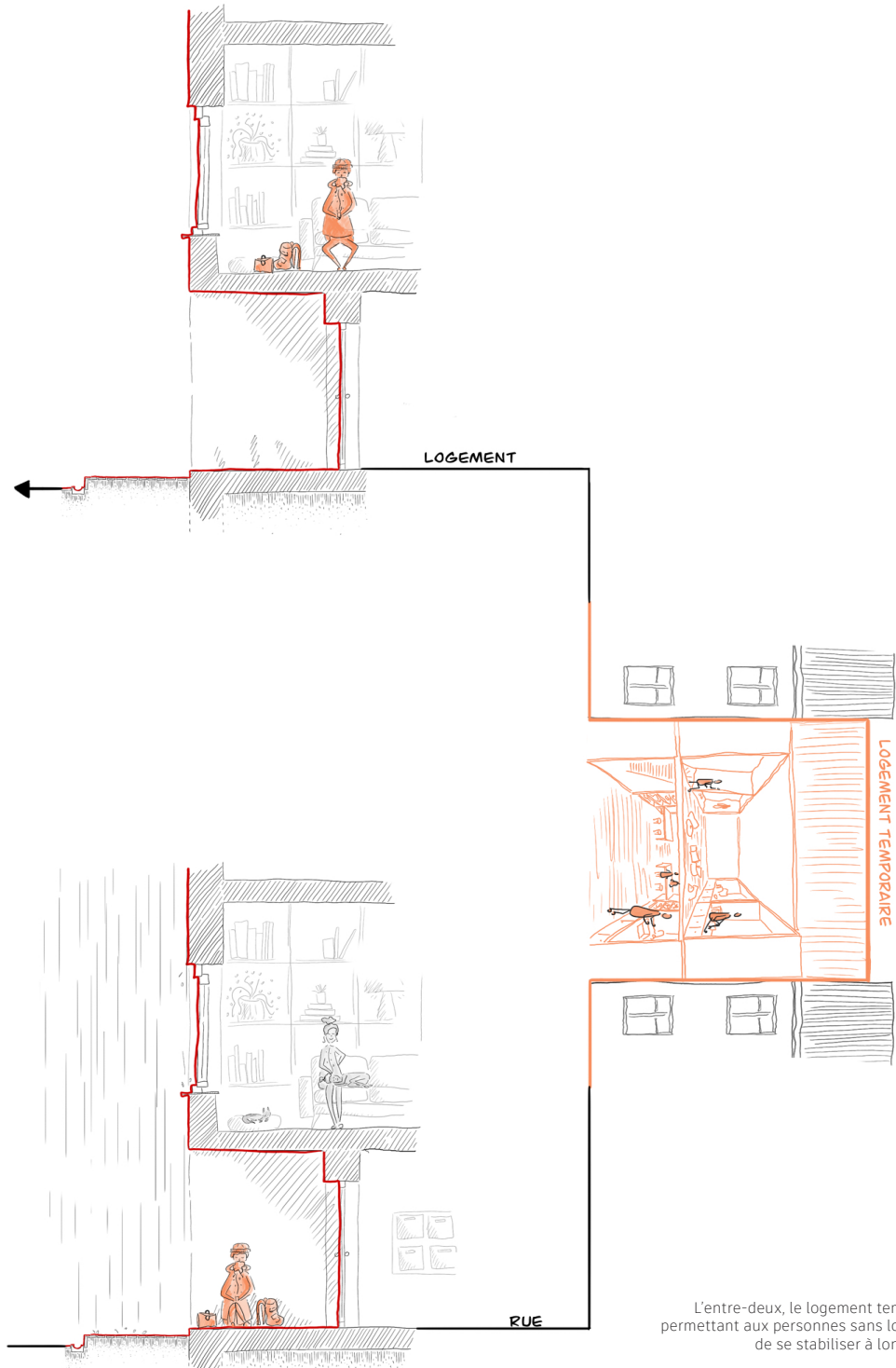
Un entre-deux temporaire, qui permet de garder un toit au-dessus de sa tête le temps d'avoir accès à une solution plus stable.

L'entre-deux est la solution de l'instant. Un instant que l'on peut proposer en quantité lorsqu'il est nécessaire et là où il est nécessaire. Un instant que l'on démonte et remonte en fonction de la situation.

Le mot d'ordre du projet proposé est donc le suivant : temporaire.



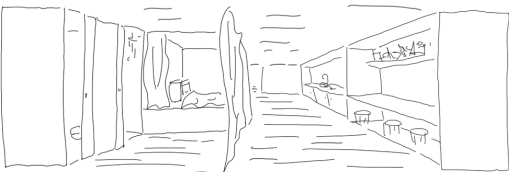
L'état de transition, son origine et son but. Schéma inspiré du travail de fin d'études de Iacazio Ombelino, «Nous habitons tous la rue». ©Ducci P.



L'entre-deux, le logement temporaire permettant aux personnes sans logement de se stabiliser à long terme

Il s'agit de la construction de modules préfabriqués adaptables, transportables, démontables et empilables. Chaque module abrite une fonction précise liée aux besoins quotidiens : cuisine, sanitaires, lieu de repos, rangement, table... Ces modules peuvent être utilisés ensemble, afin de créer une unité d'habitation, ou séparément afin d'apporter un confort ou une fonction manquante à un espace déjà présent. Les unités d'habitation ou les fonctions que viennent servir ces modules sont créés de façon à répondre aux situations de nécessité d'hébergement d'urgence pour les personnes en situation de grande précarité, qu'il s'agisse de familles, de familles monoparentales ou de personnes seules en attente de logement, qu'il s'agisse de migrants, arrivant en urgence sur le territoire ou en attente d'autorisations de séjour, ou de personnes vivant déjà depuis plusieurs années à la rue.

Se nourrir
Se reposer
Se laver

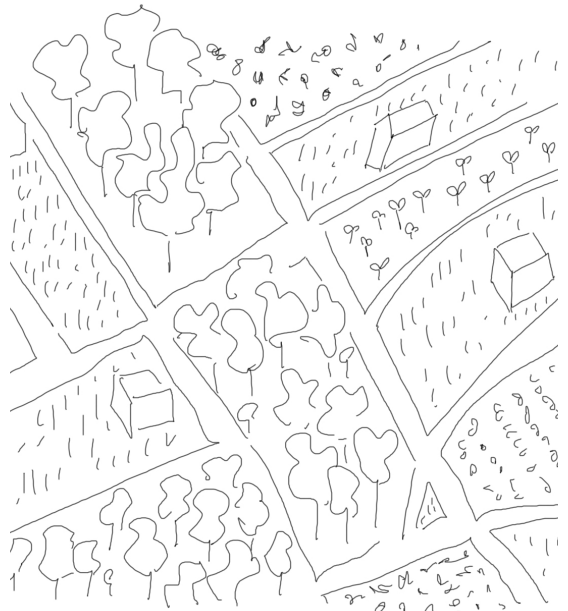
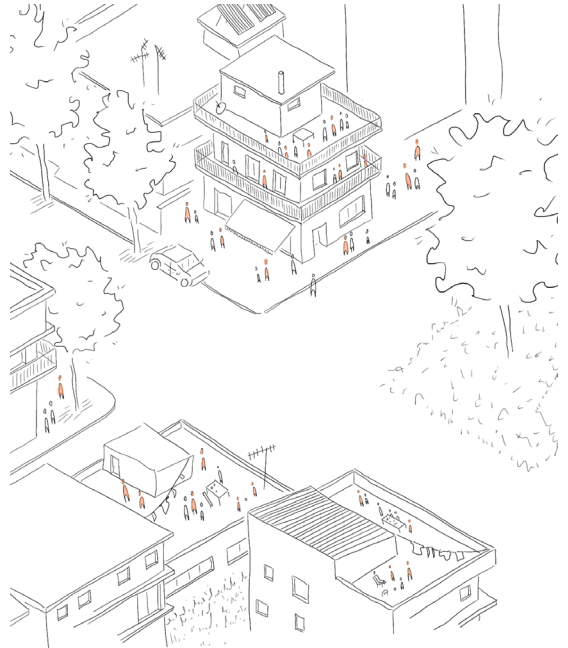


Le principe constructif permet d'adapter le projet à différentes situations. En zone urbaine, périurbaine, dans un bâtiment désaffecté ou une friche.

Le but des modules est de pouvoir répondre aux besoins du quotidien, tout en offrant une sécurité, une atmosphère apaisante, sans que les personnes aient à amener quoique ce soit. Les personnes se retrouvant dans des situations de grande précarité sont des personnes comme vous et moi, certaines ont été obligées de laisser derrière elles tout ce qu'elles avaient, d'autres n'ont rien et se déplacent avec une simple valise ou un sac à dos. Mais la finalité est la même, afin de pouvoir reprendre des forces, de retrouver une situation stable, il est important pour chaque individu de pouvoir se poser dans un endroit adéquat répondant à ses besoins, même s'il est temporaire.

Cette solution, temporaire, se voit également mobile et modulable. Mobile car il est possible de démonter les modules afin de les remonter ailleurs, cette solution d'hébergement temporaire peut donc s'installer à différents endroits. Et modulable car chaque module abrite une fonction différente. Les modules peuvent être disposés de n'importe quelle façon, en fonction de l'espace que l'on souhaite créer, mais chaque module en tant que tel peut également être modulé, dépendant du moment de la journée et de l'utilisation que l'on souhaite en faire.

Cette solution d'hébergement se base donc sur trois éléments : l'inoccupation de lieux vacants ou temporairement vacants, la préfabrication et la modularité.



Inoccupation
Préfabrication
Modularité



PARTIE III.II

Créer la transition - Trois éléments

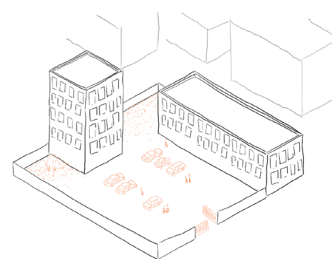
Inoccupation

Les villes évoluent, changent. Des bâtiments naissent, d'autres disparaissent. Entre ces deux événements, un vide, une friche, un espace laissé à l'abandon, en attente de sa nouvelle vie.

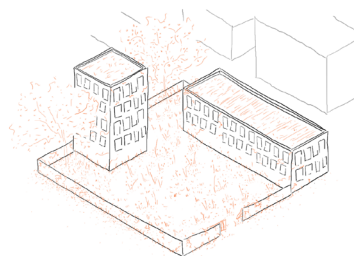
L'idée de l'urbanisme transitoire, évoqué plus haut, est d'occuper temporairement un espace ou un lieu vacant afin de répondre aux questionnements et problèmes actuels. Cette occupation temporaire peut prendre la forme d'une expérimentation, comme c'est le cas pour les Grands Voisins à Paris, qui ont pu, grâce à cette méthode, expérimenter une forme de vie plus contemporaine. Mais l'occupation temporaire peut également offrir une réponse simple à un besoin urgent.

Dans le cadre de ce travail de fin d'étude, l'occupation temporaire est utilisée afin d'offrir aux personnes en situation de grande précarité et de non-logement une possibilité de poser leurs affaires le temps de trouver une solution plus stable.

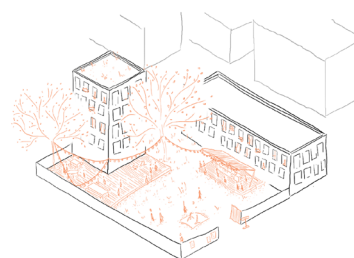
Le terme « squat » a peut-être suscité des réticences chez certains propriétaires, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. De plus en plus séduits par ce principe, les propriétaires, ainsi que les occupants, y trouvent des avantages. Ces derniers ont un endroit où loger, manger, créer ou lancer leur concept, et les premiers échappent à la taxe communale concernant l'inoccupation



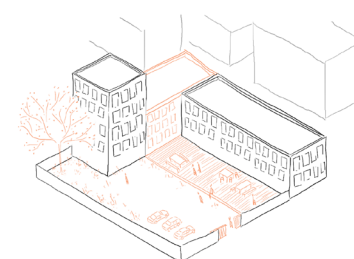
UTILISATION INITIALE



SITE EN FRICHE



UTILISATION TEMPORAIRE



UTILISATION FUTURE

d'un lieu en plus d'éviter une dégradation trop rapide des lieux.

Dans le cadre de la problématique actuelle du manque de place dans les hébergements d'urgence ou les maisons d'accueil, ce principe d'occupation temporaire de lieux vacants est une solution intéressante.

La solution que présente ce travail de fin d'études, des modules préfabriqués, s'adapte parfaitement au principe d'occupation temporaire. C'est exactement en se basant sur ce principe qu'ils ont été créés. Des modules déplaçables, empilables, ajustables, qu'il est possible de combiner de différentes façons.

Un lieu vacant peut être urbain, situé dans une dent-de-crue, entre deux bâtiments, ou sur un coin de rue, comme il est facile d'en trouver au cœur des villes. Mais il peut également être une friche industrielle, sur laquelle s'alternent grands bâtiments industriels et espaces extérieurs. Un lieu vacant peut être un immeuble dans lequel se trouvaient des bureaux dès lors inoccupés.

L'occupation temporaire est une solution pertinente dans la recherche de réponse au manque de place dans les hébergements d'urgence et les maisons d'accueil. Cette solution permet de désengorger ces hébergements afin de laisser la priorité aux personnes les plus vulnérables et éviter que certaines personnes ne retombent dans une situation de non-logement dès lors qu'elles n'ont pas ou plus de place en hébergement d'urgence ou en maison d'accueil.

De plus, comme évoqué dans la partie I, une personne en situation de grande précarité et de non-logement, cherchant à atteindre une situation stable et pérenne, nécessite de pouvoir acquérir une certaine autonomie. Il est important qu'une personne ait la possibilité de répondre à ses besoins de façon autonome ou quasi autonome. Un grand nombre de personnes en situation de non-logement sont parfaitement capables de vivre seuls, mais faute de moyens, ils se retrouvent à la rue.

Ces occupations temporaires font donc partie du chemin vers une stabilité et une pérennité.

Elles permettent d'habiter de façon autonome, d'habiter ensemble ou seul, d'apprendre un métier dans le cas des Grands Voisins par exemple, d'apprendre à cohabiter, à retrouver une vie sociale.

Préfabrication

« Les principes essentiels de la méthode de construction intégrant de la préfabrication consistent à réaliser des parties d'ouvrages dans un lieu de production distant, puis de les transporter vers le site de la mise en œuvre pour les assembler entre eux. »²⁵

L'habitat peut-il être un objet industrialisable ?

Claire Lapassat²⁶, designer, cofondatrice de l'Atelier universel pose la question et y répond .

²⁵ Kjh Ronan Cornec, école supérieure du bois / Consultant en construction bois, dans : Meadows, F. (2017). Mini Maousse : habiter le temporaire, la nouvelle maison des jours meilleurs. In E. A. C. d. l. a. d. patrimoine (Ed.).

²⁶ Claire Lapassat, designer, cofondatrice de l'Atelier universel, dans : Meadows, F. (2017). Mini Maousse : habiter le temporaire, la nouvelle maison des jours meilleurs. In E. A. C. d. l. a. d. patrimoine (Ed.).

Tout d'abord, il s'agit de revenir à l'origine de la préfabrication. Nous connaissons évidemment l'industrialisation d'objets, mais pouvons-nous considérer l'habitat comme un objet et dès lors l'industrialiser ? Une mode s'est lancée au XXème siècle, des promesses d'une industrialisation qui allait permettre des constructions rapides, économiques et surtout, plus qualitatives. Mais du côté de la France ou de la Belgique, cette idée d'industrialisation de l'habitat n'a pas encore trouvé sa place.

Pourtant, l'origine de la préfabrication pourrait remonter à la proposition de ce que l'on appelle « le balloon frame », proposition de construction d'habitat qui a émergé aux Etats-Unis en 1830. Si l'industrialisation de l'habitat se voit être développée à ce moment-là, c'est bien parce que l'ère industrielle voit émerger une augmentation considérable des besoins de constructions d'habitations, liés à un flux important de populations. Il faut rapidement des habitations et celles-ci doivent pouvoir être construites avec peu de main d'œuvre, pas spécialement qualifiée, dans une logique d'économie de ressources.

Les constructions devant parfois arriver sur des terrains lointains, les questions de légèreté, de facilité de transport et de montage sont impératives.

Mais comme énoncé plus haut, la préfabrication n'est pas encore très répandue dans nos pays. Claire Lapassat pense qu'il s'agit d'un souci de connotation. Une habitation préfabriquée fait penser à une baraque, liée à une situation de précarité. Elle explique qu'il s'agit finalement simplement de perception. Il suffit de prouver que la préfabrication est capable d'offrir un logement qualitatif, beau et en lien avec son contexte. Car oui, l'habitat est un objet industrialisable, à condition de le gérer qualitativement et esthétiquement.

La préfabrication est donc un système permettant de construire rapidement, efficacement et avec peu de main d'œuvre. En plus de ces trois qualités, le fait de préfabriquer des parties d'habitations dans un atelier évite de subir les

conséquences que pourraient avoir le climat sur le montage des éléments.

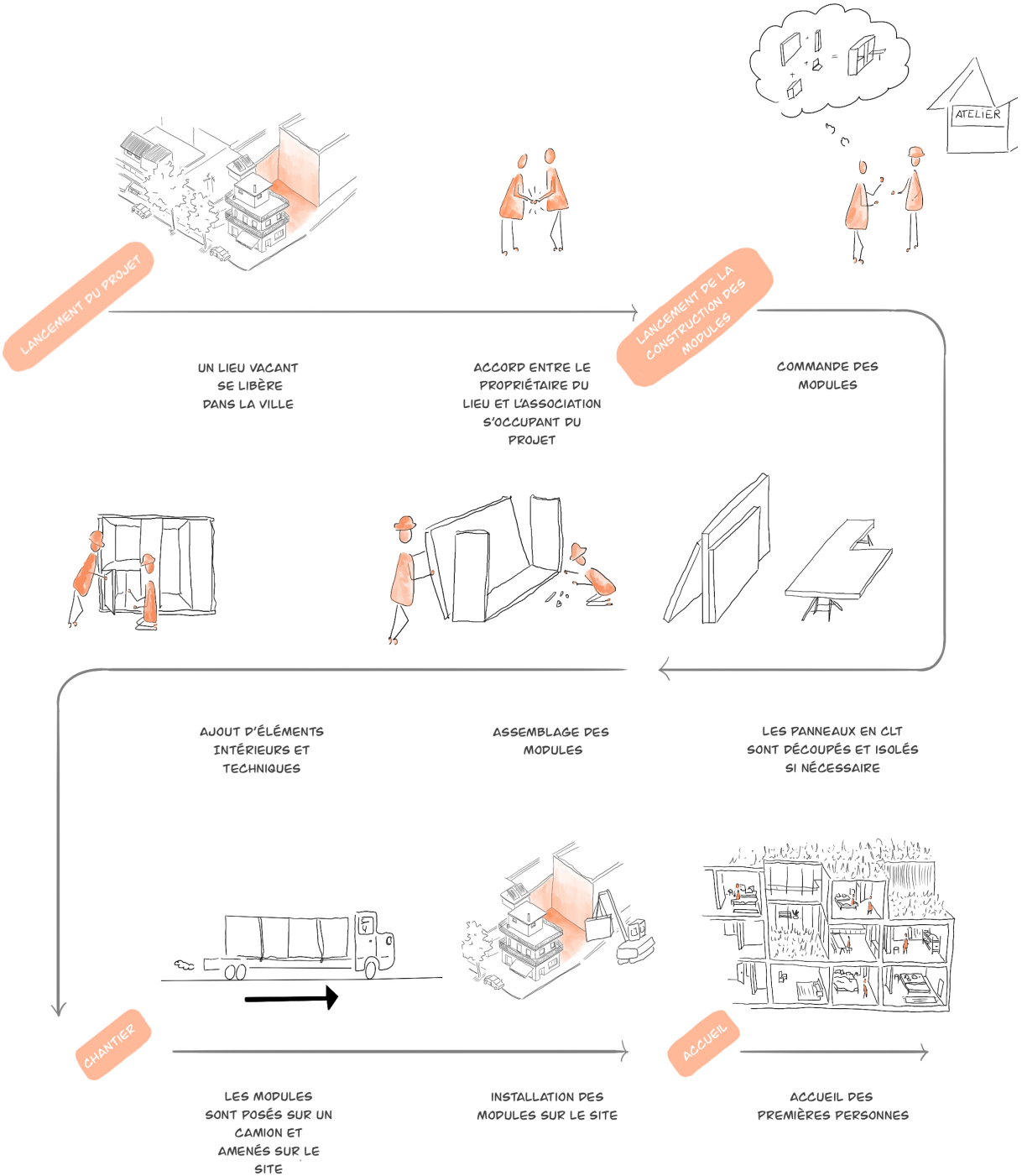
Les modules proposés pour ce travail de fin d'études sont fabriqués en CLT (« cross laminated timber », bois lamellé croisé) dans un atelier pour ensuite être amenés en camion sur les sites accueillant ces modules.

Ils arrivent en tant que modules complets pour ensuite être posés par des grues là où ils sont nécessaires.

Les panneaux en CLT arrivent en atelier où ils sont, si nécessaire, découpés, assemblés et isolés. Une fois les premiers panneaux assemblés, formant alors une sorte de niche, viennent s'ajouter les panneaux intérieurs pour lesquels des encoches sont prévues. Ces panneaux structurent l'intérieur des modules afin de délimiter des zones de rangement, de vestiaire ou une partie pouvant accueillir une table, un lit. Une fois ces parties intérieures ajoutées, des portes viennent s'ajouter là où elles sont nécessaires, coulissantes ou non.

Pour les modules particuliers, tels que la cuisine ou les sanitaires, un espace technique est prévu et préparé lors du montage des premières parois. Une fois les modules prêts, ils peuvent être stockés ou immédiatement envoyés là où ils sont attendus. Ils sont alors posés sur des semi-remorques et amenés sur les différents sites.

Pour assembler chaque module, plusieurs systèmes sont utilisés.



ASSEMBLAGES

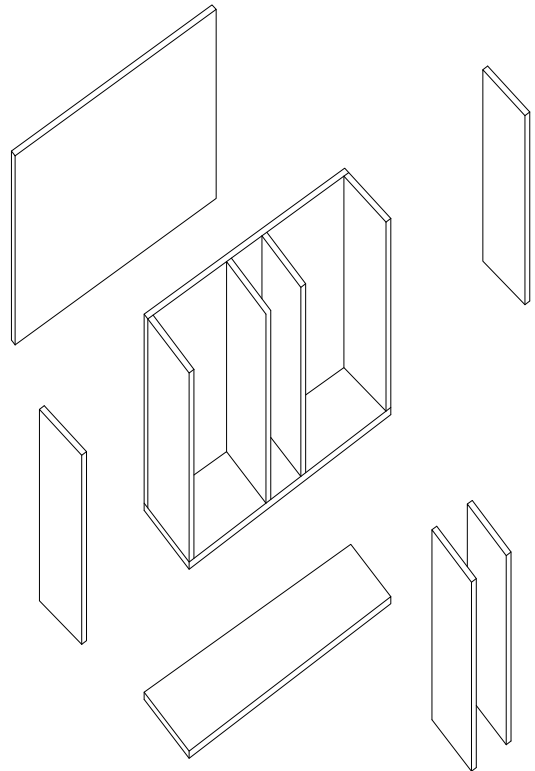
Axonométrie éclatée du volume et inventaire

Différents types d'assemblages sont utilisés en fonction de la façon dont les modules sont agencés.

De cette manière il est possible de les faire fonctionner ensemble, de les empiler, de les isoler, de les placer sur pilotis ou sur dalle et de les couvrir d'une charpente.

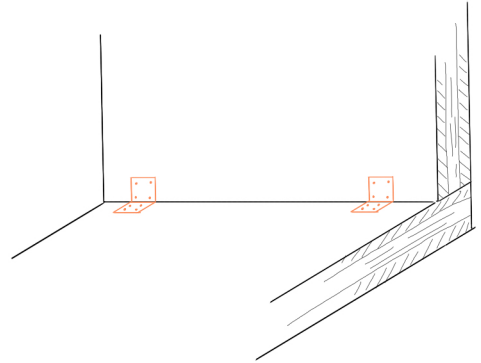
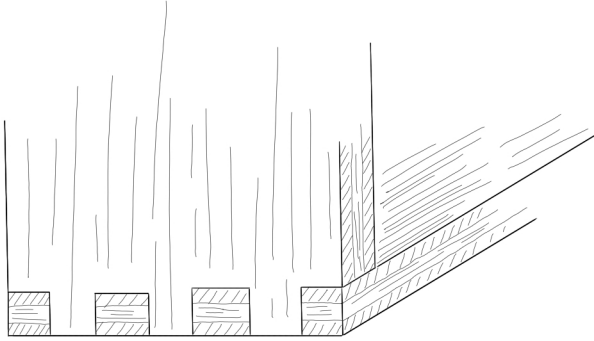
Dix nœuds constructifs

1. Module seul
2. Modules côte à côte
3. Continuité du plancher
4. Modules l'un sur l'autre
5. Cas exceptionnel, les escaliers
6. Avec isolation
7. Avec plancher
8. Avec baies
9. Avec charpente
10. Sur pilotis



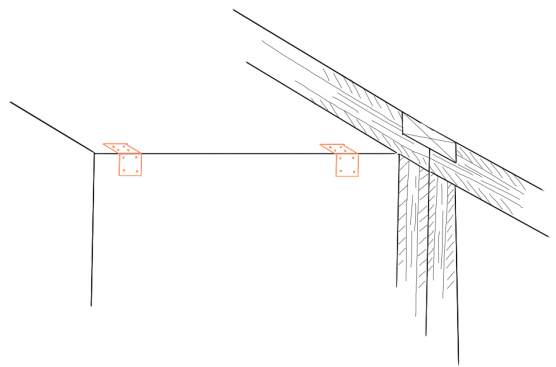
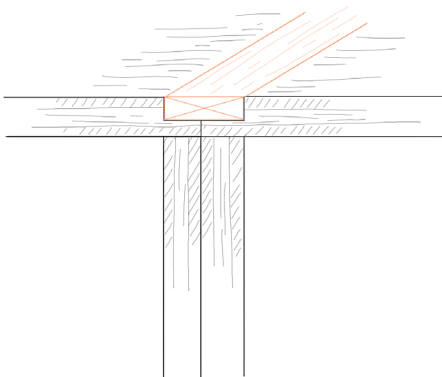
ASSEMBLAGE 1

De base, un seul module



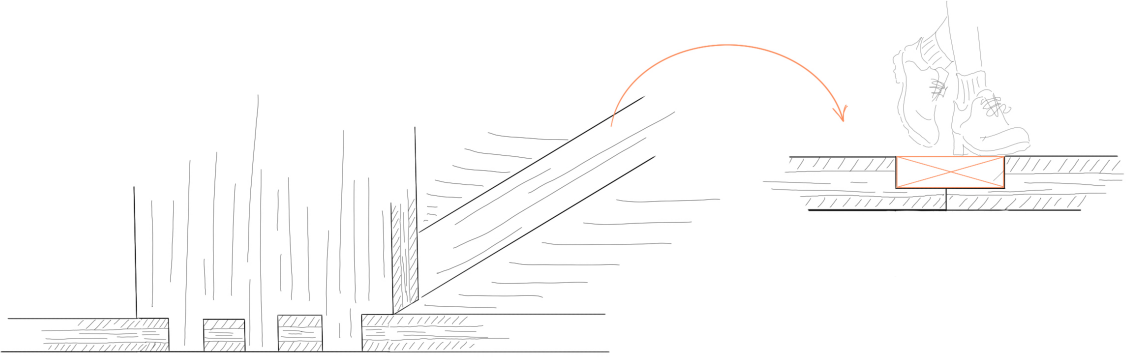
ASSEMBLAGE 2

Deux modules côte à côte



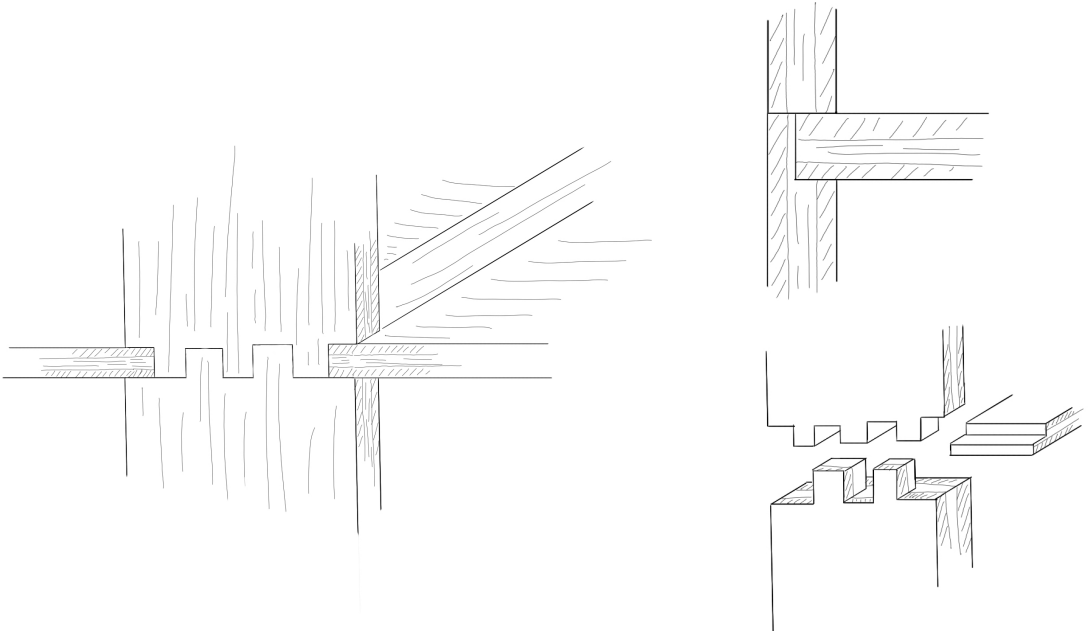
ASSEMBLAGE 3

Continuité du plancher



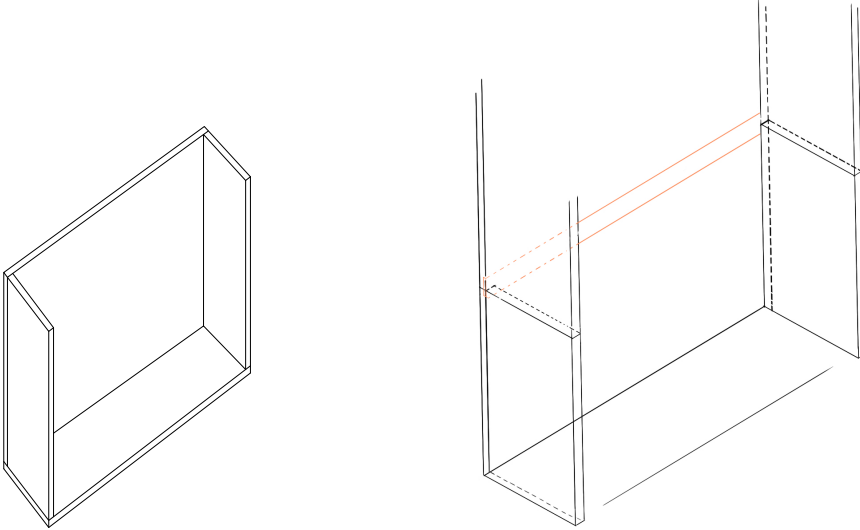
ASSEMBLAGE 4

Deux modules l'un sur l'autre



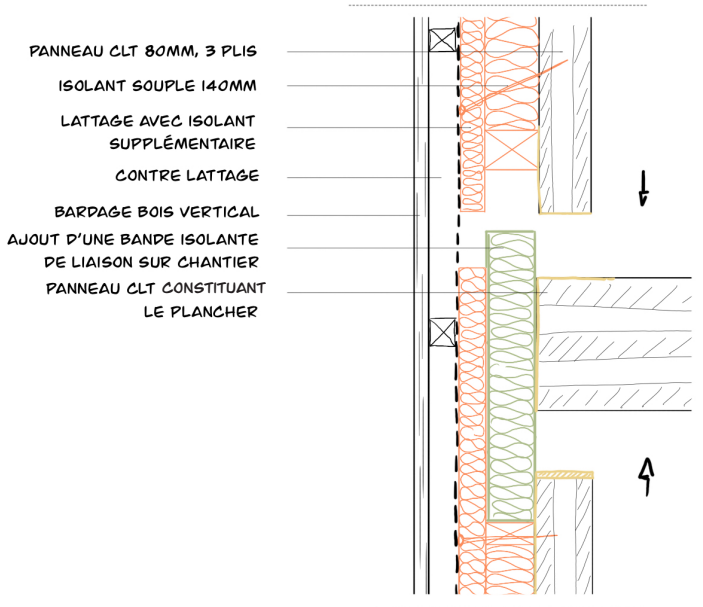
ASSEMBLAGE 5

Cas exceptionnel, les escaliers



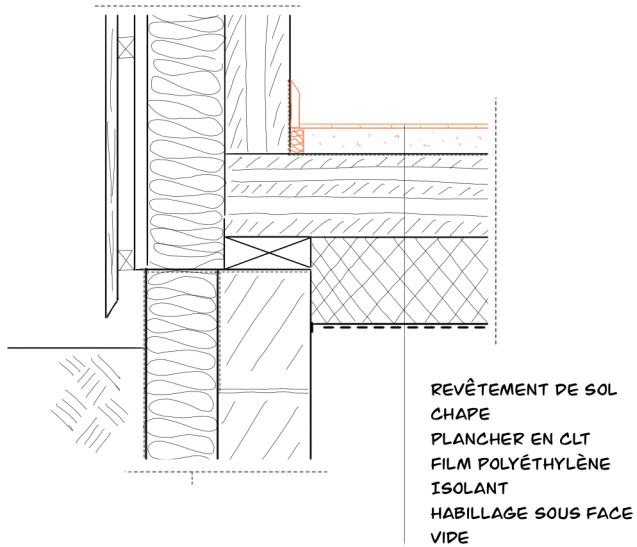
ISOLATION

Ajout d'un bardage et d'un isolant



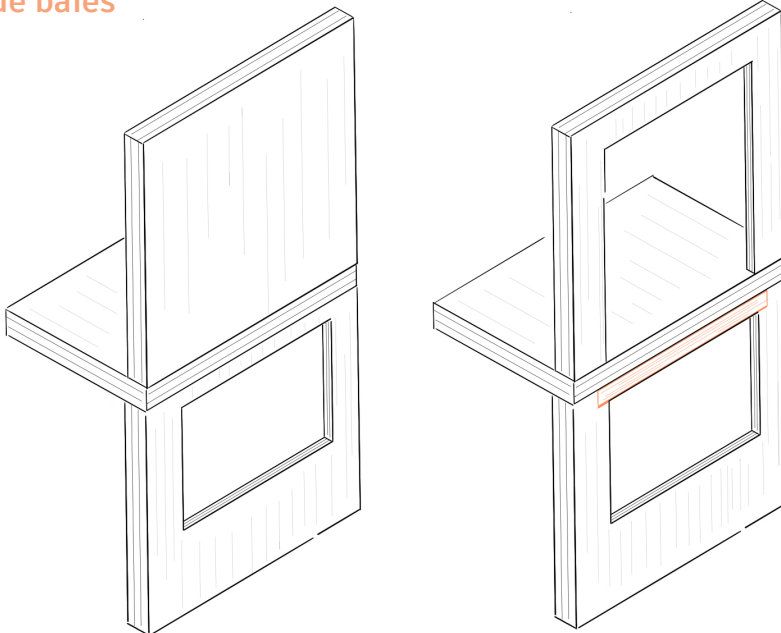
REVÊTEMENT

Ajout d'un isolant acoustique ou rigide et d'un revêtement de sol



ASSEMBLAGE 6

Ajout de baies

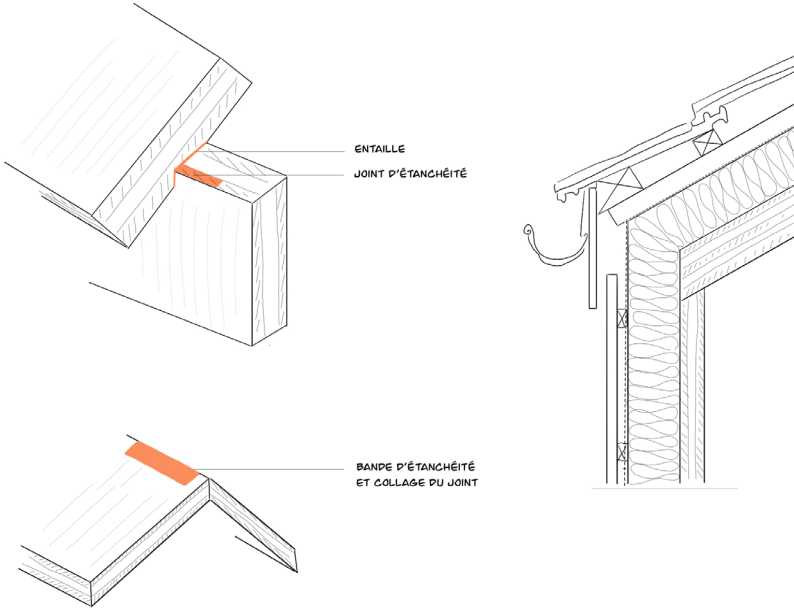


Lintheau continu

Lintheau en appui

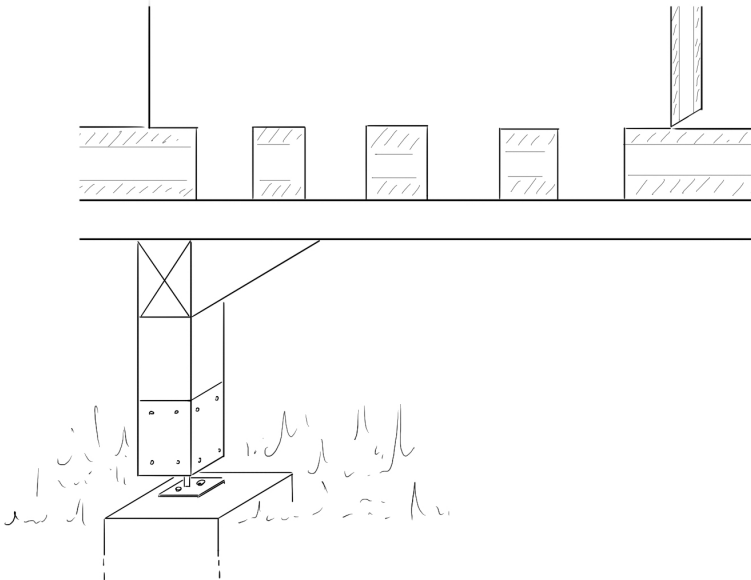
ASSEMBLAGE 7

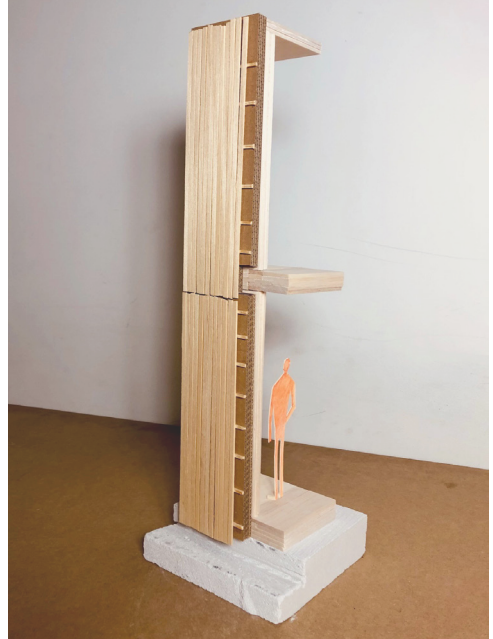
Ajout d'une charpente

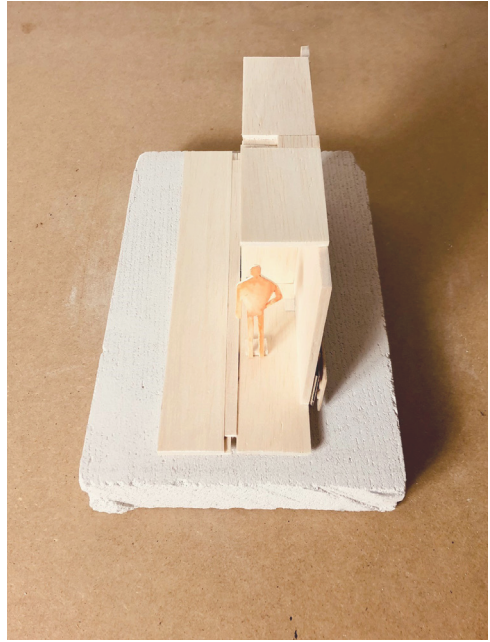


ASSEMBLAGE 8

Modules posés sur pilotis

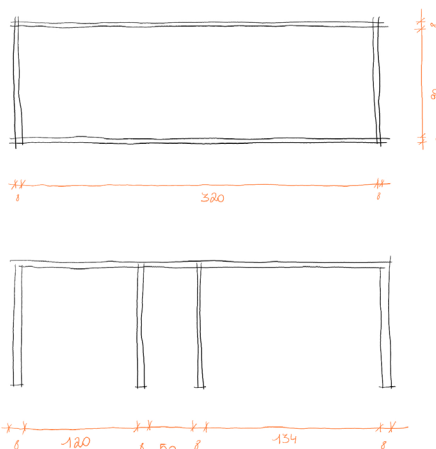






Photos de maquettes représentant le détail technique de deux modules empilés et accolés
©Ducci P.

Modulaire et modulable



Dimension des modules et trame à respecter
©Ducci P.

Le terme modulaire peut aisément se confondre avec le terme modulable, mais ils ne signifient pas la même chose.

Le premier, modulaire, est un adjectif qui signifie qu'une chose est constituée d'un ensemble de modules, que cette chose est soumise aux règles de l'emploi du module.²⁷

Le second, modulable, vient du verbe transitif « moduler » et signifie qu'une chose peut s'adapter de manière souple aux circonstances diverses.²⁸

Le projet pensé en réponse à la problématique du manque de place dans les hébergements d'urgence et les centres d'accueil est temporaire et préfabriqué, comme énoncé plus haut, mais également modulaire et modulable.

Modulaire avant tout, car il est constitué de modules préfabriqués en CLT. Ces modules font 90 centimètres de large pour 320 centimètres de

long et 250 centimètres de haut. Chaque module abrite une fonction liée aux besoins du quotidien.

Chaque fonction nichée dans les modules de CLT est construite sur une trame de base similaire à chaque bloc de fonction.

Modulable ensuite car il est possible d'agencer un espace de façon différente en fonction du positionnement des modules. Mais aussi par le fait que certains modules peuvent s'ouvrir ou se fermer en fonction du moment de la journée et de l'envie des habitants.

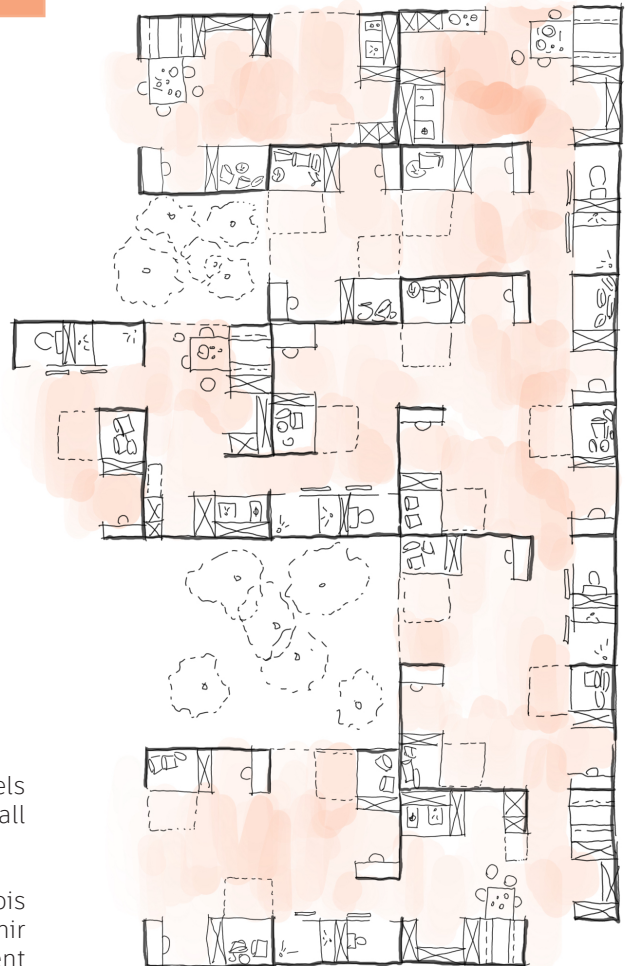
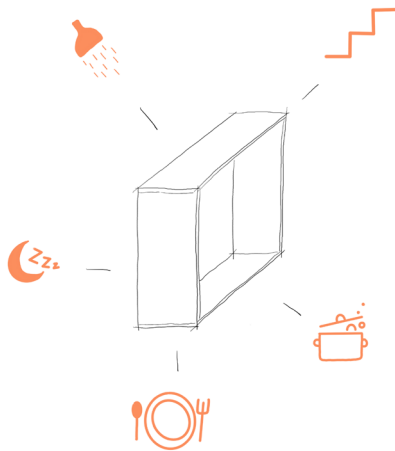
Deux ou plusieurs modules peuvent être placés côte à côte, face à face ou accolés.

²⁷ Larousse. (2021). Dictionnaire Larousse poche 2022: Larousse dictionnaires.

²⁸ Larousse. (2021). Dictionnaire Larousse poche 2022: Larousse dictionnaires.

Cinq fonctions sont imaginées :

1. Manger
2. Cuisiner
3. Se reposer
4. Se laver (sanitaires)
5. Escaliers



Cinq fonctions imaginées
©Ducci P.

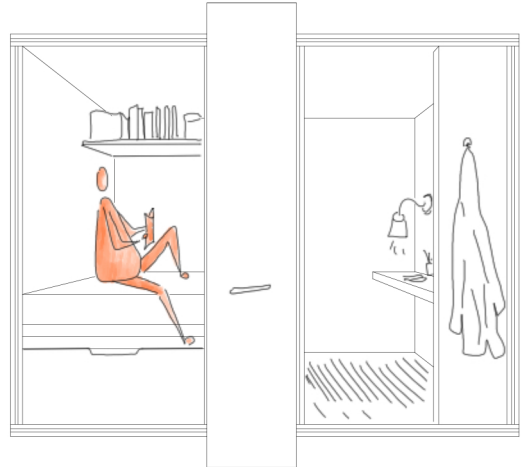
En ce faisant, des espaces de vie sont créés tels qu'un séjour, un dortoir, une chambre, un hall d'entrée, une salle à manger, une cuisine.

Afin de fermer les espaces, des parois préfabriquées supplémentaires peuvent venir s'installer entre les modules, les parois peuvent comporter une baie, plusieurs baies ou ne pas en comporter.

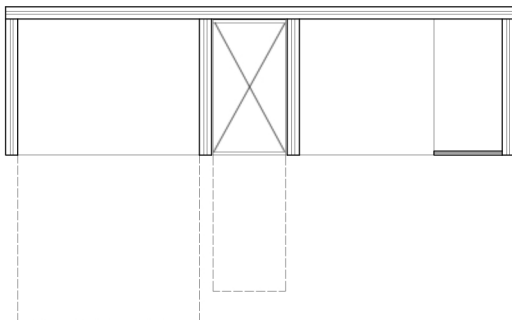
Les parois peuvent contenir une face avec une couche d'isolation ainsi qu'un bardage, lorsqu'elles sont placées entre l'extérieur et l'intérieur du bâtiment.



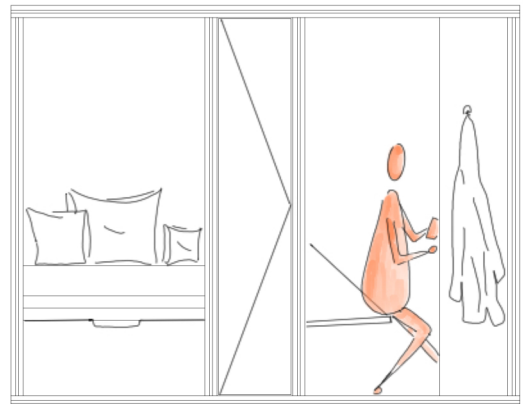
Perspective plongeante, module «Dormir» , 150
©Ducci P.



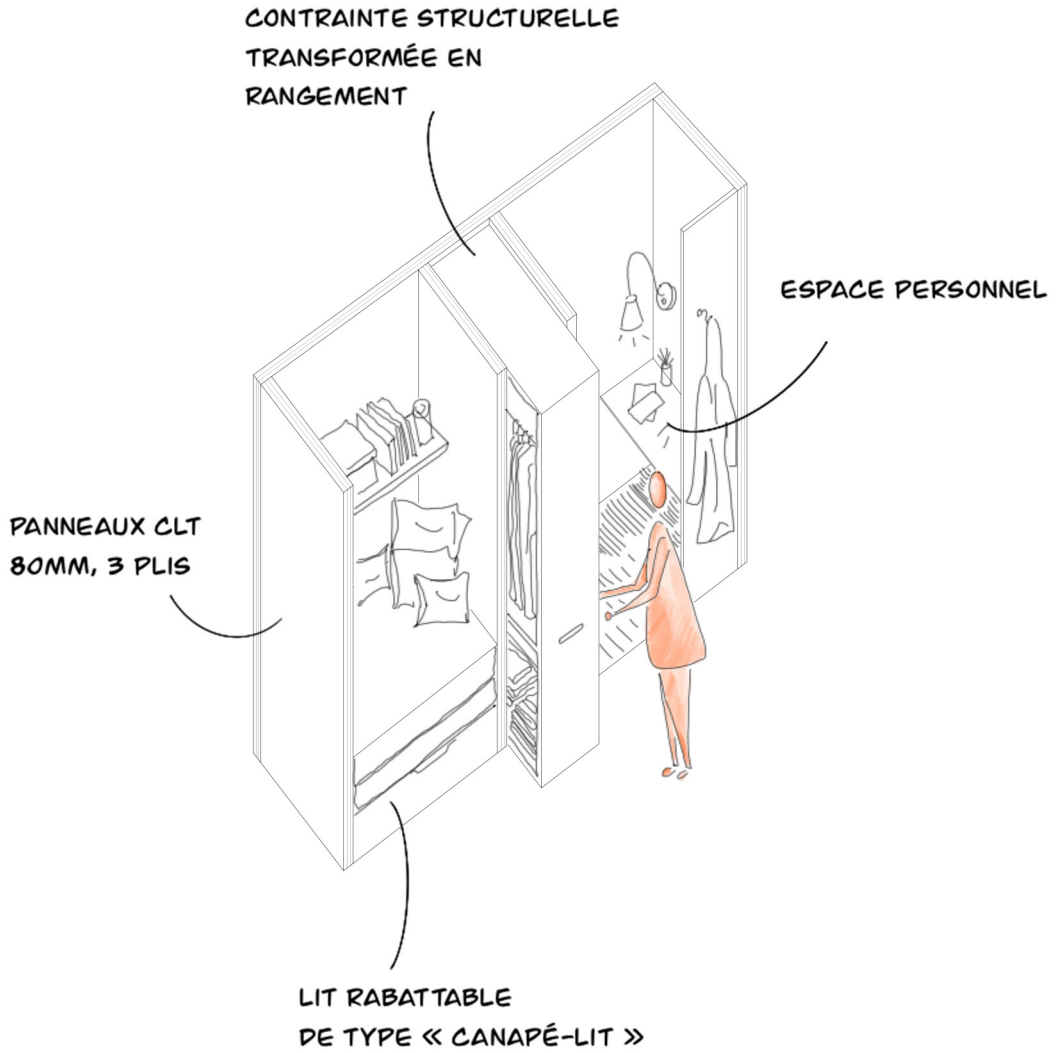
Élévation en perspective, module «Dormir» , 150
©Ducci P.



Plan, module «Dormir» , 150
©Ducci P.



Élévation, module «Dormir» , 150
©Ducci P.





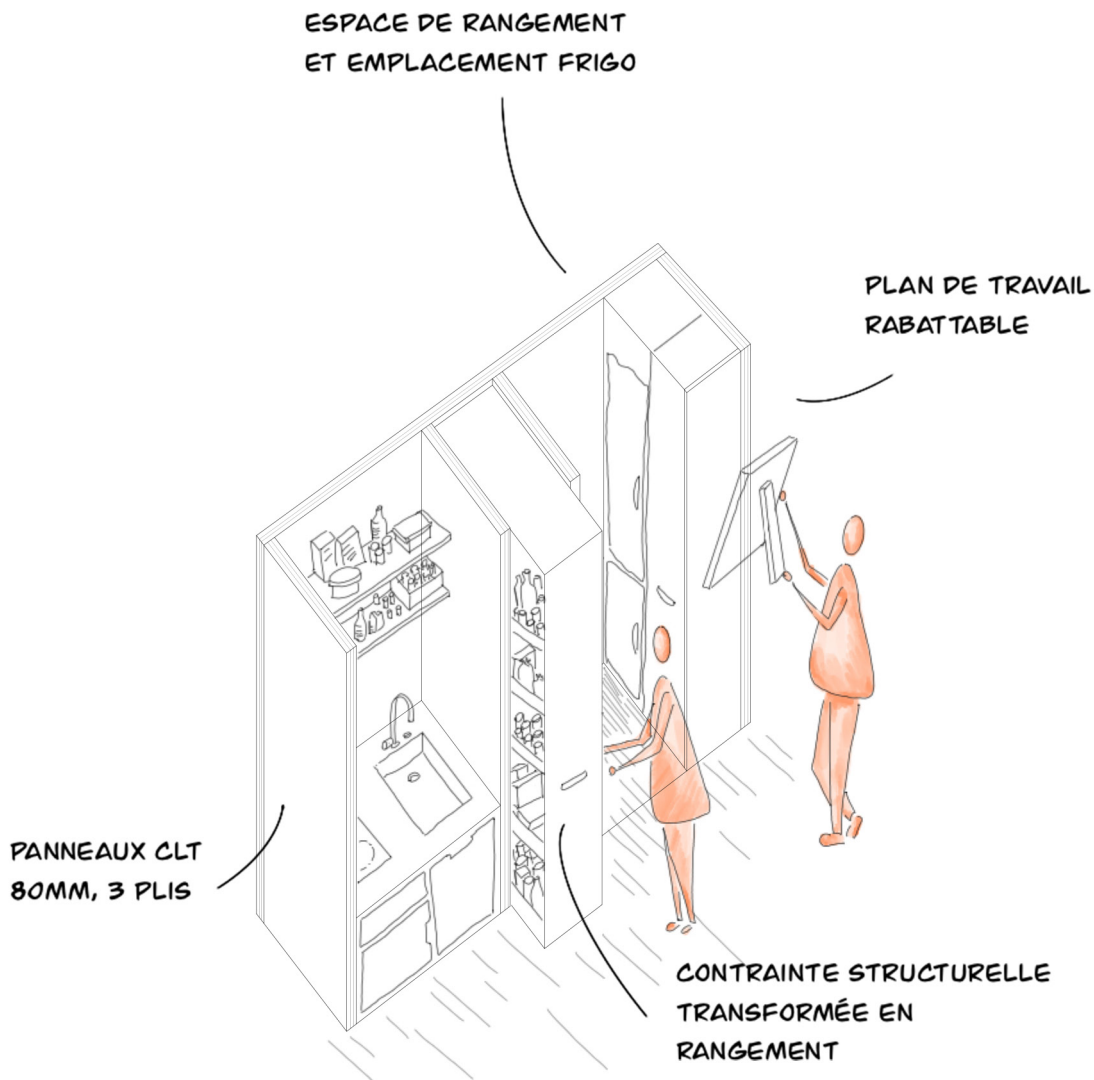
Perspective plongeante, module «Cuisiner» , 1,50
©Ducci P.

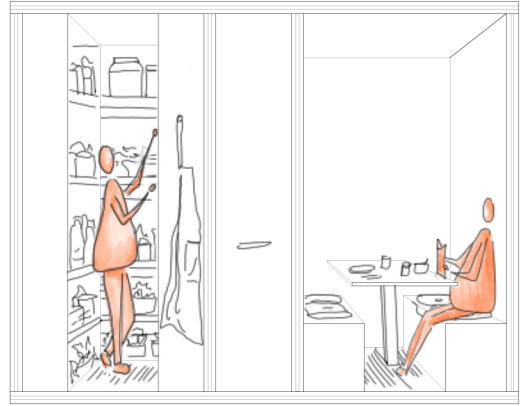
Élévation en perspective, module «Cuisiner» , 1,50
©Ducci P.



Plan, module «Cuisiner» , 1,50
©Ducci P.

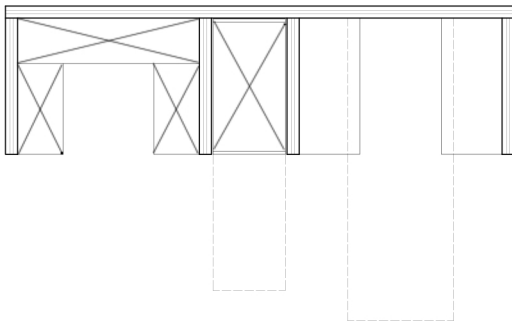
Élévation, module «Cuisiner» , 1,50
©Ducci P.





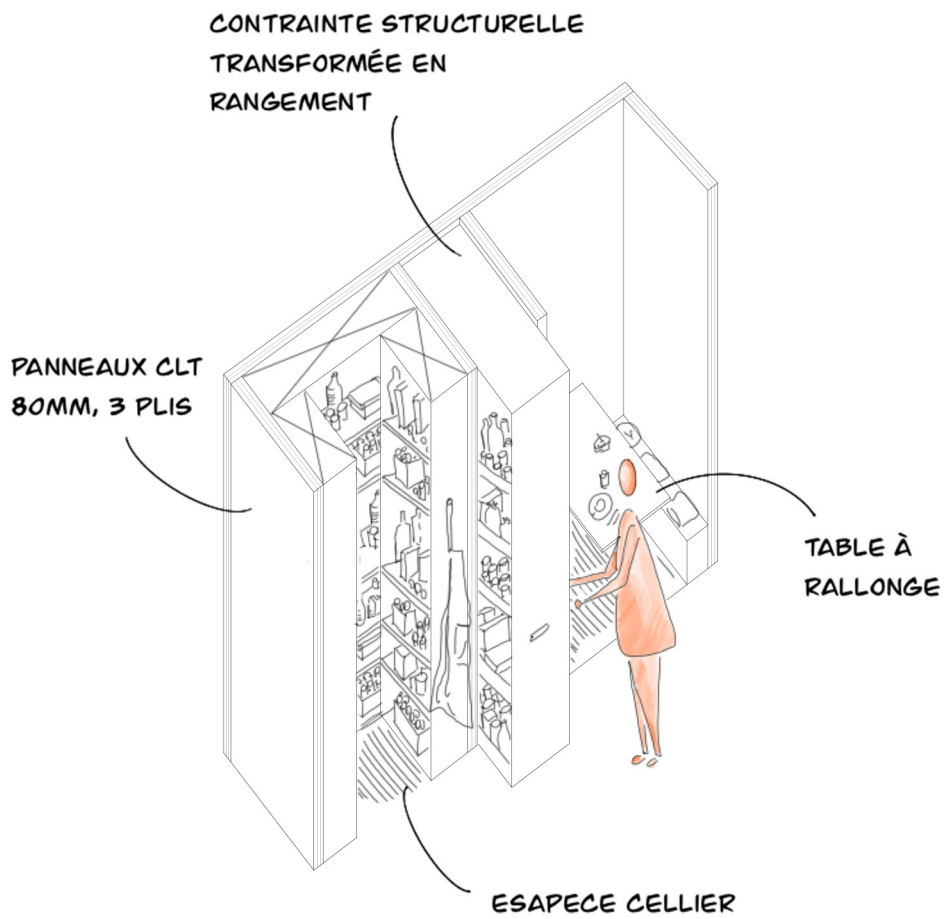
Perspective plongeante, module «Manger» , 1,50
©Ducci P.

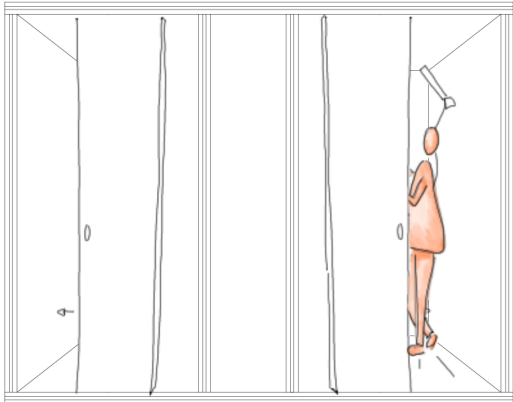
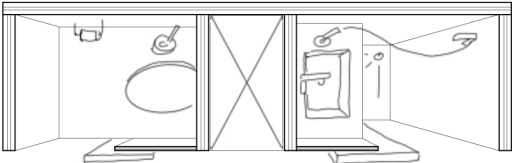
Élévation en perspective, module «Manger» , 1,50
©Ducci P.



Plan, module «Manger» , 1,50
©Ducci P.

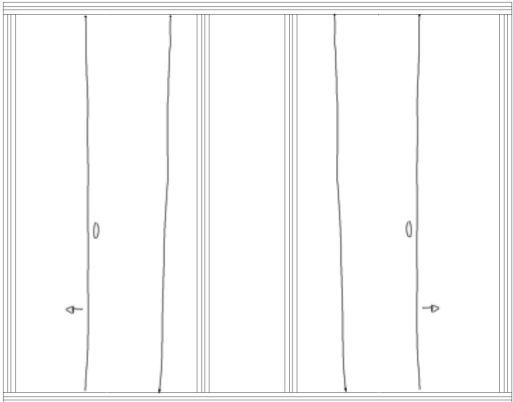
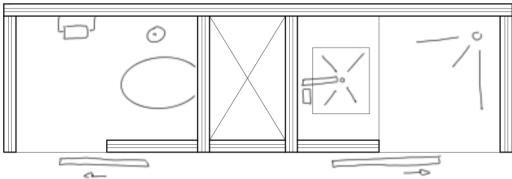
Élévation, module «Manger» , 1,50
©Ducci P.





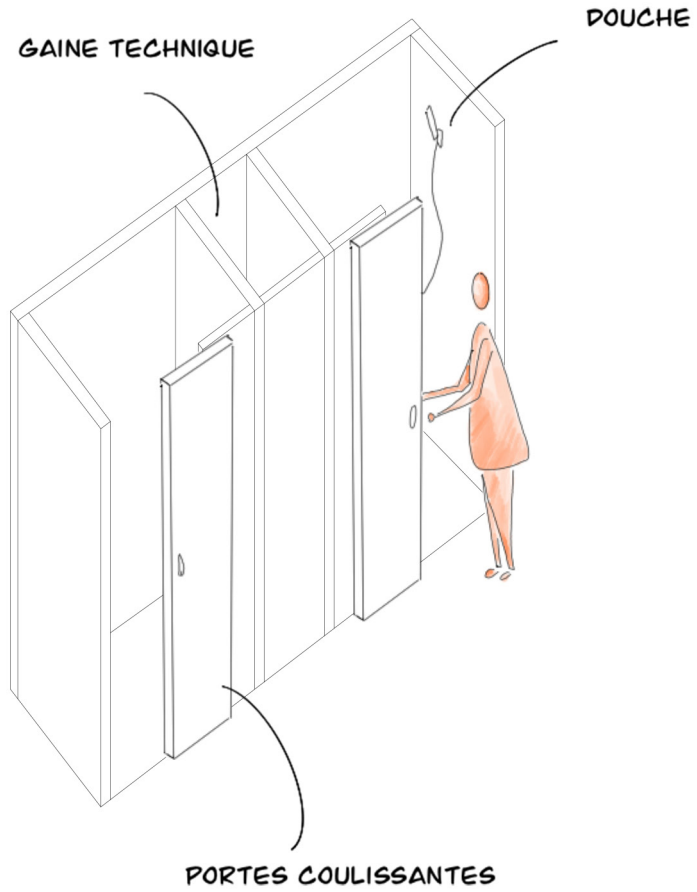
Perspective plongeante, module «Se laver» , 1,50
©Ducci P.

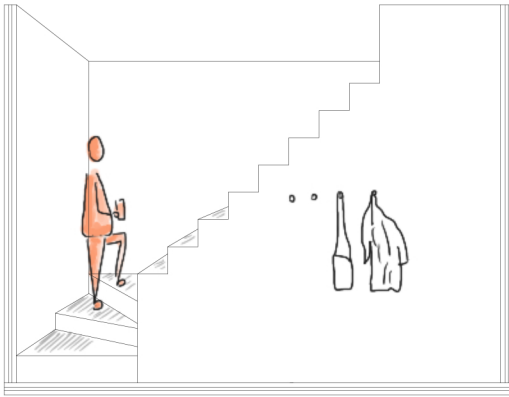
Élévation en perspective, module «Se laver» , 1,50
©Ducci P.



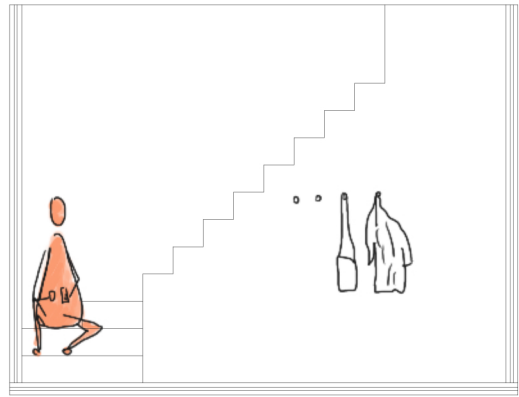
Plan, module «Se laver» , 1,50
©Ducci P.

Élévation, module «Se laver» , 1,50
©Ducci P.

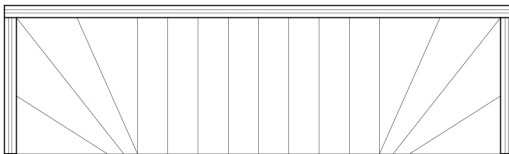




Perspective, module «Monter», 1,50
©Ducci P.



Élévation, module «Monter», 1,50
©Ducci P.



Plan, module «Monter», 1,50
©Ducci P.



PARTIE III.III

Créer la transition - Application



Premier site

Milieu urbain, Onze-Lieve-Vrouwestraat, Courtrai

Deux sites différents sont proposés pour la réalisation de ce projet. Deux sites présentant des caractéristiques distinctes.

Le premier site est un lieu vacant situé dans une zone urbaine, directement accolé aux bâtiments situés de part et d'autre de la friche.

Le second est un site situé aux abords d'un milieu urbain, libéré de bâtiments.

Comparer ces deux sites permet de démontrer qu'il est possible d'installer ce type d'habitat temporaire dans un milieu contraint ainsi que dans un milieu libéré de toute contrainte urbaine.

Le premier site sur lequel peut venir s'implanter le projet se situe en milieu urbain.

Afin de visualiser plus clairement ce type de milieu, il est intéressant de sélectionner une ville existante et d'y installer les habitats temporaires.

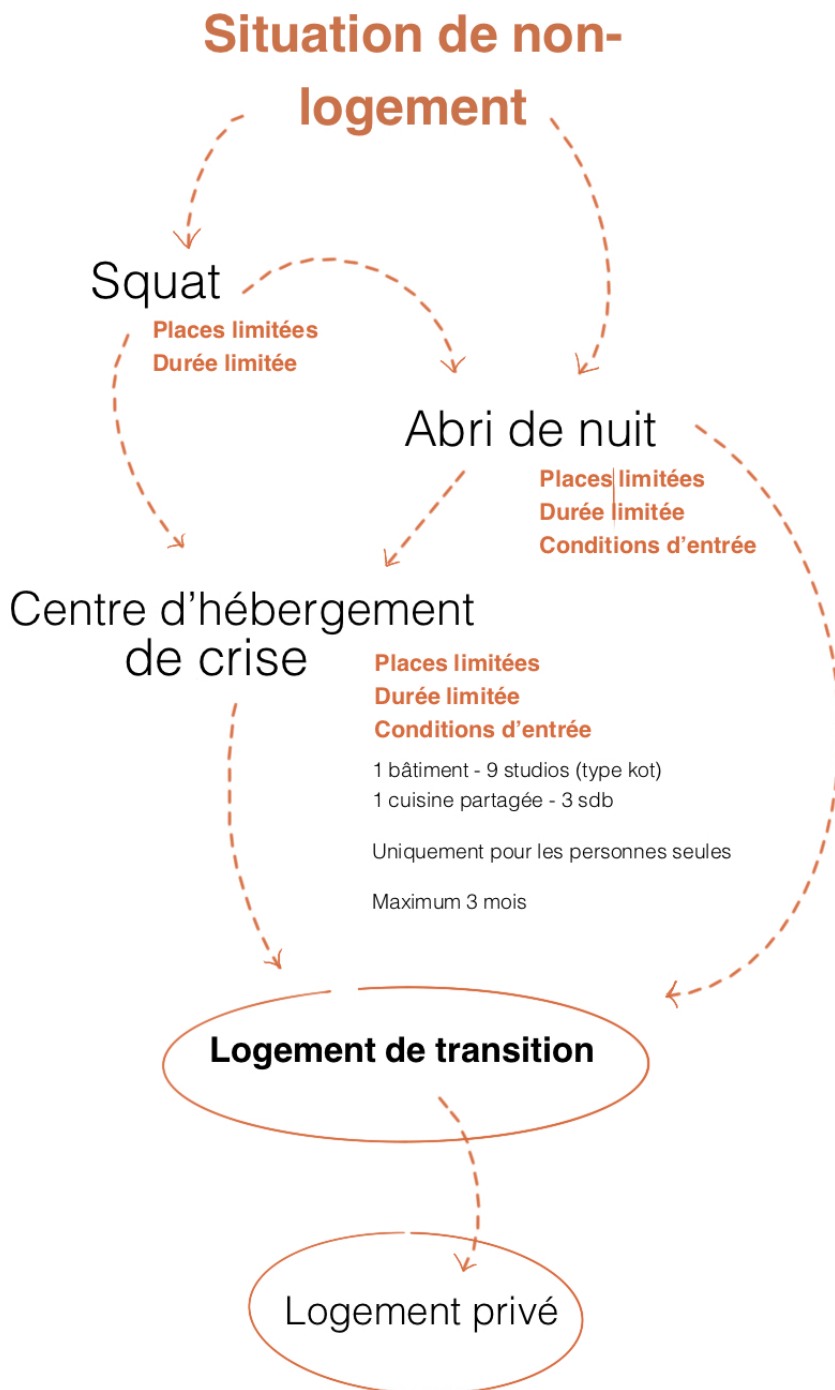
Dans ce cas-ci, c'est la ville de Courtrai qui accueillera de manière fictive ces habitats.

La sélection de la ville en question s'est faite simplement par l'analyse des différentes villes ayant participé au dénombrement des personnes en situation de non-logement organisé par la Fondation Roi Baudouin, que nous retrouvons dans le premier chapitre de ce travail de fin d'études. Parmi ces villes, c'est la ville de Courtrai qui a retenu mon attention.

La région de Courtrai fait partie des régions comportant le plus haut nombre de familles en situation de non-logement. 834 adultes et 479 enfants ont été dénombrés en 2021.

La ville de Courtrai est une ville intéressante quant à l'installation d'habitats temporaires car le système d'hébergement pour personnes en situation de non-logement est légèrement différent du schéma présenté dans le chapitre II. En effet, à Courtrai il existe seulement deux accueils d'urgence, le premier est un abri de nuit et le second un centre d'hébergement de crise. Malheureusement les conditions d'entrée et la durée de séjour sont limitées. L'abri de nuit accepte d'accueillir une personne seulement quelques nuits et le centre d'hébergement de crise accueille uniquement 9 personnes seules pour une durée de trois mois. De là, la seule solution est de s'inscrire sur une liste au CPAS de Courtrai afin d'accéder à un logement de transition pour enfin accéder à un logement privé. Malheureusement les logements de transition sont limités et il n'est pas évident pour chaque personne en situation de grande précarité de gérer immédiatement un logement individuel.

Il pourrait donc être intéressant de proposer à la ville de Courtrai l'installation de logements temporaires afin d'offrir une solution aux personnes n'ayant pas accès immédiatement à un logement de transition géré par le CPAS.

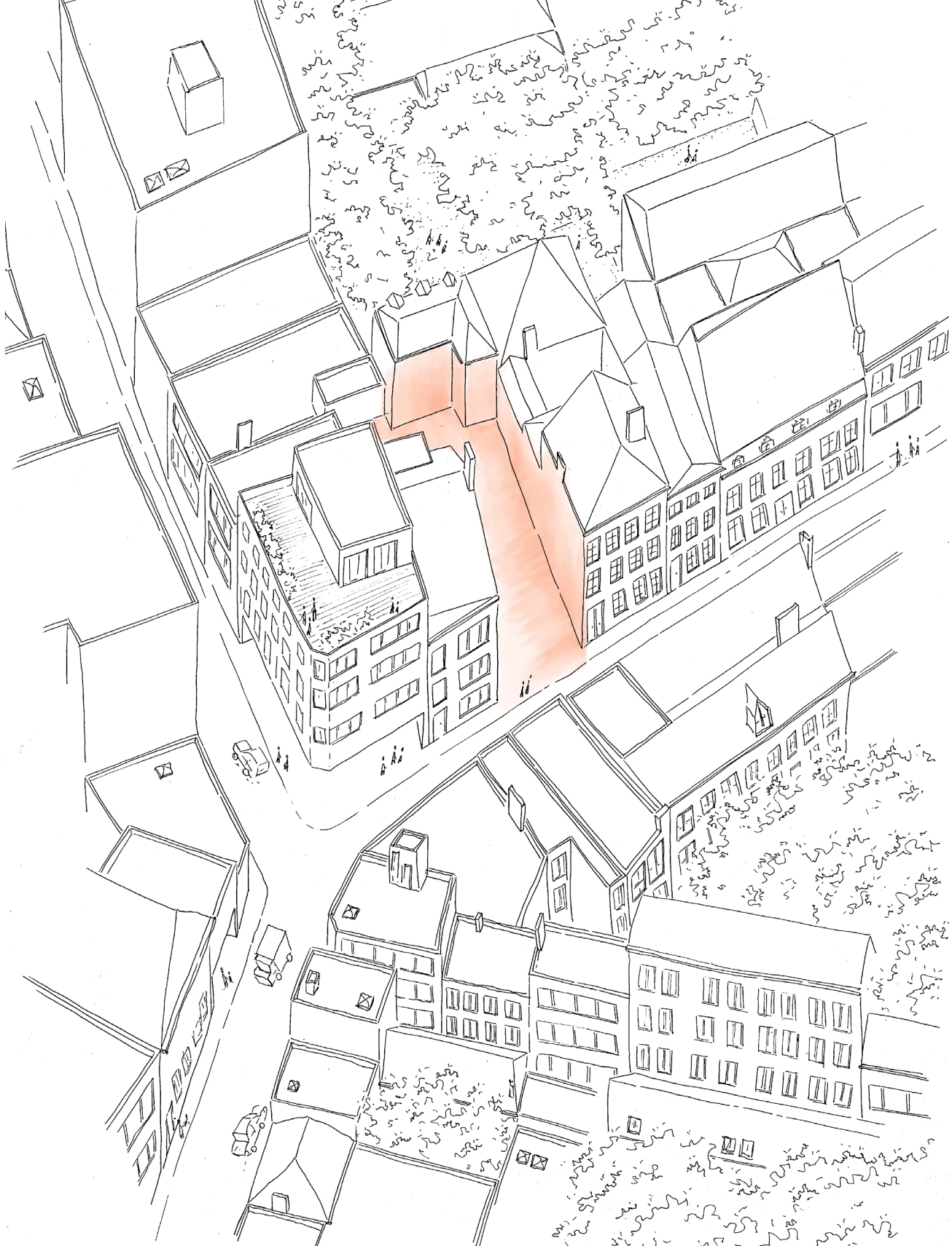


A Courtrai comme dans la plupart des villes, des friches urbaines se créent.

Une friche urbaine est un espace vacant situé au cœur d'une ville. Cet espace peut être créé par l'écroulement d'un ancien bâtiment ou par la destruction volontaire de ce dernier par exemple. C'est ainsi qu'il est aisé de retrouver au sein même d'une ville, un espace vide entre deux bâtiments existants.

Cet espace, dès lors vacant, peut aisément être utilisé temporairement, dans l'attente de sa nouvelle attribution.

C'est ainsi qu'en me baladant à Courtrai, je suis tombée sur une friche, une dent creuse, située au 35, OnzeLieve-Vrouwestraat.



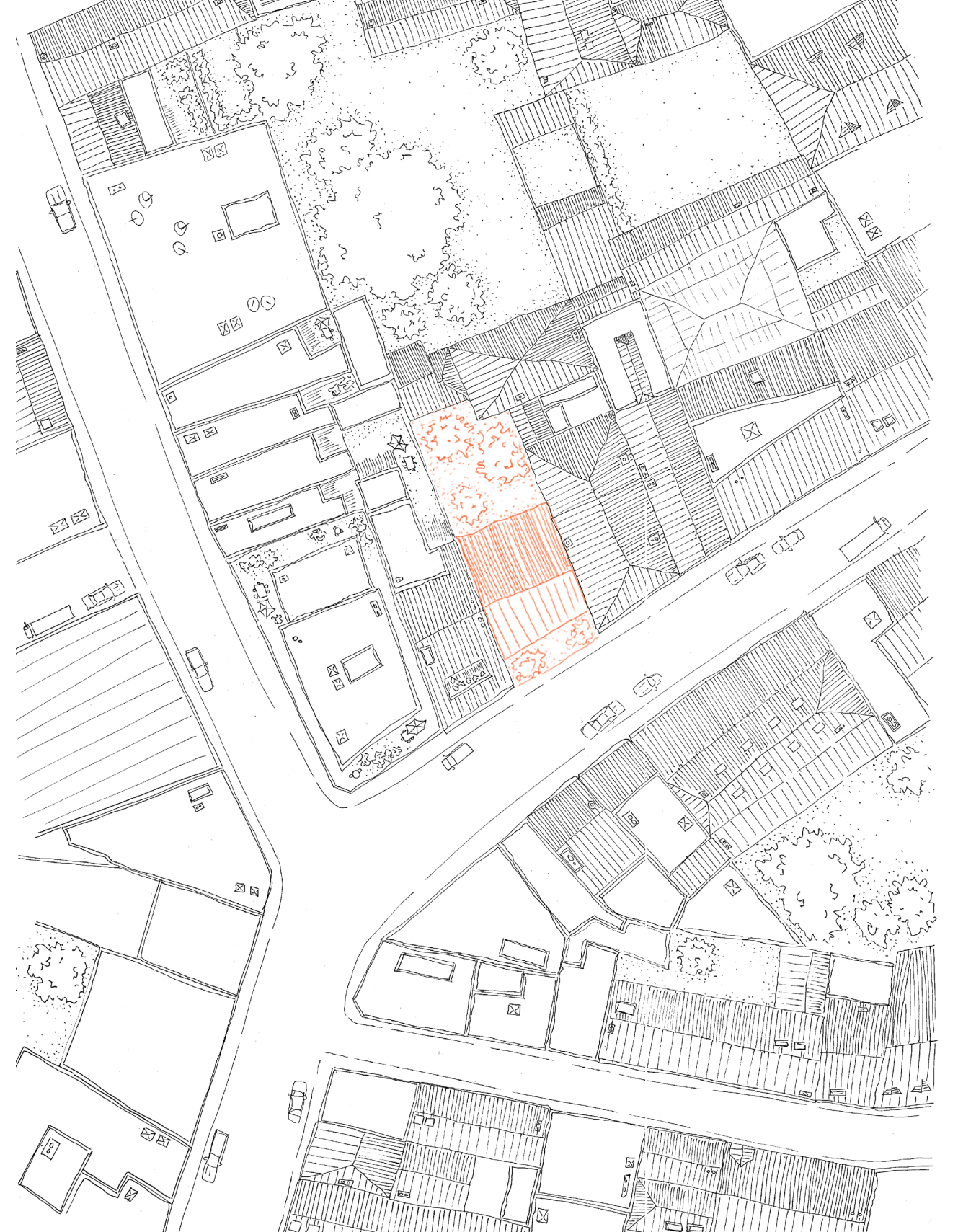
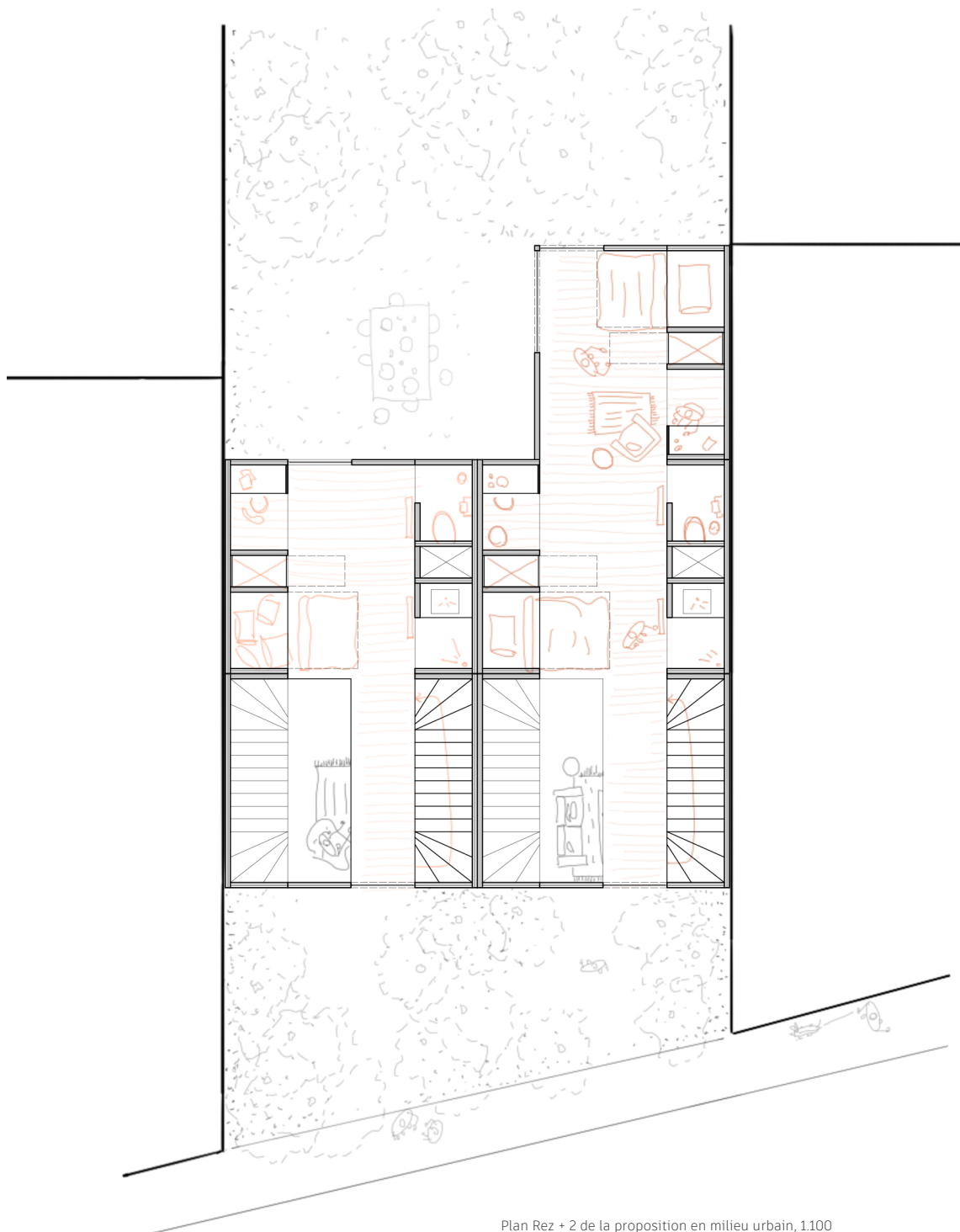




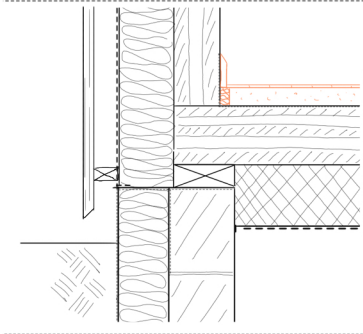
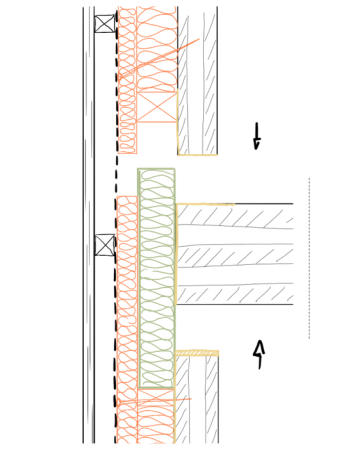
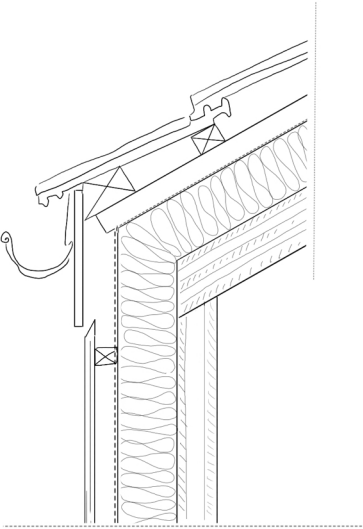
Illustration ci-contre
Axonométrie de l'espace vacant au cœur de la
ville de Courtrai
Illustration ci-dessus
Plan Rez de la proposition en milieu urbain, 1100
©Ducci P.

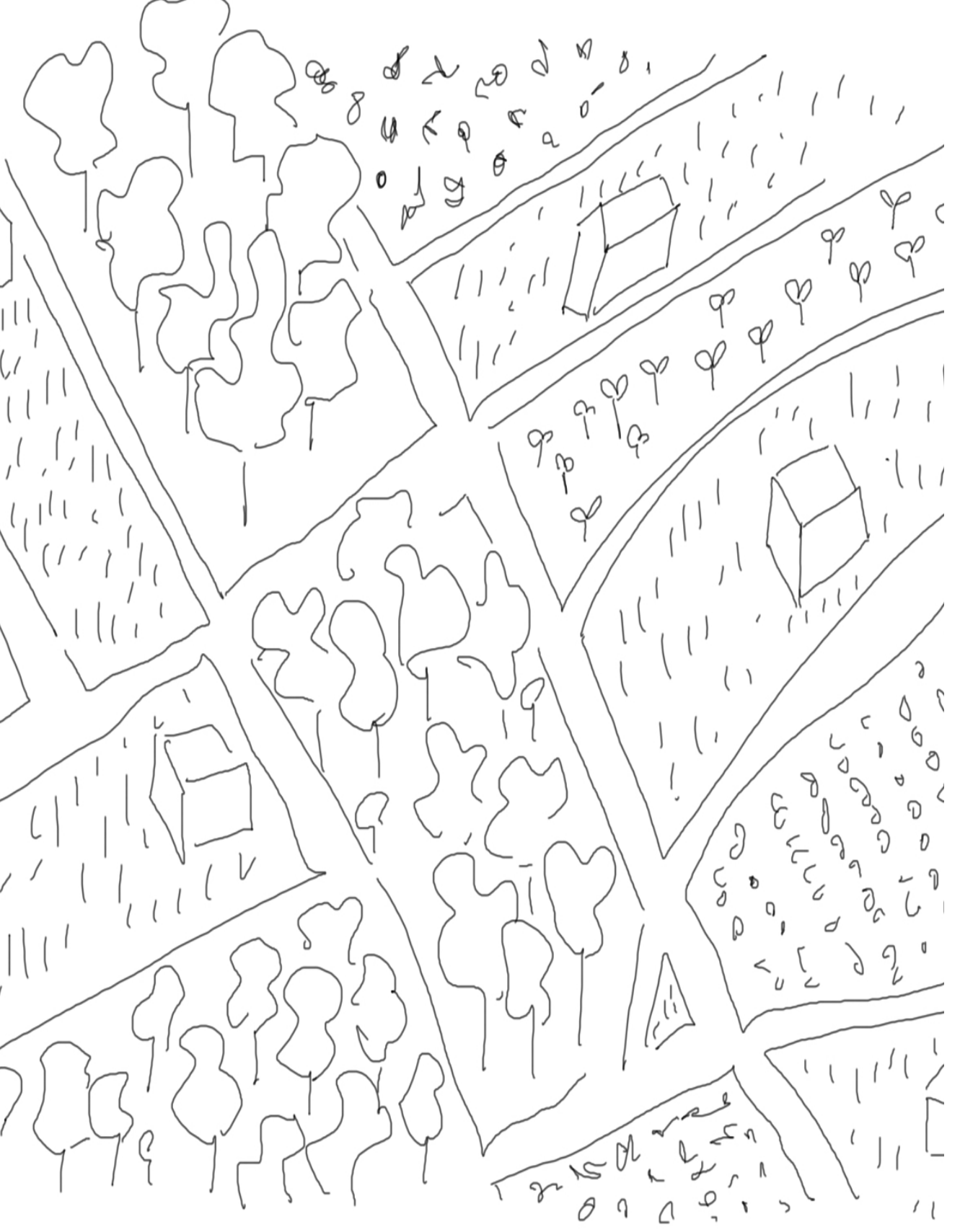




Plan Rez + 2 de la proposition en milieu urbain, 1.100
©Ducci P.







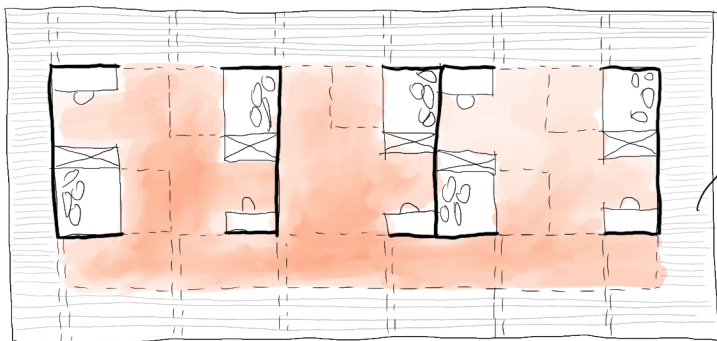
Second site

Milieu périurbain, site fictif

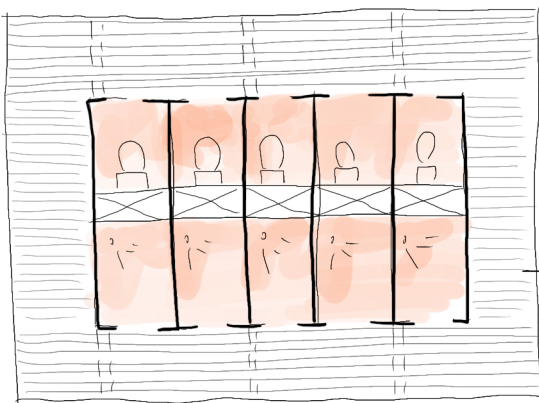
Deux sites différents sont proposés pour la réalisation de ce projet. Deux sites présentant des caractéristiques distinctes.

Le second site est quant à lui fictif. Il présente simplement une grande caractéristique, celle de ne pas se situer dans un milieu comportant des contraintes urbaines.

Ce site reste fictif car il exprime simplement le fait qu'il est possible d'utiliser ce type d'habitat temporaires d'une façon beaucoup plus libre. Il est possible d'imaginer de séparer les fonctions, de placer les modules sur pilotis et de travailler ce principe d'habitat différemment.

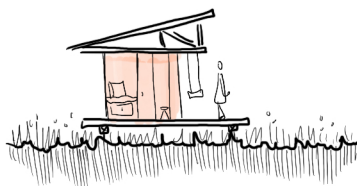
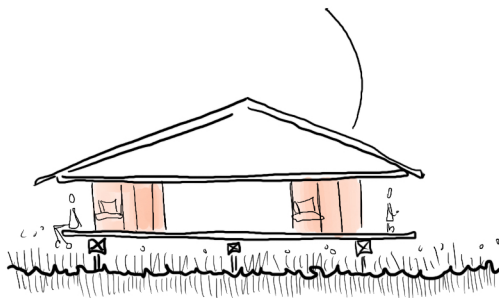


POSSIBILITÉ DE CRÉER
DES DORTOIRS



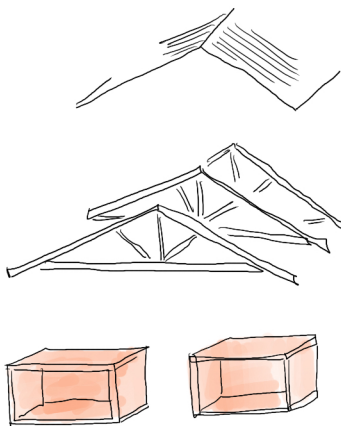
POSSIBILITÉ DE CRÉER
DES SANITAIRES COMMUNS

AJOUT D'UNE CHARPENTE
PRÉFABRIQUÉE

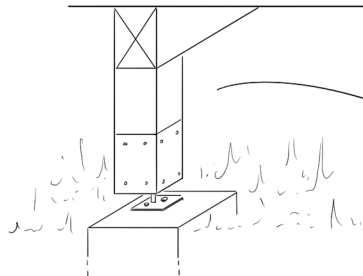
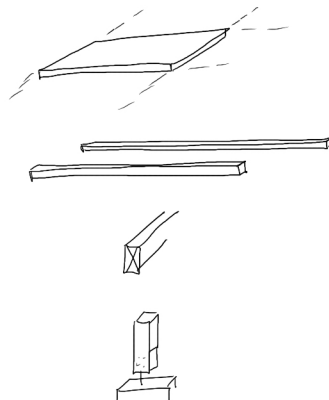
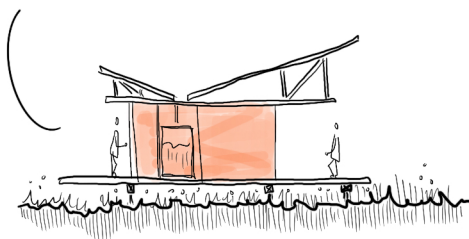


R

LES MODULES
PORTENT LA CHARPENTE
ET ORGANISENT LES ESPACES



RÉCUPÉRATION DES EAUX
PLUVIALES DANS L'ESPACE
TECHNIQUE DES MODULES



LES MODULES SONT POSÉS
SUR PILOTIS

Cette troisième partie permet de rendre compte de la façon dont peut être appliqué le projet. Il peut être implanté en ville et accueillir une ou plusieurs familles mais il peut également être implanté sur un espace plus vaste, où les fonctions peuvent alors être séparées et dispersées sur le terrain, à la façon d'un camp temporaire.

La diversité d'implantation du projet est importante car elle permet de démontrer qu'il est possible de penser une architecture qui s'adapte le plus possible aux problématiques actuelles. Dans ce cas-ci, il s'agit de l'accueil de personnes en situation de non-logement.

CONCLUSION

Conclusion

Aujourd'hui, une personne doit avoir une adresse si elle veut être considérée comme un citoyen en tant que tel. Malheureusement la question de l'adresse n'est pas résolue pour tout le monde. Nombreuses sont les personnes se trouvant dans une situation de non-logement. Plusieurs causes à cela, une rupture, des conflits familiaux, une perte d'emploi... Passant généralement d'abord par la case « squat », une personne se retrouvant sans logement réside généralement quelques temps chez des amis, ou dans la famille, pour ensuite faire appel à une maison d'accueil, ou un abri de nuit. Si une place se libère dans une maison d'accueil par exemple, elle peut y résider quelques

mois, le temps de remettre ses documents en ordre et de trouver un logement plus stable. Néanmoins, malgré l'aide proposée par la maison d'accueil, les personnes peuvent se voir retourner à la rue aussitôt leur temps d'accueil écoulé, simplement par faute de ne pas avoir trouvé de solution de logement.

Les logements sont insuffisants, les places en hébergement d'urgence manquent. Les personnes à la recherche d'un logement stable ou d'un accueil temporaire restent bien souvent sans réponse positive de la part des institutions.

De quelle façon pouvons-nous aider la situation en tant qu'architecte ? Est-il possible de penser un type de logement qui pourrait être réalisé en suffisance et qui permettrait d'accueillir un maximum de personnes en situation de non-logement ?

Pour ma part, la réponse est positive. Ce sont ces questions auxquelles tente de répondre ce travail de fin d'étude. Dès lors que plusieurs années d'exploration de l'architecture ont permis de me créer un panel de références architecturales large, une filière n'a pas encore été explorée : la construction temporaire. Ce pourquoi, à l'issue de ces années d'études, j'ai décidé d'explorer ce sujet.

Mon regard s'est laissé attirer par ce thème simplement parce qu'il tend à répondre le plus pertinemment possible à la question du manque de logement. Non pas en proposant des solutions durables permettant de ne plus manquer de logement, mais bien en proposant une solution temporaire permettant aux personnes concernées par ce manque de ne pas se retrouver en situation de non-logement.

La solution proposée par l'architecture temporaire est un entre-deux. Entre urgence et pérennité, entre catastrophe et stabilité. Un entre-deux permettant de souffler, de remettre à jour ce dont nous avons besoin pour retrouver un logement stable.

A l'heure où le climat s'agite, où les tensions augmentent, nombreuses sont les personnes arrivant en masse sur les territoires « neutres » de ces problèmes. Ces territoires, bien souvent victimes de ce manque de logement, se retrouvent dès lors dans une situation où l'accueil d'urgence devient prioritaire, qu'il s'agisse de l'accueil de personnes venant d'ailleurs, ou de personnes appartenant déjà à ces territoires.

A travers ce travail de fin d'études, se basant sur l'analyse de la question de la transition, par des lectures et des projets réalisés, plusieurs points pertinents dans la recherche de la réponse à la question du manque de logement sont mis en exergue : le temporaire, la préfabrication, le modulable et l'occupation temporaire de lieux vacants au cœur des centres-villes.

Pousser le sujet du manque de logement m'a permis d'ajouter à ma formation d'architecte un regard sociologique. Ce regard permet de pousser l'architecture dans le sens de l'habitant. Penser et créer pour l'habitant. Ici, un habitant nécessitant un habitat efficace, urgent et utile.

La solution proposée dans ce travail

de fin d'études est préfabriquée en bois dans un atelier quelconque. Mais la recherche pourrait s'étendre, il pourrait être intéressant de penser ces habitats temporaires de la façon la plus écologique possible, avec des matériaux recyclés par exemple.

Il serait intéressant de pousser les limites de ce projet, les limites au niveau du transport, comment le rendre le plus compact et transportable possible ? Mais également les limites constructibles, serait-il possible de penser l'habitat temporaire comme un habitat pouvant être monté et démonté entièrement à la main ? Ou encore les limites climatiques, cet habitat pourrait-il être pensé de façon à être adapté à tout type de climat dans le monde ?

Autant de questions auxquelles un architecte peut répondre. Et je pense, qu'afin d'y répondre de la façon la plus pertinente possible, un architecte doit être accompagné par les habitants ainsi que par les personnes de métiers concernées par chaque projet, afin de proposer l'architecture la plus humaine possible, la plus adéquate possible.



RÉFÉRENCES

Bibliographie

- Arnaud, A. et Gardella, E. (2018). Le sans-abrisme comme épreuve d'habiter : caractériser statistiquement et expliquer qualitativement le non-recours aux hébergements sociaux.
- Aubry, A., Baronnet, J., & Boisseuil, C. (2019). Un logement pour s'en sortir : paroles de précaires. *Recherche sociale*, 230(2).
- Bernard Nicolas, C. G., Krislova Maria, Rolin Xavier. (2018). Les occupations précaires : guide juridique et pratique. Retrieved from Bruxelles.
- Braman, R. (2000). *L'action humanitaire*, (s.l.), FeniXX.
- Dautrey, J., & Beaucé, P. (2020). *Identités du transitoire : École nationale supérieure d'art et de design de Nancy*.
- Fondation Roi Baudouin, (Mars 2022). *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi - Rapport global 2021*.
- Francq, B. (2004). *Sans-abrisme et urgence sociale à Bruxelles : l'échec d'une expérience. Espaces et sociétés*, 116-117(1), 159-174.
- Gueslin, André. (2013). *D'ailleurs et de nulle part : Mendiants vagabonds, clochards, SDF en France depuis le moyen âge*, Saint-Amand-Montrond, Fayard.
- Iacazio, O. (2020). *Nous habitons tous la rue : construire une ville inclusive. Travail de fin d'études*.
- Itô, T. (2014). *L'architecture du jour d'après : Construire après un cataclysme*, Tokyo, Japon, Les Impressions Nouvelles.
- Katz, L. (2013). *Habiter dans les asiles de nuit parisiens. Le cas de l'Œuvre de l'Hospitalité de Nuit à la fin du xixe siècle. Hypothèses*.
- Kitts, A. (2008). *Mendicité, vagabondage et contrôle social du moyen âge au XIXe siècle : état des recherches. Revue d'histoire de la protection sociale*.
- Larousse. (2021). *Dictionnaire Larousse poche 2022: Larousse dictionnaires*.
- Meadows, F. (2017). *Mini Maousse : habiter le temporaire, la nouvelle maison des jours meilleurs*. In E. A. C. d. l. a. d. patrimoine (Ed.).
- Rullac, Stéphane. (2005). *Et si les SDF n'étaient pas des exclus ? : Essai ethnologique pour une définition positive*, Paris, L'harmattan, coll. Questions contemporaines.

Sitographie

Ama.be. [s.d.]. Source : <https://www.ama.be/les-membres/>

Fedasil (2021). 1986 – 2021 = 35 ans. Source : <https://www.fedasil.be/fr/actualites/1986-2021-35-ans>

Les Grands Voisins, [s.d.], 10 intentions transformées en actes. Source : <https://lesgrandsvoisins.org/bilan-10-intentions-transformees-en-acte/>

Homeforless2017.wixsite.com. [s.d.]. Source : https://homeforless2017.wixsite.com/homeforless/blog?fbclid=IwAR0BToibRM3lYsEePHOIIIOge2Gd66p6A800NCpH5i_e06u1lKdWR9JW8BI

Podcasts, conférences et films

Degavre, E. (Writer). (2022). La vie en kit : une aventure architecturale.

La Voix du Nord. (2022). Être une femme dans la rue.

Schuiten, L. (2015). Refuges de diogènes, TEDx Talks.

ANNEXES

Premier entretien sociologique réalisé avec E., à la maison d'accueil Les Chênes de Mambré, à Kain

[Pauline] Bonjour, comment es-tu arrivée ici dans cette maison d'accueil ?

[E.] J'en ai faite une avant celle-ci.

Le fonctionnement était-il identique ? A savoir ta chambre et le fait de manger ensemble ?

C'était une maison plus petite, pour 15 à 20 membres.

Quels étaient les espaces partagés ?

En dehors de la chambre tout était en commun, douche, WC, salon, cuisine, buanderie....

Que penses-tu du fonctionnement de ces maisons, vivre en commun, cela t'a-t-il aidée ou préfères tu avoir plus d'espaces intimes ?

Ça aide mais il y a aussi des moments plus compliqués.

Et si tu devais « critiquer » le logement actuel, quels seraient les points à améliorer ?

[Anais Dangremont, assistante sociale] En soi, il n'y a que la salle à manger que les habitants peuvent squatter. Dans une petite chambre on peut vite « péter un câble »

Moi je me sens bien avec ma fille A. dans ma chambre.

Ma fille aime aussi la nurserie et la plaine de jeux.

Ta fille aime aussi les communs comme la salle à manger avec les autres enfants.

Y-a-t-il des choses que tu as emportées ou non avec toi ? Comment as-tu fait ces choix ?

J'ai pu tout emporter et j'ai donné aussi des vêtements qui étaient devenus trop petits pour ma fille.

Qu'as-tu tout de suite mis en place dans ta chambre afin de te sentir bien et chez toi ?

J'ai placé le lit de ma fille près de moi, j'ai mis des photos, des couvertures et des coussins.

Actuellement tu partages les communs, te vois-tu dans une vie future, quand tu auras acquis ton autonomie, vivre seule ? Ou auras-tu une préférence pour cette vie de partage ?

Non je n'aimerais pas vivre toute seule.

L'idéal serait une maison avec moins d'espaces communs et plus d'espaces à soi ?

Une maison seule mais pas dans un village perdu.

E., tu as l'habitude des maisons d'accueil, des gens de passage et tu te lies très facilement mais en définitive ce sont toujours des gens de passage.

Oui en effet. Ce qui est embêtant, ce sont les personnes qui font des réflexions sur ton enfant. Au début c'était assez compliqué mais on passe au-dessus de ça.

Des activités sont-elles organisées telles que

films, jeux...et y participes-tu ?

Des éducateurs en organisent et lorsque l'invitation est lancée, les locataires sont intéressés mais lorsque l'activité commence, finalement peu de personnes participent.

Oui en effet, mais moi j'y participe sauf si un rendez-vous est fixé pour ma fille, ça c'est alors prioritaire. Comme activité, A. aime la piscine.

On essaye d'organiser des activités en extérieur, afin de préparer l'après et ne pas tout centrer sur la maison d'accueil.

Oui par ex le foot pour ma fille mais elle n'a pas aimé le foot. Elle va essayer la danse là.

Afin de pouvoir sortir du quotidien ?

Oui en effet, mais ma fille va à l'école, elle n'est donc pas toujours centrée ici.

Et vas-tu seule en route avec ta fille ?

Oui je vais aux Bastions, à l'Intermarché, à jungle city, j'accompagne les autres et je les aide aussi.

Changerais-tu quelque chose dans la salle à manger ?

Les tables car les gens n'en prennent pas soin mais sinon tout est ok.

Pourrais-tu partager la cuisine avec d'autres personnes et cuisiner toi-même tes repas ?

Oui pas de soucis.

J'aimerais avoir des sanitaires privés.

Mais ça va, ça fait 3 ans que je suis à Tournai, ma fille est née à Tournai, je veux donc rester à Tournai.

Deuxième entretien sociologique réalisé avec K., à la maison d'accueil Les Chênes de Mambré, à Kain

[Pauline] Bonjour, as-tu fait d'autres maisons avant celle-ci ?

[K.] C'est la 1^{ière} ici.

Et que penses-tu du fait de devoir partager des lieux ?

C'est difficile, mais ça va mieux maintenant que je vois comment ça fonctionne.

[Anais] Depuis 3 mois K. a quitté son logement, son compagnon, et laissé son bébé chez le père qui avait un logement. Le plus dur pour elle était le fait qu'elle n'avait pas de contact avec son ex-compagnon et donc pas de nouvelles de son bébé. Le centre a fait des démarches et aujourd'hui K. peut régulièrement garder son fils une nuit avec elle.

Qu'as-tu emporté avec toi ?

Ma TV, un meuble de rangement, la vaisselle, les vêtements, mais j'ai mis ça dans le garage de mon parrain.

Qu'as-tu changé dans ta chambre ?

J'ai déplacé mon lit et placé le lit de mon fils A. dans l'attente de le récupérer. J'ai aussi un chien qui est placé dans une famille d'accueil et un cobaye qui est chez une amie.

Vois-tu dans une vie future la vie en communauté ?

Je ne veux pas vivre trop vite toute seule car ça va être difficile mais je sais que je vais y arriver.

Kelly aime demander de l'aide aux autres, poser des questions quant au rangement par exemple ou à l'entretien d'un appartement.

Dans quels espaces vas-tu avec A. ?

Dans ma chambre car je n'ai que très peu de temps avec lui et dans la salle à manger.

Si tu pouvais changer quelque chose, que changerais tu ?

Faire taire quelqu'un (hahaha).

Et au niveau des pièces ?

Un espace détente sauna, jacuzzi (hahaha). Et sinon le wifi.

Oui en effet, il n'y a pas de Wifi car tout le monde serait toujours connecté, et personne ne se parlerait.

Si tu passais dans une maison partagée, avec plus d'autonomie mais la cuisine en commun et que tu cuisinerais toi-même tes repas, cela te conviendrait-il ?

Oui ça me conviendrait. Mais je cuisinerais uniquement pour moi et pas pour les autres et l'espace devrait être tenu propre.

Troisième entretien sociologique réalisé avec D., à la maison d'accueil Les Chênes de Mambré, à Kain

communautaire.

Qu'avez-vous emporté avec vous ?

Pas grand-chose, vu que ma vie était en danger, je me suis dit ma vie avant tout. L'éducatrice de rue très sympa, m'a écoutée et écouté mes messages vocaux et m'a aidée.

Et les objets ?

J'avais déjà perdu beaucoup de choses lors des précédents déménagements et les enfants en ont aussi cassées beaucoup.

Tu as aussi demandé au centre de retourner avec toi au dernier logement. Le propriétaire mettait la pression pour que D. débarrasse l'appartement de ce qu'elle y avait laissé d'où appel à l'équipe pour vider le logement.

Qu'avez-vous fait lorsque vous êtes arrivée dans ce présent logement ? Qu'avez-vous changé ?

[Pauline] Pouvez-vous m'expliquer votre parcours ? Avez-vous fait d'autres maisons communautaires, maisons d'accueil ?

[D.] C'est la 2ième, la 1ière était de courte durée.

Les 2 maisons d'accueil sont-elles identiques ?

Non, différentes.

Quelles sont les différences ?

Dans la 1ière il y avait moins de monde. C'était un établissement plus petit, c'était à l'Etape à Tournai près de la gare il y a 5 ou 6 ans. J'ai eu un logement A.I.S Agence Immobilière Sociale (2 mois). Puis un logement plus cher en ville avec mes 3 garçons. Mais mes enfants étaient très difficiles et j'ai dû déménager. Après un bail de 3 mois, celui-ci n'a pas été renouvelé. Ensuite la maison Catherine, c'était joli mais pas pratique, les loyers assumés, mais cela a dégénéré avec le propriétaire (mes fils difficiles). Ensuite ici. D'abord comme résidente car on est résidente 6 mois et au bout de 7/8 mois on devient

J'ai occupé au 3ième étage le « pigeonnier », je ne m'y sentais pas bien et j'ai demandé d'être déplacée dans une chambre dans le couloir car il me fallait du monde autour de moi.

Le « pigeonnier » est la 1ière chambre en haut de l'escalier et on entend assez fort les passages. Oui mais il y avait aussi l'esthétique qui ne me plaisait pas (chambre mansardée). Dans ma nouvelle chambre mon moral est remonté, j'ai tout rangé.

Ha oui j'ai remarqué un petit coin pour chaque chose.

Oui oui j'aime l'esthétique dans la chambre et je l'entretiens toutes les semaines avec mes produits de nettoyage.

Vous avez parlé du besoin de présence ?

Oui j'ai besoin de sentir une présence autour de moi.

Cela vous convient-il de partager des espaces

communs, repas, jardins ?

Oui sans problème, il y a des gens sympas, c'est convivial.

Si vous trouvez un logement dans le futur, aimeriez-vous y vivre seule ?

Ce serait frustrant l'idée de se retrouver toute seule mais cela se construira avec le temps. Mais j'ai besoin de calme le matin.

Là ce serait le calme plat.

Oui c'est vrai mais par moment je suis stressée quand je dois descendre à l'idée de ce que je vais devoir entendre et puis on ne s'entend pas avec toutes les personnes. Il y a des gens que tu aimes et d'autres que tu n'aimes pas, je reste donc à l'écart de ceux que je n'aime pas.

D. est aussi la 1^{ière} locataire à avoir aménagé sa table dans l'espace salle à manger.

Oui en effet mais cela ne plaisait pas à tout le monde, la 1^{ière} nappe a été détruite, quelqu'un avait coupé dans la nappe par jalousie, une autre nappe a été volée, et là l'adrénaline est montée ! Je suis alors passée au bureau pour exprimer cela. Depuis c'est OK

D. est responsable de la buanderie.

Oui j'essaie que rien ne traîne, la buanderie est libre, ce qui n'était pas le cas avant. La précédente responsable fixait un horaire d'accès de 8 à 14 h.

Cela fonctionne-t-il ?

Oui oui, sans horaire, moralement c'est mieux, il n'y a plus de disputes pour l'utilisation des machines. Pas besoin de rester là de garde H 24. La buanderie est nickel.

Comme espaces communs, il y a la buanderie, la salle à manger, la douche, le WC, manque-t-il quelque chose comme un salon, une pièce plus calme ?

Il y avait avant une salle pour les ados.

C'était convivial ?

Oui oui.

Et l'espace pour fumer doit se partager mais aimerais-tu un espace pour fumer mais où tu serais seule ?

Je fume seule sur l'escalier à l'arrière car le matin je n'ai pas envie d'entendre parler, ni de parler. Je n'aime pas fumer dans un espace commun, il y a trop de problèmes et des clans aussi. Là où je fume, je n'ennuie personne et je n'entends rien. Cela me convient comme ça « je ne suis tout de même pas à l'hôtel !! »

Et fumer dans le jardin en vous promenant ?

Non. Peu de gens s'y promènent.

Et si on plaçait plus de tables et de bancs ?

Oui ce serait sympa mais j'aime la tranquillité.

Actuellement une personne cuisine pour l'ensemble des locataires. Pourriez-vous imaginer dans la cuisine qui est un endroit commun, de faire vous-même vos repas ?

Oui, oui ce ne serait pas un problème.

Pourriez-vous vivre dans un logement futur en collocation ?

Oui, j'ai vécu cela dans un studio près de la gare. Tout s'est bien passé car nous avons une bonne entente.

Aviez-vous fixé un horaire pour l'espace cuisine pour la préparation des repas ? Et cela vous convenait-il ?

Oui et tout s'est bien passé. La douche dans ce studio était aussi en commun. Ce studio, je l'avais bien aménagé.

Quel est votre avis sur la vie en communauté ?

C'est pas évident, pas facile.

C'était par besoin.

Je ne connais pas tous les centres mais ici nous sommes privilégiés pour par exemple avoir sa TV dans la chambre.

Pourquoi les autres centres ne permettent pas d'avoir la TV dans la chambre ? Cela est-il lié à la taille de la chambre ?

Non, c'est un choix et bien souvent, le raccord TV n'est pas prévu dans les chambres. Ici c'est un privilège et cela donne l'impression d'être chez soi. On l'allume quand on veut.

Faites-vous des activités avec les autres ?

Moi ce n'est pas trop ma tasse de thé.

Quelles activités sont organisées ?

Un max. Pour les enfants.

Les cartes, j'aimais jouer aux cartes et en jouant aux cartes l'après-midi passait très vite, cela permettait de s'évader un peu, de changer ses idées. Mais les joueurs de cartes ne sont plus ici, il faut donc quelqu'un pour relancer cette activité. L'ambiance fait beaucoup.

Pour une question économique, de manque de places, pour économiser de l'argent, les mentalités aujourd'hui vont vers le partage de maisons.

J'ai fait cela et cela aide beaucoup mais pas d'office sur le plan financier. Je suis souvent tombée sur des personnes qui n'avaient pas grand-chose. J'ai dépanné beaucoup de personnes mais le CPAS qui a appris que je logeais très souvent des personnes de la rue, m'a dit que je devais arrêter. Je vais avoir 64 ans et je vis encore avec mon temps où c'était encore positif. Je crois qu'avant plus de gens étaient aidés car le politique intervenait.

Et le fait de vivre en collocation avec une famille ayant des enfants, qu'en penses-tu ?

Cela dépend de l'âge des enfants. Voir aussi comment la maman les gère. Parfois ça m'agace quand je vois que la maman ne réagit pas ou que les enfants piquent des crises sans larmes, ce sont des colériques.

Pour toi, vivre en collocation oui, mais avec combien de personnes maximum ?

Deux ou trois personnes, plus cela devient lourd.

Y-a-t-il des enfants avec qui vous avez des liens plus proches, auxquels vous vous êtes attachée ?

Non, je ne prends pas les enfants des autres dans mes bras. Je ne m'y attache pas mais ce n'est pas pour cela que je ne les aime pas. Ce n'est pas mon rôle. Pour mon 2^{ième} accouchement, j'étais dans un centre d'accueil pendant 18 mois, c'était très bien mais j'avais 27 ans.

Cela confirme que vivre en communauté c'est oui mais pas avec trop de monde, avec des espaces privés et communs.

Cela donne aussi l'info quant à quelle partie du bâtiment il faut aménager avec des chambres familiales et des chambres seules sans pour autant séparer ces familles.

Ici c'est très très grand et c'est un avantage. A Mouscron ils sont 27 personnes et c'est plus petit. Ici tu peux toujours trouver un coin pour être seule. Les centres sont différents avec des règlements différents.

Quatrième entretien sociologique réalisé avec une assistante sociale de A Toi Mon Toit, à Ath.

[Assistante sociale] On travaille dans des habitats groupés. Vous parlez de « transit » mais il faut savoir que les gens qui arrivent chez nous, ne sont pas forcément des gens qui sont à la rue.

Nous avons différents profils, des personnes sur le point de se faire expulser, qui sont dans des logements insalubres, dans des logements avec de graves problèmes d'humidité, des propriétaires véreux, malhonnêtes.... Il peut y avoir différentes problématiques. Certaines personnes viennent d'un centre, d'une maison d'accueil. Et d'autres personnes qui étaient à la recherche d'un habitat groupé, pour qui c'était un projet plus sur du long terme. On parle donc de « transit », « tremplin » ou du « long terme ». Par exemple si une personne est malade, ou si c'est un projet de vie ou si c'est une personne âgée, on ne va pas demander à ces personnes de déménager après 3 ans. On les laisse, du moins si c'est possible, finir leur vie et ce du moins jusqu'à ce qu'elles ne soient plus capables de vivre seules. Habiter dans un habitat groupé, c'est déjà un peu vivre seul. Chacun à son appartement, son intimité et certaines pièces, selon l'habitat groupé, seront communes.

Pour ce présent logement appelé « le Quinze » tout simplement car c'est le n° 15, les habitants ont leur logement et ils ont en commun la buanderie et le jardin. Le jardin, avec un potager

collectif, est un gros projet que l'on avait avec les habitants. Ce jardin est ouvert au quartier. En été les habitants et les gens du quartier viennent s'y poser, lire un livre, manger un bout. Ce sont vraiment les habitants du « Quinze » qui sont porteurs de cela. Tous les mois on organise une réunion.

[Pauline] Ces réunions regroupent-elles les habitants du logement et les habitants du quartier ? Ou sont-elles limitées aux habitants du logement ?

Oui limitées aux habitants du logement. Elles peuvent porter sur ce qui va bien ou ne va pas. Des remarques par ex sur le bruit après 22 h, ou un apéro collectif à organiser. On sait que tout ne passe pas d'office par nos réunions comme par ex des barbecues organisés entre locataires. Nous, le service, nous jouons un grand rôle au début de la construction du groupe mais ensuite les groupes vivent par eux-mêmes.

On a un 2ième habitat groupé à la rue Pintamont ici à Ath (Le Pintamont). Ce bâtiment appartient à la Paroisse, le rez de chaussée est occupé par des bureaux de la paroisse et nous avons les logements en gestion. Il y a des ascenseurs, ce qui nous permet d'accepter des personnes à mobilité réduite et d'accepter des stages à l'autonomie du service S.A.F.A. (le service d'aide aux familles et aux aînés), pour des personnes avec un handicap qui viennent tester une vie autonome pendant 3 nuits à 1 mois. 2 logements sont prévus pour ces personnes avec un handicap. 3 logements pour des familles avec enfants. Pour le moment, 3 familles avec enfants, une personne seule et une personne avec un handicap y vivent.

Là, le seul partage est la cour extérieure que nous avons aménagée avec les habitants. C'est un habitat groupé avec moins d'interactions mais il y a aussi des réunions et nous encourageons beaucoup la solidarité entre eux, nous essayons de faire en sorte que des liens se tissent.

Comment le projet se crée-t-il ? L'association cherche-t-elle des logements ? Des particuliers viennent-ils vous trouver car ils ont un logement

qu'ils aimeraient louer mais avec un but social ?

Je n'étais pas là au début du projet mais je pense que cela a démarré à Mons avec le service d'aide aux familles et aux aînés (la S.A.F.A.). Une partie s'est détachée et est devenue « A toi Mon toit » qui est agréée comme Association de Promotion du Logement (A.P.L.) par la région Wallonne. Les 1ers logements ont été mis à notre disposition par le fonds du logement. 6 logements pour 8 personnes.

Ici à Ath le « Quinze » est la propriété d'un ami de la directrice qui souhaitait en faire quelque chose de social et le « Pintamont » est la propriété de la Paroisse qui nous a proposé ces logements. Je pense que cela s'est passé comme ça mais je n'affirme rien. Certains propriétaires nous contactent pour mettre en location un bien mais nos loyers sont fixés par des barèmes et ne sont pas liés aux revenus, ils sont donc beaucoup plus bas que la moyenne. Cela bloque ces propriétaires qui souvent renoncent à cette idée de location avec un but social.

A Ath, nous avons 2 habitats groupés et un habitat communautaire. A Chièvres nous avons 2 habitats groupés et à Mons 1 habitat groupé.

Le logement communautaire suit-il le même principe ? Les habitants ont-ils leur appartement et partagent-ils certaines fonctions ou parlons-nous de plus de partage ?

Il y a plus de partage dans le communautaire. C'est plus un système de Kots. Chaque personne a sa chambre avec un lit, une armoire, un lavabo, un porte serviettes et sa clé le reste de l'espace est en commun, 2 douches, 2 WC, la cuisine, les frigos, le salon et en accord avec la ville ce sont 5 adresses différentes ce qui est très positif.

Pour les partages comme la cuisine, devez-vous intervenir au début pour aider à la gestion ? Comment cela se passe-t-il ? Cela est-il fluide ?

Dans les habitats groupés, on va intervenir, on a toujours un rôle à jouer, parfois un rôle plus petit quand cela fonctionne de soi-même et si cela

se passe moins bien nous serons plus présents, nous fixerons des réunions plus régulièrement. Dans les habitats groupés, viennent vivre des personnes qui sont déjà indépendantes et ne doivent pas apprendre à vivre seules. Ce sont souvent des personnes qui se retrouvent dans une situation catastrophique mais ce n'est pas pour cela qu'elles doivent apprendre à se gérer. Nous avons un rôle plus d'accompagnant et de médiateur quand c'est nécessaire. Avec les départs et les arrivées, il faut parfois remettre un peu d'équilibre. Au niveau des communautaires, nous sommes beaucoup plus présents et ce principalement parce que ce sont des jeunes. On fait par exemple des permanences ménage pour rappeler que chacun doit participer au ménage. Au niveau de la cuisine, chacun fait ses courses et ses repas. Ces espaces communs obligent les habitants à se rencontrer et cela crée des liens et même une grande amitié entre certains de ces habitants. C'est donc aussi une ressource.

Avez-vous des échos des personnes qui sont passées par ce type de logement comme période « tremplin » ? Ont-ils aimé cette expérience ? Ont-ils appris quelque chose ? Ont-ils l'envie de rechercher ce type de partage, de collectif ?

Cela dépend, cette semaine nous avons eu une réunion avec les habitants du logement partagé de Chièvres où une des habitantes qui était arrivée en catastrophe ne souhaite plus revenir en arrière. Mais si cela ne se passe pas bien, s'il y a toujours des conflits alors l'écho sera négatif. Cela dépend donc beaucoup des habitants du logement, de l'entente...

Le jardin est ouvert au quartier, comment avez-vous donné cette information dans le quartier ? Avez-vous organisé des événements ?

Il y a une petite affiche sur la porte, un peu trop petite à mon idée. Une habitante ouvre la porte le matin et la referme le soir à 21 h. Quand la météo le permet, on y fait nos réunions inter services. Tous les mois nous avons la gestion du jardin, l'entretien du jardin et là tout un groupe du quartier y participe, ainsi que des bénévoles en situation handicap du S.A.F.A..

Mémoire imprimé et façonné chez Reprojet

Reprojet

Rue du Crampon, 8
7500, Tournai
+32 69 22 14 90